VOL. XXI — No 49

LA TERRE DE CHEZ NOUS, l'hebdomadaire agricole français le plus important d'Amérique, est l'organe officiel et la propriété de l'Union Catholique des Cultivateurs.

REDACTION ET ADMINISTRATION
515, avenue Viger
Montréal, (24), CANADA

La Terre DE CHEZ NOUS

MONTREAL, MERCREDI, 1er FEVRIER 1950

L'A.B.C. des nouvelles

On obtient d'Ottawa un prix de soutien pour les oeufs, comme déjà pour le beurre, le bacon et le fromage.

Ottawa se proposerait d'adopter un système permanent pour le soutien des prix.

Les demandes faites par l'assemblée annuelle des Dairy Farmers of Canada portent, elles aussi, sur le soutien des prix des produits laitiers. M. Hannam y fait une importante déclaration.

M. Réal Primeau, de Ste-Philomène, est proclamé vainqueur du 4ème concours provincial de l'orge. (Page 5). On atteint un rendement moyen de 45.6 minots à l'acre.

La Coopérative avicole du Québec tient une assemblée générale spéciale pour étudier la situation actuelle (Page 24).

L'assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée aura lieu les 22 et 23 février, à Montréal.

La Fédération Canadienne de l'Agriculture est entrée en assemblée générale annuelle, hier matin. MM. J.-A. Marion et J.-B. Lemoine représentent l'U.C.C.

Notre rubrique de "L'Opinion Rurale" est plus vivante que jamais. Plusieurs lettres sur des sujets variés sont publiées dans les pages 16 et 19 de ce numéro.

Le soutien des prix ne plaît pas à tous

La campagne entreprise par les diverses organisations agricoles du pays. dont al Fédération canadienne de l'Agriculture et l'U.C.C., pour obtenir un prix de soutien, pour les principaux produits agricoles ne fera sans doute pas l'unanimité partout.

Un journal, qui dit représenter les ouvriers, vient de suggérer, sous un titre flamboyant, d'accorder des subsides aux consommateurs plutôt qu'aux producteurs. Il revendique ce droit au nom de la "primauté du consommateur", comme si le cultivateur n'était pas lui-même consommateur de nombreux produits industriels fabriqués par les ouvriers.

Si les cultivateurs, faute du pouvoir d'achat que seule peut leur donner la vente de leurs produits, en viennent à s'abstenir d'acheter les produits du commerce, encore une fois fabriqués par les ouvriers, qu'adviendra-t-il de ces derniers? N'est-ce pas le chômage et la crise en perspective dont personne ne profitera, pas plus les cultivateurs que les ouvriers?

Mais passons à autre chose. Un correspondant de la *Gazette* à Ottawa cite des chiffres du Bureau fédéral de la statistique qui, selon lui, mettent sérieusement en doute les avancés du président de la Fédération canadienne de l'Agriculture au sujet de la diminution sensible du pouvoir d'achat chez la classe agricole.

(suite à la page 11)

PRIX MINIMUM SUR LES OEUFS



Le 4è concours provincial pour l'amélioration de l'orge dans le Québec s'est terminé brillamment, la semaine dernière. On a annoncé que la moyenne du rendement d'orge chez les concurrents a été de 45.6 minots à l'acre en 1949, comparativement à un rendement moyen de 22 minots à l'acre pour toute la province. (Voir page 5). Cette photo est celle du vainqueur de cette année, M. REAL PRIMEAU, (à gauche) de Ste-Philomène de Châteauguay, en compagnie du président de l'Association des Brasseries du Québec, M. C.-H. HANSON, devant un échantillon de lorge qui a valu cet honneur.

38 cents pour les oeufs A-gros et 36 cents pour les A-moyens au moment de l'entreposage — Pour le producteur, au point d'expédition, cela veut dire un prix-plancher variant de 30 à 32 cents pour les oeufs A-gros — Pour stabiliser le marché et encourager l'entreposage

Selon une mesure prise, jeudi dernier, et annoncée par le Très Hon. James G. Gardiner, et destinée à stabiliser le marché des oeufs par la mise en oeuvre d'un programme d'aide à l'entreposage, la Commission de Soutien des Prix agricoles s'engage à acheter au cours des dernierse mois de 1950 tous les oeufs mis en entrepôt, conformément aux exigences de la Commission, à compter du mois de janvier jusqu'au début de juin et restés non vendus à la fin de la période d'entreposage.

Les prix payés par la Commission seront de 38 cents la douzaine pour les oeufs classés A-gros et de 36 cents la douzaine pour ceux classés A-moyens au moment de l'entreposage. A ces prix viendra s'ajouter une allocation fixe couvrant les frais d'entreposage. On prévoit que ce programme signifiera pour le producteur un prix-plancher variant selon la localité de 30 à 32 cents la douzaine, au point d'expédition, pour les oeufs classés A-gros.

En adoptant cette mesure, a souligné M. Gardiner, le gouvernement n'intervient pas directement sur le marché des oeufs. L'entreposage et la mise sur le marché restent du ressort du commerce proprement dit. L'offre du gouvernement d'acheter les oeufs non vendus à la fin de la période d'entreposage aura cependant la même influence stabilisatrice que les achats massifs d'oeufs d'entrepôt que le gouvernement devait effectuer à chaque automne au cours des années dernières pour remplir ses contrats avec la Grande-Bretagne.

Ce programme a pour but d'aider l'aviculture canadienne à traverser la période d'urgence qui fait suite à l'abandon des contrats avec la Grande-Bretagne et de faciliter un ajustement aux conditions nouvelles qui en résultent.

Le prix des oeufs a en effet subi une baisse considérable depuis le 17 décembre, jour qui a marqué la cessation des achats du gouvernement pour le compte de la Grande-Bretagne. Sans l'aide du gouvernement, cette baisse se continuerait pendant le premier semestre de l'année, période par excellence de forte production, ce qui pourrait amener une réduction de nos basses-cours, suivie d'une pénurie d'oeufs et ensuite d'une hausse de prix qui pourrait se prolonger.

On trouvera en page 24 une autre colonne de renseignements sur la politique avicole du gouvernement.

M. H.-H. Hannam prévoit une "crise majeure" à brève échéance au Canada

Parlant au congrès de l'Association des producteurs laitiers du Canada, M. Hannam réclame des mesures immédiates pour l'enrayer — Un prix minimum de 30 cents pour le fromage

L'Association des producteurs de lait du Canada *(Dairy Farmers)*, réunie en congrès annuel ces jours derniers à Ottawa, a demandé au gouvernement fédéral de porter le prix minimum du fromage de 27 à 30 cents la livre. Elle a également réclamé l'aide du gouvernement pour financer l'exportation du lait condensé qui ne peut plus faire concurrence avec les prix en vigueur dans les pays du bloc sterling. L'Association a enfin demandé que le prix du beurre, durant la prochaine saison de production, ne soit pas inférieur à 58 cents la livre, que la taxe de vente sur la glacée soit abolie et qu'une campagne soit entreprise contre la concurrence de la margarine qui nuit à la vente du beurre.

M. Gilbert McMillan, président de l'Association, a présidé les délibérations. M. H.-H. Hannam, président de la Fédération canadienne de l'agriculture, représentait cet organisme et a prononcé un important discours. MM. Abel Marion et J.-B. Lemoine, président général et vice-président général de l'U.C.C., représentaient les producteurs du Québec à ce congrès. M. Henri-C. Bois et M. Lussier représentaient les Coopératives fédérées de Québec.

DECLARATION DE M. HANNAM

Pour sa part, M. Hannam a déclaré qu'une "crise majeure" est en train d'éclater dans le domaine agricole au Canada, à moins que l'on prenne immédiatement des mesures pour l'enrayer. M. Hannam s'est prononcé en faveur d'une politique plus prononcée de soutien des prix des produits agricoles de la part du gouvernement. Le dégringolade des prix des produits agricoles, a affirmé M. Hannam, peut signifier des prix moindres pour les ménagères, mais, a-t-il ajouté, il existe une relation étroite entre la baisse des prix des produits de la ferme et l'accroissement graduel des chômeurs.

REVENUS EN BAISSE

Le Canada, poursuit le président de la Fédération canadienne de l'agriculture, souffre déjà de la surproduction. Il doit subir également la perte de marchés d'exportation et de la surproduction grandissante aux Etats-Unis. Les perspectives d'un marché pour les produits agricoles canadiens sont nettement décourageantes en ce moment, de dire M. Hannam. Les revenus de la ferme en

(Suite à la page 23)

Les Communes seraient appelées à voter une loi de soutien des prix

Pour rendre permanent l'effet d'une loi de temps de guerre qui doit prendre fin au 31 mars

Des observateurs d'Ottawa prétendent que le gouvernement fédéral adoptera, dès l'ouverture de la session — le 16 février — un programme permanent de soutien des prix des produits agricoles. On changerait la loi qualifiée de mesure d'urgence, établie pour parer à une situation créée temporairement par l'état de guerre et les suites de la guerre, en une mesure permanente de temps de paix.

Selon ces observateurs, qui prétendent puiser leur information à bonne source, il s'agirait d'amender la loi de soutien des prix agricoles en biffant toutes les clauses qui font allusion à la nature "transitoire" des mesures adoptées il y a quelques années et l'on ferait peau neuve. On sait que la loi de soutien des prix prendra fin le 31 mars, à moins que le parlement en prolonge l'application.

Voici les raisons que l'on apporte pour justifier cette intervention du gouvernement dans le contrôle des prix des produits agricoles:

1o L'agriculture montre actuellement des signes de faiblesse et un manque de stabilité. La cause en est le maintien plus que problématique du commerce des denrées avec la Grande-Bretagne;

2o Les prix des produits agricoles ont fléchi considérablement au cours des derniers mois. Ce déclin semble être plus qu'une phase transitoire;

3o Etant en étroite relation avec la loi des mesures d'urgence transitoires, la loi de soutien des produits agricoles peut être considérée comme une mesure outrepassant la juridiction du parlement fédéral, au cas où l'on décréterait que l'état d'urgence n'existe plus. On sera fixé sur la question quand le jugement sera rendu sur le cas des loyers.

On prête au gouvernement fédéral l'intention d'établir une politique permanente de soutien des prix. L'effet de cette loi est double. Elle permet au gouvernement de fixer un prix pour les produits agricoles et de les acheter au cas où les prix baissent au-dessous du prix fixé. La somme mise à la disposition du gouvernement pour l'application de cette loi est de $200 millions chaque année, mais le gouvernement n'a jamais utilisé plus de 10 pour cent de cette somme.

(Suite à la page 5)

La Fédération est en séance

Au moment où nous allons sous presse, le congrès annuel de la Fédération canadienne de l'Agriculture est déjà fort avancé, sinon terminé. Ce congrès se tient, comme on le sait, à Niagara, à l'autre extrémité de l'Ontario. Comme il y a loin de Montréal à Niagara — environ cinq cents milles — on ne peut évidemment savoir ce qui se passe là-bas. Au surplus, les grandes agences de nouvelles n'en ont encore rien dit à l'instant où la consigne nous oblige à fermer les pages de ce numéro. On sait du reste que le président général et le vice-président général de l'U.C.C., MM. Abel Marion et J.-B. Lemoine, sont sur les lieux et prendront sûrement les intérêts des cultivateurs de la province de Québec. Il n'y a donc qu'à attendre pour être complètement renseigné.

Chardons Secs

Les pluies d'aujourd'hui font oublier les neiges d'antan...

—

Dans les bons restaurants, l'omelette se fait avec un seul oeuf et se vend au prix de deux douzaines.

—

Ne peut-on trouver d'autre solution au problème social que de rendre des pauvres plus pauvres afin que d'autres pauvres soient moins pauvres?

—

L'épouse modèle ne s'oppose pas à ce que le mari parle en bien de son prochain, mais supporte mal qu'il vante sa prochaine...

—

La prime sur le fromage est comme un appui sous un levier: elle permettrait de renforcir toute l'industrie laitière.

—

Tous seraient de l'U.C.C. s'il n'en coûtait rien pour en faire partie... Mais, de fait, par rapport, à ce que ça rapporte, ça ne coûte rien. Il faut donc que tous en soient!

—

Il faut être assez savant pour connaître les profondeurs de l'ignorance et assez intelligent pour comprendre l'incompréhension.

Le FAUCILLEUR

Billet

Le secret de la mine d'or

Il ne s'agit ni du Klondyke, ni du Pérou, ni de la Californie. Il ne s'agit pas davantage de mines d'uranium, de puits de pétrole ou de mines de diamant. Ces nouvelles richesses sont abondantes dans le sol, mais pas à la portée de tous.

Il resterait tous les programmes de la radio qui promettent des petites fortunes en retour d'une simple signature, des cagnottes fort alléchantes. Encore là, c'est le petit nombre qui gagne le gros lot. Les autres—l'immense majorité—se contentent de soupirer et... d'espérer "frapper" le numéro chanceux.

De quoi alors s'agigt-il? Je vous le donne en cent, je vous le donne en mille, sans vous obliger à "jeter votre langue aux chats".

Je présume que l'on n'a pas deviné, ce qui est bien excusable, La fortune étant généralement difficilement accessible au commun des mortels. Eh! bien, révélons sans plus tarder le mystérieux secret qui s'appellerait, selon un journal respecté et respectable, la mine d'or. Et cette mine d'or des cultivateurs l'auraient découverte...

Vous voilà intrigué, n'est-ce pas? Quelle aubaine, dira-t-on, si c'est la vérité vraie. Mais pourquoi pas? Elle est pourtant fort simple. Il s'agissait d'y penser, comme l'oeuf de Christophe Colomb. Des cultivateurs, paraît-il, s'en sont avisés et ont récolté non pas des pépites, des lingots ou des cagnottes, mais simplement de beaux dollars tout neufs. Eh! oui, des dollars sortant de la Banque du Canada. Et cela sans travailler, sans traire les vaches, sans soigner les cochons, sans arracher de patates...

On se croirait au plus bel épisode des contes des mille et une nuits. Il n'en est rien. C'est la vérité la plus prosaïque, la plus terre à terre, la plus banale qui soit. Tout le monde peut chaque jour en faire l'expérience. A condition, bien entendu, qu'il quitte ses salopettes, son atelier, son bureau, ses champs — s'il est cultivateur — et s'intitule... chômeur!

Voilà, le mot est lâché. On ne vous apprendra plus rien. Tout le monde sait qu'il existe telle chose qui s'appelle l'assurance-chômage. Cette manne, c'est pour tout le monde, sauf les cultivateurs. Seulement, il est arrivé — et en pleine capitale — que des cultivateurs ont fait la queue aux bureaux de l'assurance-chômage pour aller recueillir cette manne. Ils sont venus [illegible] par groupes, toute une paroisse d'un coup sec parfois.

Voilà que des cultivateurs, qui avaient travaillé le temps prescrit ailleurs que sur la ferme, ont découvert eux aussi "la mine d'or". On s'est presque scandalisé, on s'est étonné en certains milieux de voir que des cultivateurs récoltent sans avoir semé. On a parlé de "signe des temps", de petit "racket" tout à fait légal...

N'empêche que si le bonhomme Lafontaine nous revenait, il serait probablement abasourdi de voir l'une de ses fables contredites sur toute la ligne. Celle du laboureur qui fit comprendre à ses enfants que "le travail est un trésor".

Cette morale, sans être aussi populaire, vaut à tout prendre bien l'autre qui consiste à récolter là où l'on n'a rien semé.

E.-L. DAURADEAU.

Un juste équilibre économique

Le gouvernement fédéral, grâce à l'intervention des cultivateurs organisés de tout le pays, vient de fixer un prix minimum pour les oeufs. Il n'est que juste qu'aux plafonds établis durant la guerre corresponde, maintenant que l'abondance est revenue, des planchers qui empêchent les prix de s'effondrer de façon désastreuse. C'est aussi l'opinion du "Devoir" qui, sous la signature de son directeur, M. Gérard Filion, ancien secrétaire général de l'U.C.C., écrit ce qui suit:

La fixation de prix minimums pour les oeufs est un acte de sage politique. Durant sept ou huit ans, le gouvernement a empêché les prix des produits agricoles de dépasser certains niveaux. C'était nécessaire.

Mais il serait souverainement injuste de laisser les prix s'effondrer comme en 1930. A des plafonds doivent correspondre des planchers.

Le geste que vient de poser l'Office de soutien des prix agricoles en empêchant les oeufs de tomber en-dessous de 38 sous la douzaine recevra l'appui du public, même consommateur. Car il est dans l'intérêt de tous, citadins comme ruraux, que la stabilité des prix garantisse un juste équilibre économique.



MM. P. Dansereau et A. Charbonneau au "Choc des Idées"

Enfouie par l'homme, projetée par le vent ou apportée par l'animal, une semence est placée en terre. Au printemps, elle émerge du sol qui lui donne asile et vie. Ce n'est pas encore une plante, c'est une plantule. Dès que sa tige — sa tigelle — hésitante pointe vers la lumière, elle fait face à un monde hostile. Elle lutte contre de puissants adversaires: le froid, la chaleur, l'eau, la sécheresse, le vent, la grêle, l'insecte, l'animal, etc., etc. Mais ce ne sont pas toujours là les pires adversaires. Souvent, c'est la plante-soeur, ce sont les plantes rivales, adventices ou autres, qui vont lui livrer la lute la plus dure pour accaparer les sues nutritifs, se mettre au soleil, bref occuper le plus d'espace vital. Elle mènera ainsi l'âpre combat pour la survie, pour la poussée vers la lumière, à son tour étouffant les faibles, s'arc-boutant au sol, dissolvant à la longue les matières minérales, etc., etc. Elle peut, sur le moment ou à la longue, périr et disparaître. Mais si, chaque printemps, elle parvient ainsi à survivre pendant des années, des centaines, des milliers d'années, elle devient ce qu'on appelle, en agronomie, une plante adaptée. Adaptée au sol et au milieu. L'homme l'utilise et fortifie en elle les dons de résistance. Pour ce faire, il dispose de deux moyens d'action, l'un l'hérédité, l'autre le milieu. Il peut développer en elle un caractère particulier, il peut corriger une imperfection, il peut la rendre plus résistante à certaine faiblesse, à certaine maladie. En bref, c'est l'adaptation.

Prenons un exemple. Le blé d'Inde, chez nous, n'est pas une plante indigène. Elle nous vient du Mexique où elle a été acclimatée, c'est-à-dire où elle a fait le stage d'adaptation esquissé plus haut. Mais voyons-la voyager. C'était primitivement une plante tropicale, affectionnant les pluies chaudes et les rayons solaires. Sa progression vers le nord, c'est-à-dire vers le froid, est une sorte d'épopée, un chef-d'oeuvre de l'habileté humaine. En sélectionnant la semence avec un soin toujours croissant, en multipliant les croisements de semences, en fournissant à la plante de plus judicieuses nourritures chimiques et naturelles, en cultivant diversement le sol, on lui a permis d'envahir, que dis-je, d'enrichir des climats dix fois plus froids que celui de son terroir original, en même temps qu'on a augmenté son rendement. C'est donc une plante adaptée à un milieu différent de son milieu natal. C'est une plante conquérante. Elle a fait la fortune de l'homme. On peut espérer que dans 100, 500 ou mille ans, elle résistera davantage au froid et fera de nouvelles conquêtes. C'est la preuve que la plante est infiniment malléable. Mais un fait reste capital: c'est le milieu — sol et climat — qui sont les facteurs principaux.

Prenons les choses sur un plan inverse. Une paroisse vient d'être ouverte à la colonisation. Des chemins sont tracés. Le défrichement s'y fait; la terre vierge est prête à la culture. Des constructions l'élèvent; une église les dominera bientôt. Que sème-t-on? Des plantes que l'on a apportées avec soi, des plantes usuelles. Quel système de culture adopte-t-on? On verra à ça plus tard. Pour le moment on se lance, la terre jette son feu, comme on dit, mais 50 ans après, parfois plus tôt, on s'aperçoit que le sol est épuisé, que les récoltes y sont quelconques, médiocres même, que l'entreprise communautaire, c'est-à-dire la paroisse, au lieu de prospérer, végète et parfois croupit. Les gens qui l'habitent, bien que très courageux, finissent par porter la marque de cette infertilité du sol et de cette inadaptation des cultures. Pourquoi? Parce qu'à l'origine on a colonisé sans discernement, occupé le sol sans étude préalable, procédé à des cultures traditionnelles excellentes ailleurs, mais pas aussi bonnes là — autrement dit pas adaptées. On a élevé un édifice social coûteux — église, écoles, etc., etc. — sur une base économique en somme mouvante. Et, chose pathétique, par toutes les fibres de leur coeur, les premiers occupants chérissent ce qui fut autrefois leurs lots, leurs clairières. C'est l'histoire de plusieurs de nos paroisses non seulement dites de colonisation mais colonisées depuis déjà assez longtemps. Les finances sont dans le marasme, la vie qu'on y mène est chiche et le tonus moral — c'est-à-dire l'humeur — morne. Aussi les enfants clignent-ils presque tous vers la ville.

Tout cela, fondation de paroisses et adaptation des plantes, est ici décrit en gros parce que nous disposons de peu d'espace, et que le problème est vaste comme le paysage laurentien. Mais c'est pour en arriver à ceci.

Il y a aujourd'hui une science des sols et une science des plantes avec lesquelles les jeunes et aussi les vieilles paroisses doivent compter. Science des sols d'abord: en langue savante, c'est la pédologie. Science des plantes (et aussi des animaux) non isolée en elle-même, mais reliée avec le milieu ambiant: c'est l'écologie.

Ces sciences étudient les phénomènes de l'adaptation. Les cultivateurs, empressons-nous de le dire, eux aussi en font quasi quotidiennement et depuis toujours, mais au hasard, mais par de longs, par d'empiriques procédés. On peut aujourd'hui les aider en allant beaucoup plus vite. Nos sols devraient tous être classés et étudiés de façon à ce qu'on en connaisse non seulement les premières mais les ultimes possibilités. Même des surfaces pauvres peuvent, par l'adaptation de cultures appropriées, devenir plus productives. Un exemple classique: les sols ultra-secs et quasi mouvants de Joliette. Stériles il y a une vingtaine d'années, ils portent aujourd'hui une récolte de tabac qui, si elle s'en va en fumée, laisse néanmoins pas mal d'argent dans legousset des Joliétains. En sols riches, de nouvelles plantes ou nouvelles variétés de plantes peuvent être introduites. Cultive-t-on assez de luzerne? Non. Etes-vous au courant de la popularité grandissante du trèfle Ladino? Connaissez-vous le millet? Il en sera longuement question au prochain programme du "Choc des idées". Et le lotier? Quant à la betterave à sucre, elle fait maintenant excellente figure dans un rayon de 75 milles autour de Saint-Hilaire. Le lin s'est peu ou pas vendu en 1949, mais c'est là un fait accidentel résultant des erreurs d'une politique d'exportation, qui craque d'ailleurs en d'autres domaines. En principe, cette culture reste fondamentalement bonne. Elle redeviendra rémunératrice.

Et ainsi de suite. Car il n'y a pas que le mil et le trèfle, l'avoine et l'orge. La recherche agricole, si on lui en donne les voies et moyens, fera plus d'ici dix ans que nos cultivateurs, abandonnés à eux-mêmes, ont fait en cent ans. C'est pour cela qu'en particulier les membres d'une union professionnelle du type de l'U.C.C. — eux les pionniers, eux les mieux éclairés — doivent faire pression auprès des autorités civiles pour que nos savants, plus modestement nos chercheurs, perfectionnent nos méthodes de culture.

On récolte maintenant au delà de 600 minots de pommes de terre à l'acre là où nos grands-pères étaient très fiers d'eux avec 150 minots. Les rendements de toutes les plantes ont augmenté. Même chose pour les animaux. La Holstein primitive — qui d'ailleurs s'appelait d'un autre nom — donnait du lait juste pour nourrir son veau: elle va bientôt atteindre le record de 30.000 livres. L'ancêtre de notre porc était une bête hirsute, haute sur pattes, avec, sur les flancs, un peu de chair coriace. Voyez en combien peu de temps on "fabrique" de nos jours ce cylindre de viande succulente qu'est le porc moderne.

L'agriculture est restée pendant des siècles non hors du progrès, mais engagée dans une voie lente et tâtonneuse. Elle a plus avancé durant les derniers vingt ans qu'elle ne l'avait fait en 100 ans. Le rythme va continuer, va s'accélérer. Poussez à la roue, non par le coup d'épaule individuel et intermittent, coutumier chez nos pères, mais par la force conjuguée, centuplée et harmonieuse que donne l'union professionnelle.

Telles sont quelques-unes des idées qui nous sont venues à l'esprit en écoutant, l'autre soir, deux conférenciers au "Choc des idées": M. Pierre Dansereau, professeur à l'Université de Montréal, jeune savant dont la carrière sera fructueuse, et M. Anthime Charbonneau, agronome de Joliette, dont les états de services sont depuis longtemps appréciés dans sa région.

Ces programmes sont donnés sous les auspices de l'Union Catholique des Cultivateurs.

Armand LETOURNEAU

Criblures

Une vérité qui crève les yeux

On ne devrait plus avoir besoin de démontrer à personne la nécessité de l'U.C.C. pour la classe agricole. C'est chose admise depuis un bon nombre d'années par tous les cultivateurs sincères. Il s'en trouve encore pourtant qui en doutent. C'est, croyons-nous, une minorité. Certains n'en font pas partie simplement par oubli, par négligence ou par ignorance. Rares sont ceux qui sont de mauvaise foi. Car les services rendus par l'U.C.C. depuis un bon quart de siècle ne se comptent plus. Un numéro de 24 pages tout entier ne suffirait pas à en faire l'exposé. C'est tellement évident que cela crève les yeux. Pour ceux qui ont des yeux pour voir, évidemment. Pour quelle raison le petit nombre — toujours les mêmes — est-il toujours appelé à payer pour la masse qui, en définitive, récolte ce que d'autres ont semé?

—

Ça coûte trop cher!

On dit que ça coûte trop cher la cotisation? Peut-être, au premier abord. Six dollars, c'est peu pour un millionnaire, mais pour un cultivateur, ça ronge la paye de beurrerie. Voyons le bien-fondé de cette objection. Prenons le cas du beurre, puisqu'on vient de le mentionner. A la demande expresse de l'U.C.C., il a été fixé l'an dernier à 58 cents la livre. C'est moins, évidemment, que les 70 ou 75 cents du temps de la rareté. C'est cependant beaucoup plus que si le marché avait été libre, que s'il n'y avait pas eu de prix minimum, que si la margarine avait pénétré librement dans Québec. On admet sans discuter, dans les milieux renseignés, que le beurre aurait facilement dégringolé jusqu'à 40 cents sans l'intervention du gouvernement fédéral. Ce dernier aurait-il agi s'il n'avait été poussé par les organisations agricoles du pays, principalement l'U.C.C. du Québec où l'industrie laitière est la principale source de nos revenus? On peut difficilement l'affirmer. Même si on n'avait obtenu que 2 cents la livre, n'importe quel cultivateur moyen aurait retiré de cette seule augmentation de quoi payer — et largement — sa cotisation annuelle.

—

Des exemples ailleurs

Il arrive parfois qu'on ait une chicane avec ses voisins ou ses coparoissiens. On ne peut s'entendre à l'amiable. On plaide. Il arrive qu'on gagne. Il est fréquent aussi qu'on perde. Alors il faut payer les dommages et les frais de la cause. L'avocat, sauf de très rares exceptions, exige que ses services soient rémunérés. C'est justice. Il a droit de vivre comme les autres, même s'il vit trop souvent de la chicane. Mêmes constatations, mêmes frais s'il s'agit du médecin, du notaire, du vétérinaire, etc. On ne fait pas de démarches, on n'entreprend pas de voyages sans qu'il en coûte quelque chose. C'est ce que l'U.C.C. fait quand elle prend la défense des cultivateurs. Et alors, qui, sinon les cultivateurs, doivent en faire les frais? On n'est jamais si bien servi que par soi-même, dit-on. On devrait ajouter à ce dicton "ou par l'un des siens". Tous et chacun des cultivateurs, qui ont des griefs à faire valoir, ne peuvent évidemment se rendre personnellement à Ottawa. Le feraient-ils, qu'on refuserait peut-être de leur donner audience. Il leur faut alors des représentants qui agiront en leur nom. C'est là que la cotisation trouve son emploie. Le dilemne est donc celui-ci: ou bien payer quelqu'un pour veiller à ses intérêts, ou laisser les choses s'arranger toutes seules. Entre les deux, il nous semble, le choix est facile à faire.

B. BERUBE

Criblures

L'oeuf n'est pas cassé

Une simple image est souvent plus explicite que tout un livre. Dans le journal "La Presse" de samedi dernier, un caricaturiste trouvait un raccourci assez juste pour illustrer l'effet du prix du soutien des oeufs accordés par Ottawa. Il a dessiné un oeuf lancé à travers l'espace et qui menace de s'écrabouiller par terre (dégringolade des prix). Et, tout près, un personnage tout essoufflé (le gouvernement fédéral) tend un nid rempli d'un confortable coussin de paille (prix de soutien). Il arrive juste à temps, recueille l'oeuf et empêche la crêpe fatale!

C'est bien là l'effet principal de la politique fédérale en l'occurrence: amortir le choc, arrêter la chute des prix et retenir les producteurs dans le champ de l'aviculture en attendant que le marché s'améliore. D'ailleurs, on entrevoit déjà un raffermissement des prix, et l'on insiste pour que les aviculteurs achètent leurs poussins au plus tôt afin de profiter des prix prévus pour l'été et l'automne prochains.

Il reste à voir si la mesure gouvernementale n'a pas trop tardé. Un certain nombre de producteurs ont vidé leur basse-cour. D'aucuns n'étaient que des aventuriers de l'aviculture, intéressés à faire un coup d'argent. Ils ont assez nui, qu'ils reposent en paix! Mais d'autres, qui auraient dû rester fidèles à cet élevage pour ne pas mettre leur exploitation en état de déséquilibre, se sont peut-être trop vite découragés. Combien sont-ils? On ne le saura jamais au juste. On en aura cependant une idée si la rareté des oeufs au cours des prochains mois se fait telle que les prix remontent au niveau astronomique de l'été dernier, ce qui ramènerait l'exacte situation dont nous sortons avec quelques plumes en moins... On saura alors si le gouvernement fédéral est arrivé juste à temps ou trop tard.

G.-N. FORTIN

Pas encore la mine d'or

L'ordonnance fédérale établit à 38 cents le prix minimum des oeufs A-gros et à 36 cents celui des oeufs A-moyens, au moment de l'entreposage. Il est intéressant de remarquer que, jeudi dernier, alors que M. Gardiner rendait publique cette décision du gouvernement, le prix de gros des oeufs à Montréal était de 33 cents pour les A-gros et de 26 cents pour les A-moyens. L'augmentation est donc de 5 cents pour les premiers, mais de 10 cents pour les seconds. On revient ainsi à une marge de 2 cents seulement entre les deux catégories, soit l'écart qui existait depuis quelques années et qui s'est brusquement élargi quand il ne fut plus question d'exporter des oeufs vers l'Angleterre. Tous les producteurs bénéficieront de ce rajustement, puisqu'il n'existe évidemment pas de poulaillers où l'on ne produit que des oeufs A-gros.

Cette constatation n'équivaut pas à dire que les prix de soutien établis sont assez élevés pour encourager à la production. La Fédération Canadienne a déjà laissé voir qu'elle n'en est pas satisfaite et elle devrait prendre position ces jours-ci. Tels quels, ces prix ne font qu'enrayer la débâcle, et c'est tout ce qu'on en devait attendre. Un expert nous dit cependant que, d'ici quelques semaines, les oeufs devraient toucher au moins 40 cents pour les A-gros, rendus au marché. Ce ne sera pas encore la mine d'or. Pour arriver, l'aviculteur devra se servir de sa tête. Il sera forcé d'abaisser son coût de production par douzaine d'oeufs et par livre de chair de volaille en surveillant l'alimentation, qui constitue 75% des frais de production. Qu'il se prépare donc à utiliser les pâturages au maximum et à acheter le moins de moulée possible. Il n'y a pas beaucoup d'autres issues.

G.-N. F.

La Terre de Chez Nous

MONTREAL, MERCREDI, 1er FEVRIER 1950 — Page 3

Hebdomadaire agricole fondé en 1929

Stricte propriété des cultivateurs, LA TERRE DE CHEZ NOUS est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermières

DIRECTEUR Dominique BEAUDIN. REDACTEURS Bernard BERUBE et Georges-N FORTIN.

ABONNEMENT $1.00 par année ou $2.50 pour trois ans au Canada ; à l'étranger $1.50 par année.

PUBLICITE Toute annonce ou tout avis d'annulation (sauf en ce qui concerne les annonces classifiées) doit parvenir à nos bureaux de Montréal 10 jours avant la date de publication Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est aujourd'hui voisin de 85.000 et certifié par l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION

CORRESPONDANCE : Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration la publicité, l'abonnement etc., doit être expédiée à l'adresse suivante :

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal (24), P. Q. — Téléphone : LAncaster 6272

Appartenant à l'U.C.C. LA TERRE DE CHEZ NOUS est administrée par l'Exécutif de l'Union dont M. Abel Marion est président et M. Thuribe Belzile, secrétaire général. Elle est imprimée à Montréal aux ateliers de l'Imprimerie Populaire

AUTORISEE COMME ENVOI DE DEUXIEME CLASSE PAR LE MINISTERE DES POSTES, OTTAWA.



L'AGRICULTEUR A DROIT A SON SALAIRE

Trois hebdomadaires de Montréal, s'adressant à des lecteurs différents, contenaient la semaine dernière des passages d'un intérêt plus particulier pour la classe agricole.

Un journal financier y allait crânement d'une affirmation qui étonnera beaucoup de monde dans les campagnes : il paraît que, depuis quelques années, les cultivateurs retirent plus que leur part du revenu national et que la baisse des prix agricoles qui se produit n'est rien d'autre qu'un rajustement légitime et attendu avec patience. "La Terre de Chez Nous", en l'un de ses prochains numéros, reviendra sur cette fausseté armée de statistiques.

Un journal ouvrier voit avec appréhension la demande de prix minima et de subventions pour les produits agricoles. Il appelle cela une prime à la production et déclare qu'elle devrait être remplacée par une prime à la consommation. Puisqu'il y a surplus, il est inutile de stimuler la production. Il faut, au contraire, encourager les gros mangeurs. Si ces observations ne trouvaient créance en des milieux qui ignorent tout des problèmes ruraux, il suffirait d'en rire. En face du problème des surplus, les agriculteurs ne demandent pas une prime à la production; mais ils veulent être payés pour leur travail comme le sont les ouvriers et c'est aussi clair et aussi juste dans un cas que dans l'autre.

Dans un troisième journal, il est question du chômage dans les villes. On y lit : "Le ralentissement brusque de nos exportations sur les marchés britanniques a forcé plusieurs entreprises à congédier bon nombre d'employés. Il ne s'agit pas là d'un événement saisonnier, comme le prétendaient certains porte-parole du gouvernement fédéral, mais plutôt d'un fléchissement de notre économie. Aux autorités compétentes d'y voir sans retard. Qu'elles n'attendent pas plus longtemps pour dresser des programmes susceptibles de donner de l'emploi à nos ouvriers". C'est l'affirmation que le chômage reparaît. Les familles rurales qui tiraient des travaux en forêt un supplément de revenus en savent quelque chose.

Ainsi, tandis que personne n'ose parler de la crise de peur de la provoquer, nous en éprouvons déjà les conséquences principales : mévente des produits agricoles et diminution de l'embauchage. Il faut, d'ailleurs, relier l'une à l'autre. Ce serait trop beau pour les villes si les cultivateurs n'avaient qu'à souffrir seuls, et trop supportable dans les campagnes si les ouvriers étaient seuls privés de travail. Ces deux classes de travailleurs sont solidaires et sont les plus durement frappées par les dépressions économiques. Il est de l'intérêt de la classe agricole que le chômage soit atténué et résorbé par des travaux publics, mais il est aussi de l'intérêt de la classe ouvrière que l'Etat prenne des mesures pour maintenir les prix agricoles à un juste niveau. Finira-t-on par comprendre qu'il est de l'intérêt commun que les familles rurales obtiennent, sous forme de prix minima et même de subventions, une rémunération normale, l'équivalent d'un salaire vital ? Il reste toujours des gens à penser que le moteur économique n'en fonctionnera que mieux si un rouage essentiel est bloqué... Il faut aux ouvriers du travail et un salaire qui leur permette d'acheter des denrées alimentaires. Il faut aux cultivateurs du travail et, pour leurs produits, des prix qui leur laissent un salaire raisonnable.

La classe agricole n'a pas élevé de protestations contre la hausse toujours accrue des gages depuis la guerre et contre les réclamations incessantes de nouvelles augmentations. Elle est tout de même assez renseignée en 1950 pour savoir qu'elle paye, pour ses achats, ces relèvements de salaires et la protection accordée à l'industrie. Si elle accepte sans murmure que les ouvriers soient mieux payés et davantage protégés, elle attend en retour que les produits de la ferme se vendent à un prix décent. Or, aujourd'hui, tandis que bien des prix et bien des salaires courent encore vers de nouveaux sommets, il en est tout autrement dans le monde agricole auquel déjà une prospérité qui décline refuse ses bienfaits.

Cela explique que les ruraux se tournent vers les gouvernements pour leur demander des mesures protectrices. Ils prient le gouvernement d'Ottawa de déterminer des prix minima (prix de plancher), contre-partie d'ailleurs du plafonnement dont ils ont subi les inconvénients onéreux pendant la guerre; ils veulent que l'Office de Soutien des Prix rétablisse l'équilibre rompu par des ententes commerciales avec l'étranger. Au gouvernement de Québec, ils demandent de rétablir la prime sur le fromage, prime disparue depuis 1944, mais qui n'est pas une nouveauté. Ces revendications ont une fin évidente et qui est parfaitement légitime : accorder des revenus satisfaisants aux familles rurales, empêcher une chute désastreuse des prix agricoles. Si, comme le dit le vieux cliché, toute l'économie de la nation a l'agriculture pour base, on devrait avec promptitude s'efforcer de sauver l'essentiel.

Pourquoi recourir aux gouvernements ? Parce qu'il n'y a pas d'autre solution immédiate. Les dirigeants agricoles au Canada français, quand ils s'en tiennent aux principes, se prononcent contre le dirigisme; ils prêchent avec une persévérance inlassable qu'il appartient aux agriculteurs de résoudre les difficultés qui se posent à eux. Ce n'est donc pas de gaîté de coeur qu'ils posent des actes qui semblent contredire leur doctrine. Rappelons à leur décharge que la situation actuelle est née de la politique de guerre du gouvernement fédéral. N'est-il pas courant d'exiger que "celui qui casse les verres les paye" ? Il y a plus : en imposant des sacrifices aux producteurs agricoles, en les obligeant par sa politique de contrôle à vendre au-dessous des prix internationaux, le gouvernement d'Ottawa leur avait promis qu'ils pourraient, la guerre finie, compter sur des prix stables. Que demande-t-on alors sinon l'exécution d'une promesse maintes fois réitérée ? Contrairement aux gouvernements communistes, l'Etat canadien, présumons-nous, payera cette dette contractée pendant le conflit.

Et pourquoi maintenant insister pour que Québec rétablisse la prime sur le fromage ? Répondons, en premier lieu, que la fin poursuivie est plus haute qu'il ne paraît : il s'agit moins d'une aide particulière à une catégorie de producteurs que d'une assistance générale à toute l'industrie laitière et un peu à toute l'agriculture. La prime sur le fromage empêcherait la baisse des autres produits laitiers et concourrait à une certaine stabilisation des revenus agricoles. Elle a été "économisée" par le gouvernement de Québec tandis que celui de l'Ontario continuait et continue de la payer. L'U.C.C. demande donc que le fromage soit payé aux producteurs le même prix chez nous que chez nos voisins. Mais surtout, elle veut par là et par ses autres demandes freiner un commencement de crise agricole, dissiper les inquiétudes qui pèsent sur nos campagnes et les remplacer par une raisonnable assurance de sécurité.

Dominique BEAUDIN

Journaux et Revues

Le prix de revient en agriculture

L'agriculture est comptée parmi les industries, mais il y a cette différence que les patrons sont légion et qu'ils sont à la fois employeurs et employés. Peu d'industriels souffrent de vendre leurs produits au-dessous du prix de revient. L'agriculteur qui persiste en son métier y est trop souvent contraint dans l'organisation actuelle. Que devient son salaire? Un hebdomadaire de France: "Le Syndicat agricole", parle des diverses mesures prises en son pays au cours des années pour déterminer et garantir le prix de revient. Il en arrive aux conclusions suivantes:

Les organisations agricoles en demandant la garantie du prix de revient pour leurs grandes productions, n'exigeaient pas un privilège.

L'industriel vend au-dessus de son prix de revient. Le salarié demande une rémunération qui tienne compte de ses charges vitales.

Pourquoi le cultivateur n'aurait-il pas le droit d'inclure dans les prix de ses produits un salaire égal à celui des autres travailleurs?

L'injustice est démasquée lorsque la taxation n'assure pas au producteur le remboursement des frais qu'il a engagés, lorsque la garantie du prix de revient ne joue plus.

Cette injustice révolte le paysan.

Elle ne profite d'ailleurs à personne.

La collectivité est également victime du mirage qui lui est présenté.

Si le blé et les principales denrées agricoles ne paient plus, le producteur n'a plus intérêt à les cultiver.

L'exode rural qui s'est intensifié pendant le dernier demi-siècle trouve là sa raison principale: c'est l'abandon de la terre qui ne paie plus.

Le chômage dans les villes provient à son tour de cette ruée des travailleurs des champs vers la ville, et du manque de pouvoir d'achat de l'exploitant. Faute d'argent, le paysan ne fait plus tourner son tracteur, il commande moins d'engrais. Le cycle de la baisse de la production agricole et industrielle commence, le cycle infernal des prix et des salaires ne tarde pas à s'ébaucher à nouveau.

Nos lois de mise sur le marché

Sous ce titre, M. Joffre Proulx, agronome, étudie dans la page agricole du "Messager de Saint-Michel" (Sherbrooke), les lois relatives au commerce des produits agricoles qui ont été édictées par Ottawa et les gouvernements provinciaux. Il existe une loi fédérale qui attend l'initiative des provinces et des lois provinciales en Colombie, en Ontario, en Nouvelle-Ecosse, etc. Dans Québec, les cultivateurs continuent de demander à un gouvernement sourd une loi de conventions collectives. Suit ici le paragraphe qui clôt l'article de M. Proulx:

Et dans Québec, qu'avons-nous en fait de loi de mise sur le marché des produits agricoles? Rien encore. La classe agricole est devenue majeure et elle veut maintenant des lois qui lui permettent de diriger elle-même l'écoulement de ses produits. Quand donc nos législateurs, à l'instar des autres gouvernements provinciaux, nous donneront-ils de telles lois? Quand donc nous permettront-ils de faire entre nous ou avec nos acheteurs des "ententes collectives?"



Réunions agricoles importantes

Au moment où nous écrivions ces lignes — le 27 janvier — se termine à Ottawa la réunion annuelle des Producteurs Laitiers du Canada (Dairy Farmers of Canada). Lundi, le 30, nombre de délégués à cette assemblée déménageront à Niagara Falls pour la réunion annuelle de la Fédération Canadienne de l'Agriculture.

Nous avons dans ces deux organismes les deux plus importantes associations d'agriculteurs au Canada. La première groupe toutes les organisations nationales ou provinciales d'agriculteurs intéressés de près ou de loin à l'industrie laitière, tandis que l'autre, d'envergure plus grande, réunit les représentants provinciaux ou nationaux de tous les groupes organisés dans les différents secteurs de l'agricultures canadienne.

Les coopérateurs agricoles du Québec sont représentés à ces réunions par le gérant général de la Coopérative Fédérée de Québec, M. Henri-C. Bois, agronome, directeur des Producteurs Laitiers du Canada et de la Fédération canadienne de l'Agriculture. M. Bois a tenu à être accompagné durant ces assises importantes de M. J.-E. Lussier, directeur à la Coopérative Fédérée de Québec du service des produits laitiers et avicoles. On sait que M. Lussier est, depuis plus d'un an, membre de l'Office des Produits Laitiers.

L'Union Catholique des Cultivateurs est aussi représentée par son président, M. J.-A. Marion, et son premier vice-président, M. J.-B. Lemoyne.

C'est dire que les agriculteurs du Québec auront voix au "Parlement de l'Agriculture." Les problèmes à discuter ne manqueront pas cette année. Ils n'ont d'ailleurs jamais manqué, mais, cette année, ils prennent un autre aspect et se présentent certainement sous un angle différent. L'agriculture canadienne est à un carrefour, à une croisée de chemins. Il n'est pas besoin de dire que les autorités gouvernementales du pays et des provinces canadiennes prêteront une oreille très attentive aux délibérations de ces jours-ci. Ce qui ressortira de ces discussions permettra à tous d'orienter les politiques.

Il nous est sûrement permis d'espérer des discussions fructueuses. Nous le souhaitons et nous osons croire que tous ceux qui jugent mal l'agriculteur et sa profession profitent de la publicité faite autour de ces assises nationales pour comprendre que l'agriculteur canadien n'est pas à négliger si on veut un Canada uni, fort et riche.

D'ailleurs, n'est-ce pas l'habitant du Canada qui a le premier ouvert le pays?

M. HARDY, agronome

Millet et sarrasin...

(Suite de la page 9)

tres exemples tout aussi convaincants. Mais cela suffit...

M. AUGER

De son côté, M. Auger n'est pas tendre pour les mauvaises herbes. Il veut leur faire une guerre à mort, les frapper s'il le faut en bas de la ceinture. Le meilleur moyen, à son avis, c'est de se servir d'une plante étouffante comme le sarrasin. Selon M. Auger, cultivé dans des conditions particulières, le sarrasin paralyse le développement des mauvaises herbes. Comment ça? Tout simplement parce qu'il couvre le sol et qu'il ne reste plus place pour les mauvaises herbes, à condition que le travail soit bien fait et fait à temps. Autrement, le chiendent, qui est tenace, pourrait étouffer le sarrasin. M. Auger indique comment il faut s'y prendre pour avoir le dessus. Tout le succès dépend de la façon de semer le sarrasin et du moment qui convient le mieux. Le chiendent étant une plante qui redoute l'ombrage, le sarrasin, qui est pourvu de larges feuilles s'étendant sur le sol, ne tarde pas à tenir son ennemi en échec.

Et voilà, ce n'est pas plus malin que cela. Il faut dire toutefois que le sarrasin, à la différence du millet, ne vaut rien comme fourrage. Il reste que c'est un bon engrais vert que l'on peut enfouir pour restituer au sol une quantité appréciable de matière organique.

Aux cultivateurs maintenant à faire leur choix entre ces deux plantes également étouffantes, mais de valeurs différentes. Mais commençons d'abord par écouter le programme du "Choc des Idées" du 6 février...

Prix de soutien pour les oeufs

Les journaux et la radio viennent de nous informer que l'honorable Gardiner, ministre de l'Agriculture dans le gouvernement canadien, a annoncé sa politique de soutien du prix des oeufs pour l'année 1950.

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous connaissons de cette nouvelle politique juste ce que la radio et les journaux en ont dit.

Depuis le 17 décembre 1949, date à laquelle ont cessé les achats d'oeufs par le gouvernement canadien, les prix ont subi la dégringolade que tout le monde connait, dégringolade qui a placé les aviculteurs dans une situation très difficile.

Au milieu de l'année, au cours de l'automne et encore au début de décembre, la Fédération canadienne de l'Agriculture, dont la Fédérée fait partie, avait exposé aux autorités fédérales la situation dans laquelle se trouverait notre aviculture si les contrats avec la Grande-Bretagne n'étaient pas renouvelés. Comme le gouvernement canadien s'était chargé, au cours de la guerre et après, de vendre nos produits agricoles sur le marché d'exportation, il était normal pour les aviculteurs de penser qu'ils seraient avertis à temps de l'intention de ce même gouvernement de cesser de s'en occuper, ou encore de connaître assez tôt les mesures qu'il trouverait à propos de prendre pour empêcher que notre industrie avicole subisse la crise qu'elle traverse depuis six semaines, en abandonnant pas mal de plumes.

Le gouvernement, pour des raisons auxquelles nous n'avons rien à voir, a attendu jusqu'au 26 janvier pour faire connaître sa décision. Dans l'intervalle, certaines organisations dont le rôle est de trouver des débouchés pour tous les produits agricoles du Québec, y compris ceux de l'aviculture, ont fait des efforts, dépensé de l'argent et trouvé certains débouchés qui, dans les conditions actuelles des prix, n'étaient pas sans avantage. Mais ce travail, entrepris parce qu'on ne comptait plus sur l'intervention du gouvernement, devient maintenant une pure perte.

L'effet de la politique annoncée le 26 par l'honorable Gardiner, ministre de l'Agriculture, sera apparemment de faire augmenter le prix des oeufs de quelques sous, ce que les producteurs apprécieront sans doute dans une certaine mesure, mais le problème, si nous comprenons quelque chose aux conditions actuelles, est loin d'être résolu.

La politique de soutien du prix des oeufs serait la suivante. A la fin de l'année 1950, le gouvernement paiera les oeufs à ceux qui, à ce moment, en détiendront au prix de 38c la douzaine pour les A-Gros et de 36c pour les A-moyens, plus évidemment les frais d'entreposage. Cela veut dire que les quantités d'oeufs dont nous n'aurons pu disposer au cours de l'année seront alors vendues. Les producteurs ne peuvent évidemment attendre à la fin de l'année pour être payés. Nous devrons les payer. De plus, nous nous demandons si la marge de 2c la douzaine entre les A-gros et les A-moyens est suffisante.

L'industrie avicole mérite ou ne mérite pas d'être protégée. Si elle mérite d'être protégée, pourquoi avoir attendu six semaines après la fin de notre contrat avec la Grande-Bretagne pour dire ce qu'on avait l'intention de faire. Nous ne pouvons croire que la décision de la Grande-Bretagne de ne plus acheter d'oeufs du Canada n'était pas connue depuis quelque temps. Pourquoi, en définitive, avoir laissé les prix descendre si bas si ce n'est pour se donner le mérite de paraître les relever?

Les aviculteurs étaient en droit de s'attendre à des attitudes plus logiques!

R. MARTIN, agronome.

Commandeur de l'ordre de St-Sylvestre

Sur recommandation de S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, M. Omer-E. Milot, cultivateur d'Yamachiche, vient d'être créé commandeur de l'Ordre de St-Sylvestre.

Nous désirons associer notre message de félicitations à tous les autres témoignages que M. Milot a reçus depuis quelques jours.

M. Milot, fils de paysan, a hérité des générations qui l'ont précédé de cette foi en la terre que nous voulons citer en exemple. Il a hérité de cette foi tout court que nous voulons imiter.

Carrière chargée que celle de M. Milot, cultivateur, conseiller, maire, coopérateur, gérant et directeur d'une coopérative locale, directeur et président de la Coopérative Fédérée, directeur et président de l'Union diocésaine de l'U.C.C., des Trois-Rivières, membre de la Commission de l'Industrie Laitière.

Lentement, avec le courage et la ténacité qui le caractérisent, secondé de la volonté inébranlable de faire du bien autour de lui, M. Milot a rempli toutes ces charges successivement et même n'en a-t-il pas rempli plusieurs à la fois? M. Milot est aussi un décoré de l'Ordre du Mérite Coopératif: il a rendu service aux siens.

Notre Saint Père le Pape vient de reconnaître en M. Milot le grand chrétien. C'est sûrement son plus beau titre et celui auquel il tient le plus. Il n'est pas besoin d'en dire plus long sur M. Milot, que les coopérateurs agricoles connaissent.

Je me souviens avoir lu quelque part une pensée tirée je ne sais d'où et que je retrouve ce matin en pensant à M. Milot. En lui offrant, au nom des coopérateurs agricoles, des félicitations très sincères, en le remerciant au nom des jeunes qui poussent du magnifique exemple de ténacité, de labeur, de volonté et de Foi qu'il leur donne, je dirai comme cet auteur oublié: "Tant qu'il existera sur cette terre un homme au coeur ardent, à l'âme généreuse et à la fois agissante, je ne veux pas désespérer des hommes."

M. HARDY agronome

UN HOMME, UN VOTE

(Suite)

Dans son cours de coopération, le Dr Henri-C. Bois dit ce qui suit: "Contrairement à ce qui se passe dans la société capitaliste, la société coopérative fait voter l'homme et non l'argent. Tout le monde sait que le contrôle d'une entreprise non coopérative appartient presque toujours à celui ou à ceux qui détiennent le plus gros capital, soit le plus grand nombre des actions. Il s'ensuit que les sociétés capitalistes sont presque toujours menées par un petit groupe qui a su acquérir la majorité des droits de vote, ou la majorité qui détient le pouvoir dans les sociétés capitalistes s'en sert à son avantage, sans accorder aux intérêts, aux besoins, aux désirs des personnes qui font affaires avec l'entreprise, d'autres considérations que celle de les satisfaire dans la mesure où il y a profit à le faire".

On conçoit plus facilement que le contrôle des activités d'une coopérative soit toujours protégé par ce grand principe démocratique, lequel remet et maintient entre les mains des membres ou des sociétaires seulement toutes les décisions qui ont trait à l'administration générale de la coopérative, comme toutes celles qui touchent à son orientation.

La direction et le contrôle démocratique impliquent nécessairement qu'il ne doit toujours y avoir qu'un seul vote entre les mains de chaque membres et, comme le dit le manifeste du Conseil supérieur de la coopération, cela est en vue "de laisser vraiment le contrôle au peuple des coopérateurs et de ne pas risquer que ce contrôle passe entre les mains des plus gros détenteurs de capitaux.

De son côté, voici ce que nous dit à ce sujet le Dr G. Fauquet, une des plus grandes autorités internationales en coopération:

"Dans les associations coopératives, tous les sociétaires ont le même droit de vote. Ce droit est attaché à la personne et, par suite, indépendant de toute quantité, que ce soit le montant du capital souscrit, ou le montant des opérations effectuées avec l'entreprise commune. Au contraire, lorsque cette entreprise dépend d'un groupement d'entreprises capitalistes, les droits de décision et de représentation sont proportionnels et déterminés par la même règle que les rapports économiques.

"Ainsi, dans les groupements d'entreprises capitalistes, l'économique seul considéré, introduit la considération des quantités et de leur proportion jusque dans les assemblées des usagers; au contraire, dans les sociétés coopératives, si l'économique régit nécessairement l'entreprise et l'utilisation qui en est faite par les sociétaires, il cède par contre le pas au social dans les rapports des sociétaires entre eux. Toute considération de quantité s'efface alors devant le postulat de l'égalité des droits attachés à la personne: même dignité en chaque homme, parité entre semblables".

Les pionniers de Rochdale ont donc adopté en matière d'administration le principe "un homme, un vote", indépendamment de la quantité des capitaux détenus par les membres. Les pionniers ont réalisé les conséquences d'un vote cumulatif: ce vote cumulatif qui pourrait tôt ou tard concentrer le contrôle de l'entreprise entre les mains de quelques sociétaires et conséquemment faire perdre à l'entreprise son caractère coopératif.

D'ailleurs aujourd'hui, dans à peu près tous les pays du monde où la coopération est connue, et dans tous les pays où la coopération est protégée par une législation, ce principe est universellement reconnu. Même si elle reconnait tous les autres principes coopératifs, une entreprise n'est pas coopérative si elle refuse d'accepter celui d'"un homme, un vote".

Chez nos voisins les Américains, ce principe est sacré. Voici ce qu'écrit Ward-W. Fetaow dans une communication intitulée "Three principles of agricultural cooperation":

"Le contrôle démocratique est probablement celui qui est le plus universellement reconnu en coopération agricole. C'est là d'ailleurs un idéal communément accepté pour notre forme américaine de gouvernement. Dans l'opération d'une coopérative, ce principe est basé sur le fait évident que ceux qui désirent bénéficier d'une organisation, les membres, doivent en conduire les destinées. S'ils ne contrôlent pas, les bénéfices qu'ils recherchent pourront disparaître.

"En d'autres mots, les bénéfices que vous recherchez par le moyen ou à travers votre coopérative sont des services ou des marchandises que vous voulez au prix coûtant. Tous les trop-perçus que votre association peut réaliser appartiennent à vous et aux autres membres. Pour protéger ces épargnes et empêcher qu'elles aillent ailleurs comme profits, vous et les autres membres devez contrôler votre organisation sur une base démocratique et juste".

Ce principe "un homme, un vote" est aussi respecté dans l'intégration verticale des coopératives, soit dans une coopérative de coopératives. On a évidemment là des sociétés d'un caractère plus spécial qui doivent grouper sans absorber.

(A Suivre)

Avis de convocation

Avis est par la présente donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la Coopérative Fédérée de Québec aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, de Montréal, les 22 et 23 février 1950, à 9 h. 30 a.m.

Donné à Montréal, le 30 janvier 1950.

R. Martin, secrétaire

Soyons prudents!

Déjà c'est le temps de penser aux semences. Il faut donc prévoir dès aujourd'hui les quantités dont on aura besoin pour le printemps.

Il est donc sage de prendre toutes les précautions qui s'imposent afin de s'assurer:

une livraison à temps
une qualité essentielle pour obtenir un rendement payant.

Il en coûte assez cher aujourd'hui pour ensemencer un terrain sans qu'on aille le gaspiller en ensemençant des mauvaises herbes. Ce n'est pas payant non plus d'ensemencer un terrain avec une semence qui germe à 50%.

Pour éviter ces ennuis coûteux adressez-vous dès aujourd'hui à votre

COOPERATIVE LOCALE membre de

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC



Les vainqueurs du concours provincial d'orge organisé depuis quatre ans par l'Association nationale des brasseries. On remarque, de gauche à droite, le R.P. Pamphile, de l'orphelinat agricole des Cèdres, qui remporte le 5è prix; M. Orval Smart, de Shawville, gagnant du 2è prix; M. Réal Primeau, de Ste-Philomène, qui a mérité le 1er prix; MM. Henri Brault, de Ste-Martine, et Rosario Brault, de St-Edmond, gagnants des 3è et 4è prix.

Le concours provincial de l'orge

Un rendement moyen de 45.6 minots à l'acre

Le vainqueur est M. Réal Primeau, de Ste-Philomène — Trois prix vont à la région formée des comtés de Châteauguay, Beauharnois et Soulanges

Le résultat du quatrième concours provincial pour l'amélioration de l'orge patronné par l'Association des brasseries du Québec avec le concours du Service de la grande culture de Québec et la division fédérale des produits végétaux, a été annoncé, mercredi soir dernier, à l'hôtel Queen's, de Montréal, lors d'une réunion qui a attiré un grand nombre de producteurs d'orges et d'agronomes. Le premier concurrent est M. Réal Primeau, de Sainte-Philomène, comté de Chateauguay, qui reçoit un prix de $150. Les autres gagnants, par ordre, sont M. Orval Smart, de Shawville, $100; M. Henri Breault, de Sainte-Martine, comté de Chateaugunay, $75; M. Rosario Breault, de Saint-Edouard de Drummond, $50, et l'Orphelinat agricole des Cèdres, comté de Soulanges, $25.

Un fait important à signaler en marge de ce concours, c'est que d'année en année s'améliore le rendement d'orge obtenu par les concurrents. En 1949, le rendement moyen à l'acre a été de 45.6 minots (soit 38.5 minots à l'arpent) pour les concurrents, comparativement à un rendement moyen de 22 minots à l'acre pour tous les cultivateurs de la province. La superficie moyenne cultivée était de 9 arpents. D'après M. André Auger, chef du Service de la grande culture, les résultats des années, 1949 et précédentes sont les suivants:

M. Auger cite des chiffres à ce sujet, pour montrer l'amélioration signalée: en 1946, avec 227 échantillons, on classait 26.4% dans le numéro un; 18.9% dans le no 2, 8.4% dans le numéro 3 et le rejet atteignait 46.3%; 1947, 170 échantillons, 35.3% no 1; 31.8% no 2; 8.2%, no 3, 24.7% de rejets; 1948, 165 échantillons, 59.3 % no 1; 24.3% no 2; 4.9% no 3, 11.5% de rejets; 1949, 136 échantillons, 68.4% no 1, 16.2% no 2, 10.2% no 3, 5.2% de rejets.

On remarquera aussi que les 1er, 3e et 5e prix ont été obtenus par des cultivateurs de la région no 3 (pour les fins du concours, comtés de Chateauguay, Beauharnois et Soulanges), avec les rendements les plus riches et les meilleurs.

Dans cette région, le rendement avec l'ordre Montcalm atteint pratiquement la perfection avec un classement de 95% dans le no 1, 90% dans le no 2, et 85% dans le no 3, sans aucun rejet.

L'objet principal de ce concours est d'améliorer la qualité de l'orge produite dans notre province par l'emploi de semences de haute qualité, de variétés à haut rendement répondant aussi bien aux besoins de l'industrie du malt qu'à ceux de l'alimentation des troupeaux.

Les juges du concours provincial jugé le 11 janvier dernier étaient MM. Paul Vézina et le Dr J.-E. Chevrette, respectivement professeurs de grande culture à Oka et à Sainte-Anne de la Pocatière, et M. Paul Gervais, agronome, attaché à la Station expérimentale de Lennoxville. Le Dr Emile Lods, du collège Macdonald et M. P.-J. Dax, de la Canada Malting Co., agissaient comme aviseurs des juges.

Cette année, 241 cultivateurs s'étaient inscrits à ce concours, et les gagnants ont été choisis parmi les 42 meilleurs producteurs du concours régional.

BANQUET

Après le succulent banquet où furent proclamés les noms des vainqueurs, il y a eu des allocutions prononcées par quelques invités d'honneur. Ce sont M. Georges Bouchard, sous-ministre-adjoint de l'Agriculture à Ottawa, M. Frank Jekell, gérant général de la National Brewers Association, A.-H. Martin, agronome du ministère ontarien de l'Agriculture. Au cours du repas, l'Ordre de Bon Temps exécuta un programme intéressant. L'organisation était sous la direction de M. H.-Georges Gauthier, secrétaire de l'Association des brasseries du Québec.

Les prix offerts ont été donnés par le ministère de l'Agriculture.

A côté des échantillons d'orge exposés dans la salle du banquet, on pouvait voir quelques spécimens de produits du lin récolté dans la province de Québec, depuis la gerbe de lin jusqu'à la toile à nappe et les serviettes de couleur. C'est M. Léopold Raynauld, agronome, qui avait organisé cette exposition pour la Coopérative centrale des Producteurs de Lin.

Journée d'étude à Ville La Salle

La coutume de tenir des retraites de formation rurale et des journées d'études sociales dans chaque fédération diocésaine de l'U.C.C. se répand de plus en plus. Il y en a eu une à Sherbrooke pour tous les dirigeants de l'U.C.C., qu'on a appelé "journées d'étude provinciales des dirigeants de l'U.C.C. Les fédérales de Nicolet, Joliette et Saint-Jean ont eu ou auront cette semaine leurs retraites sociales.

Cette semaine, on annonce qu'une autre de ces retraites se tient à la maison des RR. PP. Oblats de Ville LaSalle pour les cultivateurs du diocèse de Valleyfield.

Le congrès des pomiculteurs

La Société pomologique et fruitière du Québec se réunira de nouveau à Montréal, les 9, 10 et 11 février prochains. L'assemblée s'ouvrira jeudi, le 9, à 10 heures du matin. Au cours de l'après-midi, on entendra une conférence donnée par M. M. Robinson, secrétaire de l'Association des producteurs de fruits et légume. de l'Ontario. M. M.-H. Hudon présidera un forum sur les marchés, avec l'aide d'experts invités, MM. E. Blais, L.-B. Brault, P. Manovitz, Z. Parent, S. Steinberg et J.-E. Duchesne. Au banquet qui suivra, les conférenciers d'honneur seront MM. J.-G. Taggart et René Trépanier, respectivement sous-ministres de l'Agriculture à Ottawa et à Québec.

Le lendemain avant-midi, séance d'affaires. A 2 heures p.m., forum sur le contrôle des insectes et des maladies, présidé par M. R. Thompson, avec MM. A.-A. Beaulieu, L. Cinq-Mars, O. Gauthier, C.-E. Petch, O. Caron, Desmarteau, F. Godbout et J. Tardif. Le soir, il y aura une séance de vues animées.

L'assemblée se terminera samedi matin.

Prochain banquet des cuniculteurs

L'Association des producteurs de lapins de la province de Québec célèbre cette année son trentième anniversaire.

En vue de rappeler le rôle de premier plan qu'elle a rempli pour développer et améliorer cet élevage qui constitue une source de revenus de plus en plus considérables pour notre province, cet anniversaire sera célébré à l'occasion d'un banquet qui sera sous la présidence d'honneur du maire de Montréal, S. H. M. Camillien Houde.

Les directeurs de l'association ont voulu à cette occasion mieux faire connaître encore toutes les ressources que procure cet élevage. Aussi, non seulement tous les plats qui seront servis à ce banquet seront-ils préparés avec de la viande de lapin, mais ils seront préparés et servis par les élèves des cours culinaires de l'Ecole des arts et métiers sous l'habile direction de M. Emile Puvilland.

Il y aura aussi une exposition de merveilleux exhibits de fourrures de lapins préparées par les élèves des cours de couture, section de la fourrure, de la même école, tous ayant été faits sous la direction de M. L. Lahaie.

Le banquet aura lieu le 20 février prochain, à 7 h. 30 du soir, à l'Ecole centrale des arts et métiers (dans l'ancien immeuble de l'Université de Montréal), 1265, rue Saint-Denis, à Montréal. Afin de permettre de voir l'exposition attenante, la salle sera ouverte à 4 h. de l'après-midi.

Les éleveurs de lapins et tous les amateurs intéressés qui voudront prendre part à ce banquet sont priés de communiquer avant le 5 février avec le secrétaire de l'Association, M. E. Legault, 164, 5e avenue, Verdun.

On demande un prix de soutien pour tous les produits laitiers

Le président de l'Association des producteurs laitiers du Canada soutient qu'un état d'urgence existe en industrie laitière — Les cultivateurs ont, comme les ouvriers, le droit d'être bien rémunérés

Portant la parole au congrès annuel de l'Association des producteurs de lait du Canada *(Dairy Farmers)*, tenu à Ottawa au cours de la semaine dernière, le président de cette organisation a demandé au gouvernement fédéral d'établir un prix de soutien pour tous les produits laitiers.

Les produits laitiers canadiens, a affirmé le président de cette association, M. Gilbert McMillan, de Huntingdon, Québec, n'ont aucune chance de trouver des débouchés hur les marchés mondiaux où ils doivent lutter contre les pays à monnaies dépréciées. Il a soutenu qu'un état d'urgence existe dans la situation de l'industrie laitière au pays.

Si l'industrie laitière avait été exempte de tout contrôle et en mesure de mettre elle-même ses produits sur le marché, soutient M. McMillan, elle aurait pu, en effectuant un prélèvement sur toute la production, créer un fonds qui lui aurait permis de faire face à la situation. On ne peut donc pas lui reprocher de ne pas avoir été en mesure de parer à cet état d'urgence.

Tout en admettant que la question des subsides accordés par le gouvernement est matière à discussion, M. McMillan affirme qu'une industrie laitière prospère ne peut s'édifier sur le niveau actuel des prix à l'exportation en tenant compte du coût actuel de production au Canada. Nous croyons que le temps est venu de prendre une décision, de savoir au juste quelle importante notre industrie laitière est pour le Canada tout entier et si elle mérite d'être maintenue à son niveau actuel de production.

En présence d'une soxantaine de représentants d'associations professionnelles et de représentants des producteurs laitiers venus de toutes les parties du Canada, M. McMillan a déclaré que les producteurs ne sont guère en mesure d'influencer les prix du marché mondial. Mais, a-t-il ajouté, ils devraient s'efforcer de convaincre les consommateurs que des produits laitiers à bas prix ne sont pas une réponse satisfaisante à l'urgence d'assurer un niveau de vie convenable et de donner un pouvoir d'achat suffisant aux cultivateurs, qui ont droit tout autant que les ouvriers à une rémunération satisfaisante.

Selon M. McMillan, les producteurs de lait devraient également tenir une comptabilité rigoureuse pour s'assurer s'ils font tout leur possible pour produire le meilleur lait possible au plus bas coût de production possible. En définitive, dit-il, la baisse du coût de production qui apparaît dans cet état de comptes est aussi importante que l'obtention d'un prix élevé. Avec cette preuve en mains, il devient plus facile de réclamer des hausses de prix.

A la villa St-Jean du 5 au 8 février

Des journées d'études sociales organisées par la Fédération de l'U.C.C. de Saint-Jean auront lieu à la villa Saint-Jean, du 5 au 8 février inclusivement. Ces journées d'étude s'adressent à tous les cultivateurs du diocèse, membres ou non de l'U.C.C. Au programme, on remarque une conférence du R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V., et diverses autres causeries dont voici une liste sommaire: sur le syndicalisme agricole, par M. Cuthbert Brousseau, propagandiste de Joliette; sur l'[illegible]sement rural, par M. Marc Maunier, agent au C.N.R.; sur les assurances, par M. Gérard Demers; sur la façon de préparer et de tenir une assemblée de syndicat, par M. Gérard Giroux, agronome; le mercredi 8 février, on entendra M. Marcel Clément, professeur à l'Université de Montréal et à l'Université Laval, qui traitera du chrétien dans l'économie. On prie les cultivateurs d'assister nombreux à ces journées d'étude qui ne manqueront pas de leur être fort profitables.

Les communes...

(suite de la première page)

Depuis la fin de la guerre, le gouvernement a versé $7,500,000 aux producteurs de patates et de pommes des provinces maritimes, aux producteurs de lait en poudre, de fèves et de miel de l'Ontario pour couvrir les pertes subies par la baisse des prix. Cette année, le gouvernement paiera en subsides la somme de $1,500,000 pour couvrir la différence entre le prix de 28 cents la livre payé aux producteurs de fromage et le prix de 25 cents la livre que l'Angleterre consent à payer en vertu du récent contrat, de même que la différence entre 32½ cents la livre que recevront nos producteurs de bacon et les 29 cents que le Royaume-Uni paiera.



Une inondation en plein mois de janvier est un phénomène assez rare dans notre province. On en a vu une cette année, le 26 janvier, à Longueuil, ville située en face de l'Ile de Montréal sur le bord du Saint-Laurent. Le niveau des eaux est monté assez haut pour inonder plusieurs propriétés.

Une gerbe de petites nouvelles

Nommé propagandiste des mutuelles

On annonce de Chicoutimi la nomination de M. Marcel Villeneuve au poste de propagandiste des assurances mutuelles de l'U.C.C. Son travail se fera dans onze paroisses de la région: Girardville, Albanel, Mistassini, Saint-Eugène, N.-D. de Lorette, Sainte-Elisabeth de Proulx, Sainte-Jeanne d'Arc, Saint-Augustin, Saint-Stanislas, Saint-Ludget et Sainte-Marguerite. M. Villeneuve est fils de cultivateur. Il s'est occupé de la J.A.C. et de l'U.C.C. dans sa paroisse, Saint-Stanislas, et a fréquenté les chantiers coopératifs de l'U.C.C. pendant quelques saisons.

Propagandiste à l'honneur

M. Paul-Emile Coulombe, de Saint-Prime, s'est classé le meilleur propagandiste de la province en assurance-cie pour le compte de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. Il a à son crédit un total de $186,100 de propositions. Ce chiffre représente 36% des affaires de la Mutuelle-Vie dans la région. M. Coulombe, nommé l'an dernier propagandiste de secteur, avait un territoire de dix paroisses entre Roberval et Saint-Edmond des Plaines.

Augmentation du capital social

Le Syndicat coopératif agricole de Bagotville vient de porter son capital social de $50 à $150 par membre. Cela permettra au syndicat d'améliorer sa situation financière, de mettre sur pied de nouveaux services et de doubler le capital social. Le nombre des administrateurs a été porté de 5 à 9. Malgré un incendie, le syndicat termine l'année avec un trop-perçu appréciable, qui sera distribué en ristournes en partie seulement. Les membres ont tous prêté leur ristourne pour cinq ans.

On réclame des prix minimums

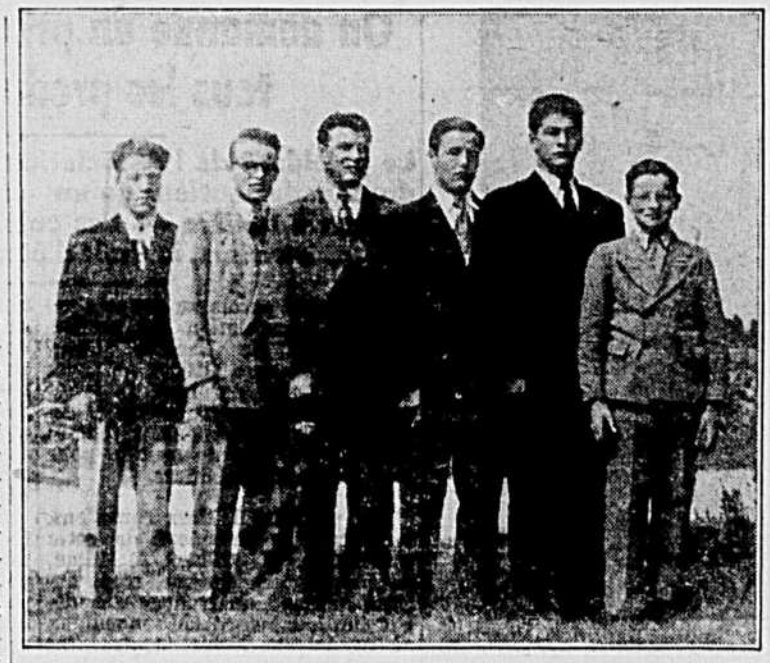
Plus de 500 cultivateurs, membres de la fédération d'agriculture des comtés de Glengarry, Dundas et Stormont (Ontario), ont adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral d'établir un prix minimum pour les oeufs et de relever le plafond sur les prix du bacon et du fromage. On a adopté ces résolutions au cours d'une assemblée tenue à Finch, petit village situé à 40 milles au sud d'Ottawa.

Sommes versées au fonds de propagande

La Société coopérative agricole de Jonquière, qui tenait récemment son assemblée annuelle, décidait de souscrire au fonds de propagande de l'U.C.C. un montant représentant .1 de 1% de son chiffre d'affaires. La part versée à la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay s'élève à $163 et celle versée au syndicat local à $81. Depuis cinq ans déjà, les cultivateurs ont établi ce mode de coopération financière entre les coopératives agricoles de la région et l'U.C.C.

Retraite de formation sociale à Joliette

On rappelle que la retraite de formation sociale, déjà annoncée, qui aura lieu du 31 janvier au 3 février à la Maison Querbes de Joliette, est organisée par la Fédération de l'U.C.C. de Joliette pour la formation de chefs ruraux. Au programme, on remarque des forums ou discussions libres chaque jour, deux conférences de M. Marcel Clément sur des questions économiques, des causeries sur les chantiers coopératifs, la comptabilité agricole, les assurances de l'U.C.C., les Caisses populaires, les conventions collectives, les meuneries coopératives, etc.



Ces solides gaillards sont, de gauche à droite, Hubert, Louis-Marie, Aimé, Michel et Lin Auger, enfants de M. et Mme Louis Auger, cultivateurs, de Ste-Emmélie de Lotbinière. Tous sont assurés dans la SOCIETE MUTUELLE-VIE DE L'U.C.C.

La cause Hamel vs Allard

Quelques points du jugement prononcé par Son Honneur le juge J.-A. Savard

En dernière heure, la semaine dernière, la *Terre de Chez Nous* a exposé brièvement "le dénouement" du procès Allard-Hamel. Ce long procès s'est terminé, comme l'on sait, par la condamnation de M. Pierre Hamel à payer le montant de $200 en dommages, plus les frais de la cause, à M. Urgel Allard, chef du service de l'inspection du lait du bureau municipal d'hygiène de Québec.

Il est impossible de donner tous les détails de ce jugement qui couvre, d'après un quotidien de Québec, 103 pages bien comptées de texte dactylographié. C'est une abondance de détails dont un simple hebdomadaire ne saurait se payer le luxe. Ce procès lui-même a duré près de deux mois, du 7 decembre 1948 au 21 janvier 1949. Et le jugement a été rendu exactement un an plus tard, en janvier 1950. On prétend que la justice a le bras long. Nul ne contestera qu'il lui faut du temps pour rendre ses arrêts.

Rappelons les faits. M. Urgel Allard, du bureau municipal de l'inspection du lait de Québec, avait intenté une action au montant de $2,000 en libelle diffamatoire à la suite d'une lettre publiée dans l'*Action catholique* de Québec. Cette lettre, signée de M. Pierre Hamel, exposait une situation de fait intolérable et préjudiciable aux intérêts des producteurs de lait de la région de Québec et désignait M. Allard comme l'un des principaux responsables de cette situation. Le demandeur a soutenu avoir été lésé dans sa réputation et a poursuivi M. Hamel.

Ce dernier, fort de l'appui d'un groupe important de producteurs, a plaidé que la lettre a été écrite en toute bonne foi et dans l'intérêt public, à titre de directeur de la Fédération des Syndicats de producteurs de lait et de publicis-te de l'U.C.C. de Québec-Nord. Il dans sa lettre étaient vrais. M. Hamel avait assigné une soixantaine de témoins. Quarante-neuf sont venus témoigner en sa faveur. Cette cause a donc suscité un intérêt considérable chez la classe agricole de la région et de la province.

Dans son jugement, le savant juge, M. J.-A. Savard, a reconnu que le défendeur pouvait être sincère, ce qui ne fait pas le moindre doute, mais qu'il était allé trop loin. Il affirme que M. Hamel a été incapable de prouver la vérité de ses accusations. "L'étude de la preuve, dit le juge Savard, laisse voir que la preuve est loin d'être stupéfiante. Le défendeur peut être sincère. Il a cru à l'exactitude des faits qui lui avaient été rapportés par ses commettants, mais lorsque ces derniers, appelés à faire la preuve de leurs griefs, sont venus témoigner en Cour pour donner des précisions, ils ont failli complètement à faire la preuve des faits qu'ils avaient rapportés au défendeur".

Le juge Savard soutient, contrairement à ce qu'avait affirmé M. Hamel, qu'"il n'est pas prouvé que le bureau d'hygiène de Québec soit le moins bien réputé de tout le pays". Il affirme que le défendeur "est allé trop loin, que le ton de sa lettre manque de mesure, que les attaques qu'il porte sont très graves et qu'il a grandement exagéré les faits qui lui avaient été rapportés". Toutes choses évidemment qui ont pesé de tout leur poids sur l'issue du jugement.

Le juge Savard admet — et c'est à notre avis une admission importante — que tout n'est pas parfait au bureau d'hygiène de la cité de Québec. Il se rachète aussitôt en ajoutant que "de là à dire qu'il est le moins bien dirigé de tout le pays, comporte une exagération grossière". Il admet encore que M. Allard "a pu commettre quelques erreurs, mais, ajoute-t-il encore, ses officiers supérieurs et les médecins hygiénistes de la province lui donnent un certificat de compétence après l'avoir vu à l'oeuvre . . Le directeur est le Dr Berchmans Paquet, médecin et diplômé en hygiène de l'Université de Toronto. Le laboratoire, toujours selon le juge Savard, est sous la direction de M. Rousseau, ingénieur chimiste. C'est lui qui préside aux analyses et à l'épreuve du lait."

Autre admission de M. le juge Savard: "Il se peut, dit-il, que des améliorations pourraient être utiles, mais, ajoute-t-il, le service est aussi bon qu'il peut l'être, avec le personnel que le conseil de la cité de Québec a mis à sa disposition." Il affirme ensuite que "ces règlements ont été décrétés pour protéger la santé publique, que c'était le devoir du demandeur d'être sévère, que le bureau d'hygiène a bien fait d'exagérer l'examen des troupeaux atteints de brucellose, que jamais ce bureau ni le demandeur n'ont ordonné l'abattage des troupeaux . .

Pour toutes ces raisons et d'au-

(Suite en page 15)

Pour le soutien des prix agricoles

De nombreux messages ou télégrammes ont été envoyés vers la fin de décembre au premier ministre Saint-Laurent et aux députés fédéraux des comtés concernés pour protester contre la baisse des prix de certains produits agricoles et réclamer un prix de soutien ou le maintien des prix du fromage, du bacon et des oeufs au niveau de ceux de 1949. Nous avons déjà publié plusieurs centaines de noms de syndicats ou cercles qui ont agi promptement. Voici une autre liste de cercles ou syndicats qui, à leur tour, nous informent de leurs démarches:

Saint-Clet (Soulanges); Saint-Côme (Beauce); Milan (Frontenac); Waterville (Compton); Sainte-Luce (Rimouski); Saint-Joseph (Kamouraska); St-Gérard (Wolfe); Notre-Dame de Lourdes (Mégantic); L'Epiphanie (L'Assomption); Saint-Ambroise (Chicoutimi) .

L'industrie du sucre d'érable

Un chiffre d'affaires de plus de $2 millions à la fabrique coopérative de Plessisville

Après avoir payé à ses membres des remises initiales de 23, 25, 27 et 28 sous la livre de sirop, selon la qualité du produit, la Société des Producteurs de Sucre d'Erable de Québec leur paiera, en guise de ristourne, un montant additionnel de 4 sous la livre.

Ainsi en a décidé le Bureau des directeurs dont la décision a été ratifiée à l'assemblée générale des délégués de districts réunis, le 26 janvier, sous la présidence de M. Georges Lamontagne, cultivateur de St-Hilaire de Dorset, réélu directeur avec ses collègues de l'an dernier, MM. Eugène Beauchesne, de Plessisville; J.-A. Nadeau, de St-Charles de Bellechasse; Ephrem Allard, de St-Didace, et J.-B. Dorais, de Ste-Anne de Stukely.

L'assemblée s'est tenue dans le nouvel immeuble érigé à Lévis par la Fédération des Caisses Populaires, lequel sera connu sous le nom d'édifice Desjardins, en mémoire du fondateur de la première caisse, il y a cinquante ans, anniversaire qui sera célébré avec éclat au cours de l'été.

Au cours de 1949, la fabrique des Producteurs de Sucre d'Erable à Plessisville a traité un million de livres de sirop de plus qu'en 1948. Son chiffre d'affaires dépasse les $2 millions. Elle compte 3,858 sociétaires répartis dans les districts suivants: Dorchester et Bas St-Laurent, 1,111; Beauce-Frontenac, 807; Bois-Francs, 919; Cantons de l'Est, 533; Nord du St-Laurent, 306, et le nouveau district de St-François, englobant les comtés de Compton, Richmond et Stanstead, 182 membres. L'assemblée a ratifié cette nouvelle division des districts pour fins d'administration et de propagande.

Dans ses commentaires, le gérant général, M. Cyrille Vaillancourt, a félicité les producteurs des progrès réalisés dans la fabrication d'un sirop remarquable par l'uniformité de sa densité, facteur qui, joint à l'expérience d'un personnel bien entrainé, a contribué à réduire notablement le coût de fabrication des divers produits vendus par la coopérative.

Le 25e anniversaire de la Coopérative donnera lieu à des manifestations diverses dont le programme a été adopté en principe. Il comporte, en août, le pèlerinage annuel des sociétaires à Ste-Anne de Stukely, endroit qui sera bientôt connu sous le vocable de Ste-Anne-des-Erables; en septembre, messe solennelle et réunion générale des sociétaires et invités à Plessisville, siège de la fabrique, des laboratoires et des entrepôts de la Société; enfin, pose d'une plaque commémorative à St-Prosper de Dorchester, en mémoire des 17 producteurs fondateurs de la Société, à une date à être déterminée.

Les membres ont adhéré au système de fonds de retraite des employés des caisses populaires et de sociétés coopératives en faveur du personnel permanent de leur société Ce fonds de retraite est contributoire pour l'employeur et l'employé au taux de 5% du salaire.

Les sociétaires s'émeuvent de l'ampleur des infractons commises à la Loi des Produits de l'Erable et entendent réagir en vue d'enrayer

(Suite en page 15)

EPHEMERIDES

Des numéros publiés par La Terre de Chez Nous *le 5 février 1930 — il y a vingt ans... le 6 février 1935, — il y a quinze ans... et le 24 janvier 1940, il y a dix ans... nous avons tiré les notes suivantes:*

Voilà vingt ans . . .

La Société des Jardiniers-Maraîchers tient son congrès. Les assistants, au nombre de 200, approuvent le programme Perron. Ils protestent contre la situation qui prévaut au marché Bonsecours qui favorise "l'écoulement des produits étrangers au détriment des produits locaux".

Le président général, M. Aldéric Lalonde, rend hommage au *Devoir* qui vient d'avoi r20 ans. "Le *Devoir*, écrit-il, constitue jusqu'à présent une école d'intellectualisme, de fierté nationale et religieuse".

Voilà quinze ans . . .

On publie le rapport de la commission d'enquête sur l'électricité. On signale entre autres difficultés de l'électrification rurale celle-ci: Le coût approximatif de service d'électricité à un consommateur rural est plus élevé que celui requis pour esrvir un consommateur de ville.

L'Institut agricole d'Oka donne des cours abérgés d'agriculture à près de 125 cultivateurs avec l'aide du ministère de l'Agriculture. Ces étudiants ont formé une association d'anciens qui a comme président M. Arcade Larochelle, de Missisquoi.

Voilà dix ans . . .

Les dirigeants agricoles de tout le Canada se rencontrent à Ottawa. M. Abel Marion, qui représente l'U.C.C., dirige les délibérations. Prononçant le discours d'ouverture, il insiste sur la nécessité de prévoir les conditions d'après-guerre. Il fut une fois de plus question de la cuillerée de beurre en surplus qui fixe le prix de toute la cuvette.

La Coopérative Fédérée de Québec tient son assemblée annuelle à Montréal. M. J.-N. Bérard, président pendant 9 ans, démissionne et est remplacé par M. Omer Milot, de Yamachiche, qui est (en 1940) président diocésain de l'U.C.C. des Trois-Rivières. M. J.-A. Pinsonneault, de Sherrington, est élu vice-président.

BIENTOT
CRE-O-SO
UNE MACHINE AMELIOREE POUR LA FERME

BEIGNETS délicieux faits en un INSTANT!



C'EST UN PLAISIR MAINTENANT DE FAIRE DES BEIGNETS tandis que la famille se prépare à déjeuner, ou lorsque des visiteurs inattendus vous arrivent pour veiller. Préférés des enfants pour leurs joyeuses réunions de vacances, ou durant les longues soirées d'hiver, les chauds beignets dorés sont savourés de toute la famille.

Le Faiseur de Beignets élimine les procédés de refroidissement, de roulage et de coupage de la pâte. Versez la pâte dedans, le dispositif accomplit le reste.

Facile à manoeuvrer. Même un enfant peut faire des beignets délicieux par ce moyen si simple si rapide. Se désassemble facilement pour permettre un nettoyage complet et rapide.

4 recettes de beignets incluses: 1) Beignets à la vanille. 2) Beignets au rum. 3) Beignets à la mode française. 4) Beignets à l'orange à la crème sure.

Essai pour approbation
Essayez-le pendant 10 jours; si vous n'êtes pas 100% satisfait, retournez-le et votre argent vous sera remboursé promptement, y inclus les frais d'expédition. Vous ne risquez rien.

Pesez sur le pressoir puis relâchez-le pour des beignets bien formés

1.50 PORT PAYE

CONTIENT 24 BEIGNETS D'UN SEUL REMPLISSAGE

DECOUPEZ ET POSTEZ CE COUPON

HEATHER SPECIALTIES,
Box 3577, Station B, Winnipeg, Man
S'il vous plait, faites-moi parvenir votre merveilleux "Faiseur de Beignets"
J'inclus $ _____ ou envoyez L.C.R. ☐
pour _____ appareils.
Nom _____
Adresse _____

Les abbés Caron et Beaulieu sont décorés

Quatre prêtres du diocèse de Rimouski viennent d'être décorés de la médailles de *Pro Ecclesia et Ponifice* des mains de Son Excellence Mgr Georges Courchesne, archevêque de Rimouski. Cette décoration leur a été remise au cours d'une réception à l'Archevêché à l'occasion du retour de Rome de Son Excellence Mgr Courchesne.

Parmi les prêtres honorés par Rome, mentionnons M. l'abbé Jean-Baptiste Caron, aumônier de l'une des fédérations de l'U.C.C. du diocèse de Rimouski, et M. l'abbé Léon Beaulieu, ancien aumônier de la Fédératioen de l'U.C.C. de Rimouski-Ouest et actuellement principal de l'Ecole Normale de Rimouski.

Cette remise de décoration s'est faite par Mgr l'Archevêque lui-même à l'issue d'un dîner qui groupait une centaine de membres du clergé du diocèse et de la ville de Rimouski. Son Excellence raconta ensuite ses impressions de son séjour à Rome lors de son voyage *ad limina*.

Nous avons déjà publié les noms de quelques décorés de la médaille *Bene Merenti* de ce diocèse, parmi lesquels on relevait quelques cultivateurs et agronomes.





Au nombre des prêtres du diocèse de Rimouski décorés de la médaille Pro Ecclesia et Pontifice, on remarque M. l'abbé Jean-Baptiste Caron (à gauche), aumônier de l'U.C.C., et M. l'abbé Léon Beaulieu, ancien aumônier.

Le rapport de M. J.-E. Lemire

Sur la situation de la culture de la betterave à sucre dans le Québec

M. J.-E. Lemire, directeur de la production de la betterave à sucre, a donné une intéressante causerie lors du congrès annuel de l'Association des producteurs de betteraves du Québec tenu à St-Hyacinthe le 17 janvier. L'espace ayant manqué la semaine dernière, nous nous permettons de revenir sur le sujet et de donner un résumé plus substantiel de cette causerie qui devrait intéresser vivement les producteurs de betteraves à sucre.

M. Lemire note d'abord que l'on vient de terminer une année qui fera époque dans les annales de l'agriculture. La récolte de betteraves de l'an dernier était de 27,500 tonnes et le rendement de 9.57 tonnes à l'acre. Cette année, elle dépassait 68,500 tonnes et le rendement est de 11 tonnes. Le revenu brut à l'acre a été cette année de $143, comparé à $124.41 l'an dernier. Cette récolte provient de 2,178 fermes de 34 comtés. Le comté de St-Hyacinthe vient en tête avec 23,914 tonnes, soit 34.7%. Il comptait 557 producteurs qui se sont partagé la somme de $310,882, une moyenne de $540 par producteur. Le comté de Napierville vient ensuite avec une production de 8,202 tonnes provenant de 260 fermes. La Raffinerie versera aux cultivateurs de ce comté la somme de $106,626, soit une moyenne de $410 par producteur.

Les comtés de Verchères, Bagot et Rouville ont obtenu des rendements de 4,000 à 6,000 tonnes. Ceux de la rive nord — Berthier, Montcalm, Joliette et l'Assomption — ont produit 9,000 tonnes.

Ces divers résultats, de dire M. Lemire, sont très encourageants et de nature à augmenter le nombre des adeptes de cette culture.

M. Lemire attribue ces résultats à une température particulièrement favorable, à une bonne préparation du sol, à un bon entretien des cultures, à une main-d'oeuvre suffisante et mieux qualifiée, à l'appui éclairé du corps agronomique. Il explique ensuite chacun de ces facteurs et déclare que nous "nous n'avons pas faibli à la tâche et que les directives qui vous ont été données depuis l'introduction de cette culture dans la province vous ont été d'un précieux secours pour assurer le succès..."

Après avoir dit un mot des moyens de propagande employés pour atteindre le plus grand nombre de cultivateurs possible: la radio, les journaux, les conférences, les visites à domicile, les assemblées publiques tenues dans 13 comtés et suivies par 3,120 personnes, M. Lemire explique pourquoi la culture de la betterave a été lente à s'implanter dans Qué-

(Suite à la page 23)

La conservation de nos ressources est un des plus graves problèmes de l'heure

Une conférence de M. Georges Maheux au Jardin botanique de Montréal devant les membres de la Société canadienne d'Histoire naturelle

La conservation des ressources naturelles commence M. Maheux, est un sujet qui connait aujourd'hui une grande vogue. Publications nombreuses, controverses mettant aux prises pessimistes et optimistes quant à l'avenir du monde, travaux de restauration du sol en divers pays, organisation mondiale de propagande et d'assistance pour les nations pauvres ou arriérées: tout cela trahit l'inquiétude du monde devant la gravité d'un problème de portée universelle, car le monde s'accroît à une cadence accélérée, alors que les ressources qui entretiennent la vie demeurent presque statiques.

Il est inadmissible que nous ne profitions pas des leçons de l'hsitoire. Aujourd'hui, le monde se partage en deux groupes: pays surpeuplés où la lutte pour la vie est âpre ou même angoissante; pays à peuplement épars où une abondance relative entretient de funestes abus.

La conservation devient forcément la plus importante affaire de l'humanité, car elle vise à satisfaire la faim, combattre la misère, élever tous les peuples à un niveau de vie décent. Satisfaire la faim, assurer à tous un régime alimentaire normal, c'est à la fois préserver la santé des individus, répandre partout le bien-être et garantir la paix.

Bien que le Canada soit un pays jeune, poursuit M. Maheux, l'occupation humaine s'y traduit déjà en abus dont souffrent le sol et la forêt. Dans notre intérêt immédiat et médiat il est donc urgent que nous nous mettions à la tâche, afin de corriger les abus et d'assurer la pérennité de nos ressources vivantes. Dans ce domaine, s'il y a interdépendance des peuples par tout l'univers, il y a aussi interdépendance étroite entre la terre, la forêt et l'eau. Toute mesure destinée à conserver un Canada riche, hier comme aujourd'hui, doit embrasser l'ensemble du problème, ou elle s'avérera inefficace.

Pour ce qui est du sol, les résultats de l'imprévoyance et de l'ignorance se classent en trois catégories: agronomiques, sociaux, économiques. En effet, la baisse de la fertilité, la détérioration graduelle par l'eau et le vent provoquent la diminution des rendements et amènent fatalement des perturbations économiques et sociales.

Ainsi, les terres impropres à la culture, les terres mal aménagées entretiennent la pauvreté et finissent par chasser le propriétaire. Avec sa famille il devient une charge pour l'Etat ou il quitte le pays. La terre épuisée, source de malnutrition, forme des êtres chétifs, proies faciles que guettent les maladies. Les déboisements exagérés ou mal à propos déclenchent des inondations qui affectent à la fois les bonnes terres, les villages, les moyens de transport et parfois mettent littéralement les villes en état de siège. Enfin, l'érosion charroie la bonne terre partout où elle ne peut être utile. Elle obstrue les drainages, mine les routes, encombre bassins et réservoirs, emplit le lit des rivières.

Il y a des remèdes et des moyens préventifs que nous devons au plus tôt utiliser. Cela exige le concours de l'Etat, des cultivateurs et des exploitants de la forêt, ainsi la collaboration des classes dirigeantes et du peuple.

Et M. Maheux conclut: Il est urgent que nous nous mettions à l'oeuvre avant que passe l'heure favorable. La grande leçon de l'histoire, en fait de conservation de la terre, des forêts, de l'eau est très simple et très claire. Les ressources de n'importe quelle nation, de n'importe quelle région, sont unes et indivisibles. Ainsi en va-t-il du bonheur ou du malheur de l'humanité, de sa prospérité ou de sa misère.

Cours d'agriculture et de sociologie aux jeunes agriculteurs de Saint-Hyacinthe

La première série a eu lieu du 16 au 20 janvier—72 fils de cultivateurs suivent ces cours — Les questions traitées

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, les jeunes qui cultivent des terres fertiles situées dans un des coins les plus prospères de la province, sont soucieux de leur avenir. Si le succès leur sourit plus tard, c'est parce qu'ils auront répondu avec enthousiasme à l'appel de M. Léo Traversy, propagandiste des jeunes agriculteurs de la région maskoutaine qui, avec la collaboration de M. l'abbé Roland Salvail, aumônier de la J.A.C. du diocèse de Saint-Hyacinthe, de Domina Fortin, agronome du comté, a organisé des cours de technique agricole et de formation professionnelle.

Soixante-douze fils de cultivateurs, dont 35 venant de Saint-Thomas d'Aquin, 18 de la Présentation et 19 de Saint-Barnabé, suivirent la première série de cours qui eurent lieu du 16 au 20 janvier. Le programme était passablement chargé, mais très pratique. Dans le domaine agricole, il comprenait des leçons sur l'exploitation rationnelle des fermes données par M. Domina Fortin, sur l'horticulture, par M. Bernard Cossette, sur la réalisation coopérative, par M. Roger Arcand, sur la betterave à sucre, par M. Bruno Bellemarre, sur l'élevage des porcs, par M. Alphonse Deschesne, sur l'organisation des pâturages, par M. André Paris, sur la sylviculture, par M. Hermel Fournier, I.F.

Les questions sociales et professionnelles furent abordées par M. l'abbé Salvail qui traita du monde rural, de ses maux et de ses remèdes; M. Jean-Guy Blouin, président général de la J.A.C. exposa les problèmes des jeunes et de leur avenir, ainsi que leur formation par la J.A.C. Quant à l'association professionnelle, elle trouva un fervent propagandiste dans la personne de M. Jean-Baptiste Lemoine, président diocésain de l'U.C.C. M. l'abbé Salvail enseigna aux jeunes comment faire de l'apostolat catholique et social.

La deuxième série des cours,

(Suite à la page 23)

A la coopérative de Sainte-Sophie

L'assemblée de la Société coopérative agricole de Ste-Sophie de Terrebonne a eu lieu le 14 décembre dernier en la salle paroissiale sous la présidence de M. Walter Kirk. M. le curé J.-A. Labonté, M. J.-A. Parenteau, agronome du comté, M. Henri Lavoie, représentant de la Coopérative Fédérée, M. Gérard Tessier, vérificateur, ainsi qu'un bon nombre de sociétaires étaients présents à cette réunion.

M. Tessier a d'abord donné lecture du bilan de l'année. La Coopérative a fait un chiffre d'affaires total de $103,000. Elle a fabriqué 82,661 livres de beurre. Malgré une diminution d'environ 9,000 livres dans la production sur l'année dernière, il y eut quand même un bénéfice de $99.30. Ce bénéfice s'explique par le fait que la Coopérative paie 71½ cents la livre de gras avec un taux de fabrication aussi bas que 4 cents la livre.

On a discuté un projet de reconstruction de la fabrique et celui de se fusionner avec une coopérative voisine plus grosse et plus entreprenante. Le représentant de la Coopérative Fédérée a expliqué le bilan et a conseillé aux cultivateurs d'être très prudents avant de reconstruire et de bien étudier le projet avant de le mettre à exécution.

L'assemblée se termina par quelques paroles d'encouragement de M. le Curé qui rendit hommage aux directeurs de la Coopérative. Il conseilla aux cultivateurs d'étudier sérieusement et de se mettre en état de vivre et de vivre chez eux. Il demanda l'aide de l'agronome pour édifier une nouvelle bâtisse qui sera à l'avantage des cultivateurs de cette paroisse et qui, de cette façon, répondra aux désirs du Pape qui conseillait récemment aux coopérateurs belges et aux ouvriers italiens de conserver leurs petites industries qui, dit-il, serait leur salut.

LE GERANT



peut être dû aux reins!

Chaque goutte de votre sang passe à travers les reins une fois toutes les 7 minutes. Quand les reins ne filtrent pas les impuretés, votre organisme s'alourdit. Vous pouvez être fatigué et avoir mal à la tête—vos articulations sont douloureuses et vous avez mal au dos!

Les reins et le foie devant tous deux dépurer le sang, le meilleur traitement doit donc aider ces deux organes. Les Pilules Dr. Chase pour les Reins et le Foie font cela à fond. Quand vous prenez des Pilules Dr. Chase pour les Reins et le Foie, vous savez que c'est un produit sûr que les Canadiens prennent depuis plus d'un demi-siècle.

Si vous avez mal au dos ou êtes "mal en train", soignez vos reins—essayez les Pilules Dr. Chase pour les Reins et le Foie. 4F

Pilules Dr. Chase pour les REINS et le FOIE

PEINTURE GARANTIE
directement du manufacturier
$3.00 le gallon
VERNIS — ÉMAIL
Demandez notre liste de prix
Cie de Peinture et Vernis
"ENO"
8614 de l'Épée
MONTREAL 15

Si vous êtes faibles, nerveux, sans entrain

Retrouvez vitalité, vigueur, énergie

Ne souffrez plus de faiblesse, lassitude, dépression nerveuse, dues à la pauvreté du sang. Réveillez-vous frais et dispos, soyez plein d'entrain toute la journée, ayez une réserve d'énergie pour le soir. Prenez Ostrex. Contient fer, vitamine B1, calcium, phosphore. Tonifie le sang, reconstitue l'organisme, stimule et renforcit, améliore l'appétit et la digestion. Coûte peu. Nouveau format d'essai seulement 60c. Essayez aussi les comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer vigueur, entrain, vitalité, à partir d'aujourd'hui. Toutes pharmacies.



POUR TOUS LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

LA TOLE GAUFREE D'ALUMINIUM "ROYAL" DE GONNEVILLE que nous fabriquons vous permet d'économiser de trois manières, par comparaison avec tous les autres produits semblables présentement sur le marché. Voici comment :

1—Nous sommes les seuls manufacturiers au Canada à vous offrir des longueurs de tôle gaufrée d'aluminium allant jusqu'à 15 pieds, ce qui vous permet d'économiser aussi bien sur la main-d'oeuvre que sur le nombre de feuilles de matériel à acheter. AUCUNE PERTE.

2—Vous économisez également sur la largeur quand vous achetez la Tôle Gaufrée d'Aluminium "Royal". Nous nous spécialisons dans la tôle de 36 pouces couvrant 32 pouces de largeur net, ce qui représente encore un autre avantage appréciable aussi bien qu'une économie de main-d'oeuvre, par comparaison avec des matériaux de moindre largeur.

ROYAL A.L. GONNEVILLE CHARETTE P.Q.

3—L'épaisseur de la Tôle Gaufrée d'Aluminium "Royal" est dans le 24 ga., absolument le plus épais qui soit offert par aucun fabricant. Tous ces avantages, dont plusieurs sont exclusifs à la Tôle Gaufrée d'Aluminium "Royal", représentent une économie pour vous, une meilleure apparence pour vos constructions et une plus longue durée.

Ecrivez-nous en nous donnant la grandeur de la couverture, soit du faîte et des chevrons, et nous nous empresserons de vous fournir un estimé gratuit. Rappelez-vous qu'il y a une offre speciale pour ce temps-ci de l'année. A vous d'en profiter !



Rappelez-vous que le fameux revêtement ALGO-BRIQUE donne à votre maison et à vos dépendances le fini et la durée de la brique. Toutes les couleurs en stock avec joint blanc ou noir. Aussi les papiers à couvertures, bardeaux d'asphalte, planches murales, peinture et vitre, etc.

"ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER"

Servez-vous du coupon ci-dessous. Demandez nos estimés aujourd'hui. BENEFICIEZ DE L'OFFRE SPECIALE !

A.-L. Gonneville, Charette, comté Saint-Maurice, P.Q.
Envoyez-moi détails sur le matériel mentionné à la suite de mon nom.

Nom .....

Adresse .....

Suis intéressé dans .....

.....

A. L. GONNEVILLE
DEPT. L. CHARETTE, CTÉ ST MAURICE



Photographie prise à l'occasion du congrès annuel de l'Association des Eleveurs de "Shorthorn" qui a eu lieu récemment à Montréal. On remarque à la table d'honneur les principaux dirigeants de l'Association. On sait que M. Kilgour Wilson a été élu président et M. Norval Wilson vice-président de l'Association.

EN MARGE DE L'ASSEMBLEE DES ELEVEURS DE BOVINS SHORTHORN

Propos recueillis par François FLEURY

Les prix qui prévalent en ce moment pour les bouvillons de bonne qualité sont intéressants, si on les rapproche du cours des autres productions animales, y compris les oeufs et les volailles.

Selon les propos tenus à l'assemblée annuelle du Club Shorthorn du Québec, la production des bovins de boucherie présenterait de meilleures perspectives que bien d'autres denrées, du fait qu'il n'y aurait pas de réserves excessives de boeuf dans les entrepôts frigorifiques et que la demande ne manifeste aucun signe de faibblesse.

Il ne faudrait pas déduire de ce fait que l'on devrait chambarder notre système de culture qui s'appuie sur l'industrie laitière, pour se lancer sans discernement dans l'élevage ou l'engraissement des bouvillons parce que, dans le moment, le marché de cette denrée se maintient à un niveau raisonnable. La ferme bien organisée est encore celle où les productions végétales et animales s'équilibrent et sont bien adaptées aux ressources du sol et à la disponibilité de main-d'oeuvre de l'exploitant.

Nouvelles impulsions

Dans certains districts du Québec, cependant, où les cultivateurs se sont identifiés avec la production du boeuf, on tente de donner une impulsion nouvelle à cet élevage. Des institutions comme le Club Shorthorn du Québec, l'exposition d'hiver de Sherbrooke, les clubs de Jeunes Eleveurs, les ventes d'animaux de boucherie primés font revivre cette production animale où jadis elle était prospère. C'est précisément dans ces secteurs: les Cantons de l'Est, la région de Lachute, celle de Gatineau-Pontiac, pour ne citer que celles-là, où les cultivateurs sont au fait de la technique de cet élevage, où par ailleurs, les pâturages sont étendus, les champs propices à la production des fourrages et là encore où la main-d'oeuvre est déficitaire que l'on devrait intensifier cette entreprise et surtout améliorer la qualité des troupeaux.

Si nous en croyons les classificateurs et les propagandistes en industrie animale intéressée au commerce des animaux de boucherie, hors les sujets vendus à l'enchère de Sherbrooke, lesquels sont préparés spécialement en vue de cette vente, le pourcentage de bouvillons de qualité en provenance du Québec pourrait être beaucoup plus élevé. Cela s'explique du fait que peu de cultivateurs produisent le véritable type d'animal de boucherie.

Aide fédérale

Pour aider à la l'amélioration des troupeaux, le ministère fédéral de l'Agriculture prête des taureaux qualifiés aux éleveurs groupés dans les clubs ou cercles d'élevage. L'emploi de bons reproducteurs est essentiel pour hausser le niveau des troupeaux en ce qu'ils transmettent à leurs descendants la conformation recherchée dans le type de bouvillon.

D'autre part une alimentation appropriée s'impose pour produire des animaux classables dans les meilleures catégories. Pour que l'alimentation des bouvillons soit économique chez nous, les fourrages grossiers et les pâturages doivent constituer l'élément principal de la ration. Etant plus acheteurs que producteurs de céréales, dans cette partie du pays, faut-il tenter de rendre l'animal à point en servant un minimum de concentrés.

En adoptant un tel régime alimentaire, on peut se demander à quel âge le bouvillon sera prêt à expédier à l'abattoir pour que le producteur en obtienne un prix couvrant ses frais et laissant un bénéfice. De telles recherches se poursuivent au collège Macdonald, sous la direction du professeur L.-H. Hamilton, qui a communiqué aux éleveurs que les résultats de ces essais d'alimentation et ceux de certains croisements de reproducteurs seront consignés dans un bulletin en voie de préparation. Cette publication constituera une utile documentation pour les cultivateurs intéressés à cette spéculation animale.

M. P.-E. Sylvestre

Un travail identique se poursuit à la ferme expérimentale centrale sous la direction de M. P.-E. Sylvestre préposé à la recherche en zootechnie.

Conférencier invité à l'assemblée des éleveurs de bovins Shorthorn, il a grandement intéressé ses auditeurs dans une causerie sur l'élevage du boeuf aux Etats-Unis et dont voici un résumé. Les projections ont permis aux auditeurs de réaliser jusqu'à quel haut degré se manifeste l'influence des géniteurs mâles dans les croisements d'individus de races différentes.

C'est un fait bien établi, dit le conférencier, que dans les pays jeunes comme le Canada et les Etats-Unis où il n'existe pas, pour ainsi dire, de bétail indigène, bien peu de races sont parfaitement adaptées aux conditions du milieu, tout en répondant aux exigences du commerce.

Problèmes nouveaux

De leur côté, les éleveurs, dans leurs efforts d'amélioration vers un but déterminé, doivent souvent négliger certains caractères en faveur d'autres plus importants. Le résultat est que souvent certaines déficiences se manifestent et posent de nouveaux problèmes.

Ainsi, dans certaines régions des plaines de l'Ouest, et peut-être aussi dans d'autres parties du pays, certaines races ont perdu quelque-uns leurs caractéristiques qui les rendaient si avantageuses autrefois.

Depuis une vingtaine d'années, les producteurs de bétail des grands herbages, ont observé avec une inquiétude croissante une réduction de la taille et du poids de leur bétail. En général, ce bétail n'a plus la constitution, la vigueur, la rusticité et la charpente qu'il avait autrefois; pourtant ces caractères sont essentiels pour pouvoir résister aux conditions rigoureuses du climat de l'Ouest.

Le type de bétail préconisé par les expositions, c'est-à-dire, ramassé, fin, légèrement plus petit, mais de maturité précoce, ne répond pas aux exigences de ce district, parce qu'il n'a pas suffisamment de poids pour être économique. Comme conséquence, les "ranchers" de l'Ouest ont beaucoup de difficulté à trouver des reproducteurs robustes et de bonne taille, capables de remplir leurs fonctions.

Apport étranger

C'est pourquoi, depuis quelques années, ils ont sérieusement songé à corriger cette tendance par l'apport de sang Brahman et Charolais dans leurs troupeaux.

Dans le domaine de l'élevage du pur sang, il semble aussi que quelques changements s'imposent. Le producteur de boeuf n'est pas satisfait du type moderne d'exposition. Il ne s'objecte pas à ce que son bétail soit précoce, mais il ne veut pas que ce caractère l'emporte sur la taille et la rusticité. Ce qu'il désire par-dessus tout, ce sont des producteurs économiques — en d'autres mots, il veut un animal pouvant atteindre le poids désiré le plus rapidement possible et requérant le moins d'aliments concentrés.

La solution de ce problème pour l'éleveur de pur sang, consiste à rechercher ou à créer des familles ou des lignées de production économique. Le problème est plus facile à poser qu'à résoudre. Déjà cependant, du bon travail se fait aux Etats-Unis. Il y a progrès.

Les fermes expérimentales, comme institutions de recherches, doivent s'occuper de ces problèmes fondamentaux. Un collègue de l'Ouest et moi-même allèrent aux Etats-Unis le printemps dernier pour étudier sur place des méthodes d'élevage commercial et en race pure telles que pratiquées dans ce pays. Nous poursuivrions deux buts: observer les résultats obtenus du croisement de reproducteurs Brahman et Charolais avec nos races de boucherie, et deuxièmement, étudier sur place les méthodes employées pour éprouver des reproducteurs par leurs descendants.

Nous avons visité les Etats de Washington, D.C., la Louisiane, le Texas, l'Arizona, l'Oklahoma, le Colorado, la Californie, l'Orégon et le Minnesota, où des reproducteurs des Indes, de l'Afrique du Sud et du Charolais, en France, ont été importés.

Utilité des nouveaux types

Le Brahman fut introduit aux Etats-Unis pour donner aux races britanniques:

1o plus de résistance à la chaleur;

2o plus de résistance aux maladies;

3o plus de résistance aux parasites.

Ceci a eu pour résultat d'intensifier leur aptitude de vivre, de se reproduire et de se développer dans des conditions très différentes.

La croissance est plus rapide et le poids au sevrage est généralement de cent livres de plus que les veaux de races britanniques.

Sélection par épreuve de progéniture

Le travail expérimental sur la sélection des reproducteurs par l'épreuve de leur progéniture se poursuit à la ferme de Beltsville, Maryland, et à Miles City, Montana. La première travaille avec la race Shorthorn, la seconde avec la race Hereford. L'épreuve consiste à engraisser des bouvillons engendrés par un taureau donné jusqu'au poids du marché. On enregistre le poids à la naissance, au sevrage et à la fin de l'engraissement. Les aliments consommés du sevrage jusqu'à la vente de chaque animal et la qualité de la carcasse constitue la base d'évaluation non seulement de l'animal engraissé, mais du taureau qui l'a engendré.

Une telle procédure a révélé des différences surprenantes entre reproducteurs quant à l'aptitude à convertir économiquement les aliments en viande.

On a constaté fréquemment que les taureaux les mieux conformés n'étaient pas toujours les meilleurs producteurs de viande.

Ce travail se poursuit depuis une dizaine d'années aux Etats-Unis, mais il reste encore beaucoup à faire pour le rendre à point.

Ce travail est encore considéré comme du domaine expérimental. La procédure consiste à castrer sept ou huit veaux mâles provenant d'un même taureau, de les engraisser individuellement du sevrage à la vente, et de les abattre pour en évaluer la carcasse.

Du point de vue de l'éleveur de pur sang, ce procédé a l'inconvénient de forcer un éleveur à sacrifier des animaux de valeur. Par conséquent, une procédure plus pratique et moins coûteuse s'impose. Ce problème est déjà à l'étude aux Etats-Unis et, au Canada, cinq fermes expérimentales s'organisent pour l'étudier.

Epreuve de progéniture

Le but, c'est de trouver une façon pratique et suffisamment précise de faire l'épreuve de la progéniture d'un taureau. La méthode d'approche est celle-ci. Nous allons diviser la progéniture d'un taureau en trois groupes — un groupe de veaux mâles sera castré et engraissé comme bouvillon. Ce sera le groupe témoin, un groupe égal de veaux mâles sera laissé entier et engraissé de la même façon que l'autre, enfin, un groupe de génisses sera aussi soumis au même traitement.

Si le gain des jeunes taureaux et des génisses se compare au gain des bouvillons, de même que la quantité d'aliments reçus, c'est donc qu'il y aura possibilité de juger de la valeur d'un taureau, sans être obligé de castrer les veaux mâles. Au Canada, le travail proprement dit, va commencer ce printemps et la période d'engraissement l'automne prochain.

Nn ne peut préciser combien de temps durera ce travail. Il se présentera beaucoup de difficultés techniques. De plus, un tel travail est dispendieux. Il requiert beaucoup d'animaux et beaucoup de main-d'oeuvre et d'outillage.

Nous espérons, avec le temps, recueillir suffisamment de données pour pouvoir éventuellement établir un Livre d'Or pour le bétail de boucherie, qui deviendra la base de l'amélioration de nos races à boeuf en vue des besoins des producteurs. De cette façon, nous aurons, je crois, rendu service et à l'éleveur de pur sang et au producteur commercial.



UTILISEZ
L'HUILE ECLECTRIC
DR. THOMAS

Ce remède renommé à toutes fins fut utilisé efficacement depuis plus de 75 ans pour traiter la colique, la maladie des chiens, la courbe, et autres maladies des chevaux et bestiaux. Elle est efficace pour la Volaille souffrant de diphtérie, rhumes, chancres et blessures.

L'Huile Eclectric du Dr. Thomas est aussi excellente pour l'usage par la famille dans le but de soulager les courbatures, douleurs, muscles forcés et contusions, douleurs de rhumatisme, la toux, les rhumes et les coupures.

DTF-1F

NORTHROP & LYMAN CO. LIMITED
TORONTO CANADA

PEINTURE
GARANTIE
Le gallon $2.75 et plus
Directement du fabricant
Liste de prix sur demande
R. TROTTIER
15761, rue Bellerive,
Pointe-aux-Trembles, Montréal



GARÇONS et FILLES
Gratis! 80 BELLES PRIMES
ou de l'ARGENT
8 cts seulement le paquet
Vente très facile
RIEN A DEBOURSER
Montre-bracelet, porte-billets, grille-pain, nappe de filet, set de vaisselle, etc., ou de l'ARGENT donnés pour la vente de nos graines.
COMMANDEZ immédiatement pour $5.60 de semences. — PAYABLE APRES LA VENTE. Catalogue gratuit.
L'UNION des JARDINIERS Enrg
Dépt F, 8, rue Victoria, Lévis, P.Q.

N'ASSUREZ PAS VOTRE VIE...

Si vous croyez ne devoir jamais mourir, ou si vous croyez être un membre inutile. Malheureusement, il arrive aux cultivateurs comme aux autres de mourir. D'un autre côté, des membres inutiles, la terre ne peut pas en garder. Tous les membres de la famille travaillent sur la terre. Si par hasard la mort en fauche un, vous savez quelle perte cela représente, même au point de vue matériel. Pourquoi ne pas vous protéger ? L'U.C.C. vous offre ce service aux taux les plus bas.

Voyez votre propagandiste ou écrivez à

LA MUTUELLE-VIE DE L'U.C.C.

515, avenue Viger, Montréal 24



Mlle LOIS MARSHALL — soprano de Toronto, et M. ROBERT SAVOIE, baryton-dramatique de Montréal, seront les prochains concurrents du concours national "Nos Futures Etoiles" que l'on entendra au réseau français de Radio-Canada, dimanche, le 5 février, à 9 heures du soir.



La coopérative de Rogersville continue de progresser

La route est tracée — Un exemple à suivre

Il n'y a pas de raison fondamentale qui empêche une Coopérative d'être aussi bien administrée que n'importe quel autre type d'entreprise.

Lorsqu'il y a une bonne administration, généralement il y a un surplus.

En coopération, le surplus sert à payer les intérêts des parts sociales; une partie est placée à la réserve et le reste est distribué en ristournes. L'on entend dire souvent que la ristourne, ça ne sera jamais payé. Cette année, la coopérative de Rogersville avait assez d'argent en caisse et en banque pour payer les intérêts et la ristourne et placer à la réserve plus de $500.

Du 21 novembre 1942 au 31 octobre 1949, la Coopérative a "retourné" à ses membres, en argent, la somme de $13,614.72, et il y avait à cette dernière date un actif de $31,873.31 sans aucuns comptes payables, si ce n'est $900.03 de chèques en circulation.

Dans le dernier numéro de la revue "Ensemble" (décembre 1949 en page 3), on peut lire au sujet des coopératives agricoles, de la province de Québec seulement, pour les exercices teminés entre le 1er avril 1948 et le 31 mars 1949: "L'ensemble des excédents totalisait légèrement plus de deux millions de dollars, soit un trop-perçu moyen de $4,623 par société." Ce chiffre de deux millions de dollars est imposant, et ceci démontre que les coopératives qui fonctionnent bien paient des ristournes. La coopérative ci-haut mentionnée n'est pas la seule dans la province à payer des ristournes.

Il faut du capital pour bien faire fonctionner une coopérative. Le montant payé en argent par les membres de cette coopérative en parts sociales se chiffre à $2,066.65. C'est dire que chaque piastre que les membres de la coopérative de Rogersville ont déposée leur a rapporté en huit ans $21.57 ou $2.69 par an.

QUAND LA BASE EST SOLIDE

Cette coopérative est en musure de payer des ristournes, car sa base est solide au point de vue financier. Il n'y a aucun compte recevable. Des $20,000 en parts sociales détenues actuellement, produisant en majeure partie des ristournes, 21% est en capital fixe ou immobilisé, ce qui donne 79% en capital d'exploitation. Il y a $4,215.12 en réserves et un surplus de $6,674.36. C'est dire que le montant de $31,873.31 est divisé comme suit: 2.8% en comptes payables (chèques en circulation), 13.2% en réserves, 68.8% en parts sociales et 21.2% au compte surplus.

L'INSOUCIANCE CONTRAIRE AU SUCCES

La coopérative de Rogersville est bien administrée. Les directeurs se réunissent régulièrement. Leurs réunions sont intéressantes. Le gérant, M. Louis Gionet, fait un très bon travail et prend à coeur sa tâche de gérant. Le chiffre d'affaires a été de $121,673.34, dont $109,693.56 en ventes de marchandises, le reste consistant en ventes d'animaux et produits d'animaux. Les ventes totales de l'année devraient être au moins huit fois plus élevées que l'actif immobilisé, sans tenir compte des dépréciations.

La marge brute est de 12.5%. Elle devrait être plus élevée, mais les dépenses totales, y compris les salaires, sont de 6.8% des ventes, ce qui leur donne un surplus net de 5.6%.

SIMPLE ASSOCIATION D'AFFAIRES?

L'ensemble des membres d'une association fait du mouvement une force, et cette force ne doit pas seulement être numérique mais entrainante. Les membres et les directeurs ont compris qu'il ne faut pas seulement s'occuper de la vente des marchandises. Aux assemblées générales et aux assemblées des directeurs, ils ont étudié les affaires d'administration de l'association, mais aussi les problèmes de production agricole ou autres questions paroissiales. Une question qui n'a pas été négligée jusqu'à présent a été celle du crédit, non seulement pour l'association mais aussi pour le bien des membres en particulier.

LES PLACEMENTS S'ACCUMULENT

La coopérative de Rogersville supporte sa Coopérative centrale de gros, la "Maritime Co-operative Services." Durant l'année, les achats à la Centrale se chiffraient à plus de $75,000. Tous ces achats étaient payés au comptant, comme à tous ses fournisseurs d'ailleurs.

A l'assemblée des directeurs, qui précédait l'assemblée. Un des directeurs faisait remarquer que le montant de $75,000 était beau, mais que ce n'était pas assez. La coopérative pourrait encore acheter plus de la "Maritime Co-operative Services?

A part les ristournes déjà retirées, il reste encore à la Centrale le montant de $6,859.98 à son crédit, ce qui augmente les revenus divers. On devrait s'efforcer de réaliser d'autres revenus pour au moins 1% des ventes.

La Centrale paie 3% d'intérêt sur les ristournes portées au crédit des coopératives.

EDUCATION

Au début, les assemblées de district et les assemblées générales étaient nombreuses. Plusieurs sujets étaient discutés, même la production des bleuets. Pendant trois années consécutives, l'on s'organisa par groupes d'une trentaine pour faire brûler du terrain.

Il faudrait continuer cette éducation coopérative et agricole si l'on veut le progrès constant de la coopérative. Les cercles d'étude coûtent pourtant si peu et rapportent tant que l'on devrait y assister tout en passant des soirées agréables.

Le Choc des Idées

Millet et sarrasin contre chiendent

Les mauvaises herbes sont le plus grand ennemi du cultivateur. Seulement comment s'en débarrasser? Voilà le problème à résoudre. Problème qui n'est pas facile, on en conviendra. Faut-il recourir aux grands moyens, utiliser des herbicides assez dispendieux? Existe-t-il des méthodes plus simples et non moins efficaces?

C'est fort possible. Ecoutons le programme du "Choc des idées" du 6 février et nous aurons la solution. Il y est question de plantes étouffantes qui réussissent très bien s'il faut en croire les experts, à faire lâcher prise au chiendent, à la moutarde sauvage, au laiteron, à l'herbe à poux, etc. MM. Lionel Martin, de Saint-Basile, et M. André Auger, chef du service de la grande culture au ministère provincial de l'Agriculture.

M. Martin, quant à lui, opte pour le millet, tandis que M. Auger préfère le sarrasin. C'est affaire de goût. Tous deux ont probablement raison. Il n'est nullement question de duel entre ces deux plantes. Le duel serait plutôt, à notre avis, entre l'une ou l'autre de ces plantes étouffantes et les mauvaises herbes qu'elles ont mission de détruire. Mais voyons brièvement ce que chacun des conférenciers en dit.

M. MARTIN

Pour M. Martin le millet est sans égal comme plante étouffante et destructrice des mauvaises herbes qui reçoivent réellement un coup de jarnac. De plus, cette plante sert à une double fin: elle empêche la déperdition de la matière organique et donne un bon rendement en grain d'alimentation pour les animaux et en fourrage. M. Martin cite quelques exemples de cultivateurs qui ont semé du millet et ne l'ont pas regretté. Un cultivateur de Saint-Polycarpe a récolte sur une parcelle de cinq arpents semée en millet 7,500 livres de grain, ou l'équivalent de 180 minots d'avoine et six voyages de foin. Une autre parcelle de cinq arpents donna un excellent pâturage pendant un mois à un troupeau de neuf vaches. Ce cultivateur s'est en outre débarrassé d'un tenace chiendent. M. Martin cite plusieurs au-

(Suite à la page 4)

20 ANS SANS SOUFFRIR DE CONSTIPATION

"Je mange régulièrement du ALL-BRAN de KELLOGG depuis 20 ans et jamais je n'ai eu besoin d'un laxatif. Si je me sens toujours plein d'entrain, c'est que ALL-BRAN m'a assuré une régularité naturelle." Voilà ce que déclare M. Albert Lalonde, 5489 rue Orléans, Montréal, *qui comme de nombreux autres "habitués" d'ALL-BRAN, nous a envoyé ce témoignage spontané.* Souffrez-vous de constipation à cause d'un manque de volume dans votre régime? Essayez ceci: Mangez une once de croustillant ALL-BRAN chaque jour et buvez beaucoup d'eau. Si votre état ne s'est pas amélioré après 10 jours, renvoyez la boîte vide d'ALL-BRAN à Kellogg's London, Ontario. LE DOUBLE DE VOTRE ARGENT VOUS SERA REMIS!



Message aux aviculteurs progressifs

C'est le temps de penser à votre saison d'élevage de 1950.
Commandez à bonne heure.
Première éclosion fin de février nous avons un assortiment complet, dans les races suivantes:
Plymouth Rock Barrée, New-Hampshire, Leghorn
Light Sussex et Hybrides.
Nous produisons aussi des dindonneaux.
Nous aurons toujours à votre disposition un beau choix de poulettes de tout âge et de qualité supérieure.
Notre couvoir est membre de la Coopérative avicole du Québec.
Profitez de notre expérience et de notre installation des plus modernes, elles vous assurent des sujets de toute première qualité
Capacité d'incubation : 132,000 oeufs.
Pourcentage d'éclosion en 1949, 84%.

Notre devise : SERVICE ET QUALITE

Le Couvoir Coopératif Certifié et Approuvé,
Coopérative Agricole de Saint-Raymond,
Co. Portneuf

B.P. 246 — Tél.: 16

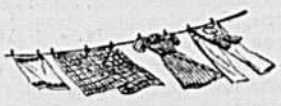


SEUL Rinso CONTIENT SOLIUM... VOUS DONNE LE LINGE LE PLUS BLANC



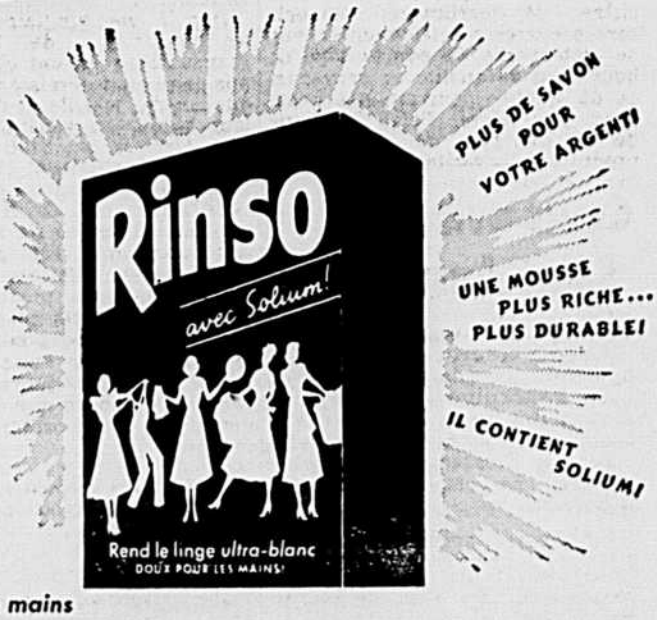
Plus blanc qu'à l'état neuf!

Voilà le blanc-Rinso! Seul Rinso vous donne ces résultats extraordinaires le jour du lavage car seul Rinso contient Solium. Oui, Rinso rend même le linge jauni ou grisâtre plus blanc qu'à l'état neuf.



Plus éclatant qu'à l'état neuf!

Voilà l'éclat-Rinso! Seul Rinso vous donne ces résultats merveilleux le jour du lavage car seul Rinso contient Solium. Oui, Rinso rend vos couleurs lavables même plus éclatantes qu'à l'état neuf.



Si sûr pour le linge... si doux pour les mains

PLUS DE MÉNAGÈRES EMPLOIENT Rinso *que tout autre produit à lessive!*



Le temps de la jeunesse passe comme une fleur, dit le cantique. Pendant que les marmots prennent leurs ébats, les parents s'inquiètent de leur avenir. Que fera-t-il? Que fera-t-elle? Pourra-t-on seulement les établir sur une terre, si telle était leur vocation? Comme l'établissement rural ou l'exode rural sont, en partie du moins, affaire d'argent, faisons plus que songer. Agissons. Créons des caisses d'établissement, épargnons les miettes pour la jeune génération. Au moment de la lancer dans la vie, la question d'argent ne sera peut-être pas, comme aujourd'hui, le principal obstacle.



Ceux qui s'intéressent à la rubrique de "L'Opinion rurale" auront sans doute remarqué la lettre signée récemment par un Montréalais. L'auteur écrivait ceci: "Je trouve que l'heure avancée et le prix du lard et des oeufs tracassent bien plus les "habitants" que le sort de leurs enfants". Il est bien entendu que ce citadin n'a pas eu l'occasion d'observer ce qui se passe dans un bon nombre de nos familles rurales, car il saurait qu'elles assurent tour à tour l'établissement de chacun des enfants.

Un père qui a cinq ou six garçons ne peut pas garantir à chacun un héritage de $10,000; mais s'il est prévoyant et si les "gars" veulent bien l'aider sur sa ferme en attendant le moment de s'établir, ce père de famille sera fier de leur fournir quelques mille dollars pour l'achat d'une terre. Il serait facile de citer de nombreux exemples de cultivateurs qui ont tenu à payer quelques années de collège à un ou deux de leurs garçons avant de les lancer dans la lutte pour la vie. D'autres ont répondu favorablement à la demande d'un fils qui désirait sérieusement apprendre un métier à l'école technique.

Achat d'une terre, cours d'étude ou cours technique sont autant de moyens d'établir un garçon; car il faut bien admettre que même si l'on est fils de cultivateur l'on n'est pas nécessairement appelé à la vocation de cultivateur. Mais ce que les pères et mères de famille doivent toujours se rappeler, c'est qu'il importe de montrer aux enfants que l'agriculture est une belle profession et qu'elle paie celui qui s'y intéresse. Quelle que soit la profession de votre fils, il aimera toujours "la terre" et comprendra mieux la situation sociale de la classe agricole si vous avez cultivé dans votre foyer une véritable FIERTE RURALE.

J.-Alphonse LAPOINTE,
Comité d'établissement de l'U.C.C.

Cours avicoles à Saint-Anselme

En coopération avec le Service de l'Aide à la Jeunesse, la Division avicole du ministère provincial de l'Agriculture organise, à l'intention des fils et filles de cultivateurs des comtés de Dorchester, Beauce, Frontenac, Lévis et Lotbinière, une semaine de cours à St-Anselme.

Cette semaine avicole s'ouvrira le 6 février pour se terminer le 11. Les candidats sont tenus, toutefois, d'obtenir une formule d'application soit de l'instructeur avicole régional, M. Ulric Gauthier, domicilié au No 312, 13ème rue, à Québec, ou de M. Domnique Gagné, Bureau de l'agronome, à St-Georges-Est.

La grâce sanctifiante

VI – Le sacrement de vie par excellence : l'Eucharistie

Les Sacrements ont été institués par Notre-Seigneur comme le moyen le plus puissant que nous ayons d'augmenter la vie divine qu'est la Grâce sanctifiante.

Mais, de tous les sacrements, il en est un qui l'emporte tellement sur les autres qu'il est le centre du culte chrétien et qu'il fait l'objet de la plus grande partie de la Liturgie de l'Eglise. Il s'agit de l'Eucharistie, qui est le Sacrement par excellence de la Vie divine.

Dans le présent article, nous montrerons que l'Eucharistie produit en nous un degré de grâce supérieur à celui de tous les autres Sacrements. Il suffira pour cela de nous arrêter à deux considérations.

1. — Tous les Sacrements ont un effet propre, qui est la fin même pour laquelle Notre-Seigneur les a institués; ils confèrent en même temps la grâce sanctifiante, non pas comme leur effet propre et principal, mais comme un effet secondaire et accidentel. Ainsi, l'effet propre du Baptême est de **laver** l'âme, d'effacer la tache du péché originel ou des péchés actuels que le baptisé aurait commis avant de le recevoir. La Confirmation a pour effet propre **d'affermir la foi du fidèle** et de lui donner la force de la confesser ouvertement devant les hommes. La Pénitence a pour effet **d'effacer les péchés commis après le Baptême.** L'Extrême-Onction **efface les restes du péché,** abrège et souvent supprime complètement les souffrances du purgatoire. L'Odre confère à un homme le **pouvoir de consacrer au Corps et au Sang de Jésus-Christ** avec le pouvoir de pardonner les péchés au nom de Dieu. Enfin, le Mariage a pour effet propre de **sanctifier l'amour des époux** et de leur conférer les grâces d'état nécessaires pour donner à Dieu et à l'Eglise des enfants destinés à accroître le nombre des élus.

Il n'en est pas de même pour l'Eucharistie: son effet propre est précisément de donner et d'accroître en nous la Vie divine. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler quelques-unes des paroles que Notre-Seigneur a prononcées lorsqu'il a annoncé l'institution de l'Eucharistie et qu'il en a énoncé le but:

"Je suis le **Pain vivant** descendu du Ciel . . ."
"Je suis le **Pain de vie . . .**", c'est-à-dire le pain qui produit la Vie.

"Celui qui mange Ma Chair a la **Vie éternelle . . .**"
"Si vous ne mangez pas ma Chair . . . , **vous n'aurez pas la Vie en vous . . .** "

Il ne peut pas s'agir en tout cela de la vie naturelle; ses auditeurs la possèdaient déjà, comme ils possédaient la nourriture appropriée pour la conserver et l'accroître. Il s'agit donc de la Vie divine, c'est-à-dire de la grâce sanctifiante.

Or, si Notre-Seigneur a pris la peine d'instituer un Sacrement spécial dont l'effet propre est de produire la grâce, n'est-il pas évident que ce Sacrement produit un degré plus grand que les autres, qui ne produisent la grâce que comme effet secondaire?

2. — Les autres sacrements ne sont que des rites composés d'éléments matériels ou humains — eau, huile consacrée, paroles ou actes — dont Notre-Seigneur se sert comme d'instruments pour transmettre la vertu de ses mérites infinis.

Dans l'Eucharistie, c'est Notre-Seigneur Lui-même, avec Sa divinité, Son âme, Sa chair et Son Sang, qui vient en contact avec l'âme de celui qui Le reçoit. Or, il faut se rappeler qu'au moment de l'Incarnation, l'âme humaine de Notre-Seigneur a été inondée d'un océan de grâce sanctifiante. Elle a, alors, reçu la plénitude de grâce qu'une âme unie à une personne divine peut recevoir; et Saint-Jean nous dit que c'est de cette plénitude que nous recevons toute notre grâce sanctifiante. Lorsque nous communions, notre âme vient donc en contact pendant quelques minutes avec cet océan de grâce et c'est alors que Notre-Seigneur verse à flots dans notre âme la Vie divine. Cet effet se produit toujours automatiquement, indépendamment de nos dispositions, pourvu que l'on possède les conditions requises pour la Communion: c'est-à-dire l'absence de péché mortel et la bonne intention.

Mais il est évident que le degré de grâce est plus grand, si la Communion est précédée d'une préparation fervente et suivie d'une action de grâces convenable. Les dispositions de foi, d'humilité, de contrition, de désir et d'amour augmentent en notre âme la capacité de recevoir et Notre-Seigneur ne manque jamais de la combler.

Conclusion: Chaque Communion nous procure un degré de grâce plus grand que le Baptême et nous donne droit à un degré de bonheur éternel plus grand que celui dont jouit au Ciel l'enfant qui meurt après son Baptême.

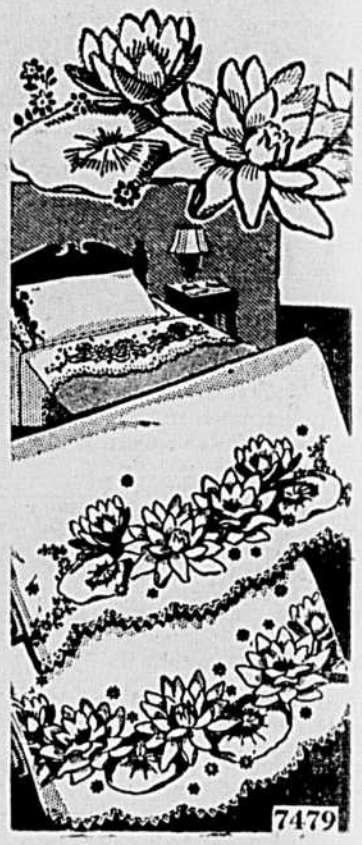
Léon LEBEL, S.J., aumônier général de l'U.C.C. et de l'U.C.F.

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"





* * *



Patron No 7041

Nous vous suggérons ce joli travail pour orner vos fauteuils. Le travail est délicat et facile à exécuter. Employez vos loisirs agréablement et de façon pratique. Prix : $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais.

Patron No 7479

Les lis d'eau représentent un travail de broderie intéressant à exécuter. Pourquoi ne pas broder un drap et des taies d'oreillers, vous aurez de riches parures de lit? Prix : $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais.

Patron No 7238

Rien de plus joli qu'une petite robe tricotée. Pour la belle fête de Pâques, nous vous suggérons de confectionner cette robe pour votre petite fille. Elle aura l'air toute mignonne dans de si jolis atours. Prix : $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais.

A NOTER AVEC SOIN. — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS DE POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

LA MAISON DE FERME IDEALE

Un concours "Pour de meilleures habitations de ferme" était tenu l'an dernier dans toutes les provinces du Canada, à l'exception de Terre-Neuve, sous les auspices des gouvernements provinciaux et de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement.

Cette dernière compila les opinions obtenues dans un rapport qui mérite de retenir notre attention.

Dans la province de Québec, une couple de cent cercles totalisant dix-sept mille fermières participèrent à cette vaste enquête.

Le questionnaire avait été préparé de façon à préciser les désirs des femmes rurales relativement à la disposition des pièces, l'aménagement, l'équipement et le genre des améliorations souhaitées.

Il ressortit clairement que le problème du logement à la campagne ne consiste pas, comme dans les régions urbaines, dans la pénurie d'habitations, mais réside plutôt dans la nécessité de transformer et de moderniser des maisons vieillies et devenues inadéquates aux besoins actuels.

La fermière voit sa soeur de la ville et des villages bénéficier des avantages offerts par les découvertes scientifiques et les inventions modernes. Si elle ne peut les obtenir elle-même, son état est singulièrement dépréc.é, et les bonnes choses dont elle jouit perdent une partie de leur valeur.

Car une grande différence de vie ne peut exister impunémnt chez des gens que les moyens de communication mettent en rapports de plus en plus fréquents Un certain mépris d'une part, une sourde envie de l'autre, créeront un fossé qui nuira autant au bonheur individuel qu'aux bonnes relations sociales.

Il est donc de bonne politique de travailler à acquérir, selon les directives pontificales elles-mêmes, un minimum de bien-être qui rend la vertu praticable.

Ce minimum de bien-être pour la femme rurale se trouve dans le bon aménagement de sa maison. Le concours "pour de meilleures habitations de ferme" a montré que la grande majorité des fermières désirent "des maisons aussi modernes, attrayantes et pratiques que celles des centres urbains. Elles considèrent comme essentiel de posséder l'électricité, l'isolation thermique, un système d'approvisionnement d'eau, un sous-sol et une pièce de débarras liée à la cuisine.

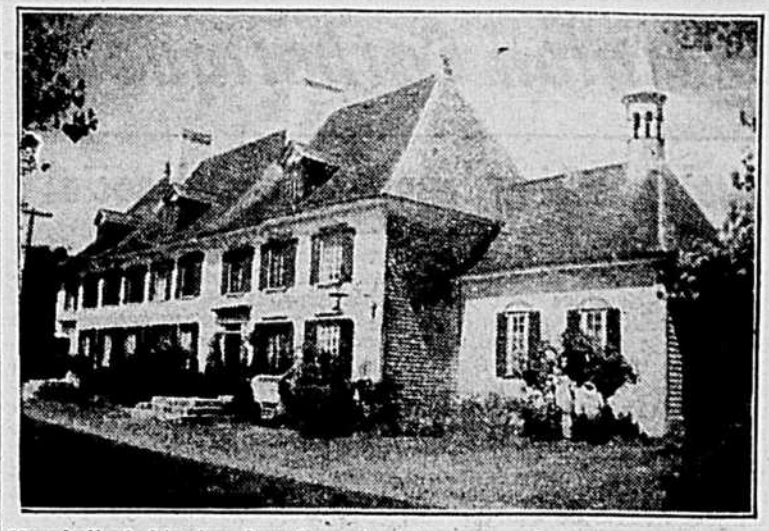
On admettra que ce sont là des exigences très légitimes et qui faciliteraient grandement, et la bonne tenue de la maison, et les devoirs d'une mère à qui la Providence a confié une nombreuse progéniture.

Si le fermier exige avec raison des instruments aratoires adéquats pour son travail, il est juste qu'il songe également aux besoins de sa compagne dont la tâche est souvent très lourde.

Pourquoi les améliorations nécessaires ne feraient-elles pas l'objet d'une sorte de plan quinquennal, dont on réaliserait une partie chaque année. Durant les longues soirées d'hiver, on aurait le temps de tracer un schéma de ses désirs, de le modifier à loisir, de le discuter, de les adapter à son revenu, et d'y faire participer autant que possible tous les membres de la famille.

Après avoir, par exemple, esquissé le plan d'une salle de bain et d'éviers pour la cuisine, on commencera par assurer l'approvisionnement d'eau. Plus tard, à mesure que le temps et les moyens financiers le permettent, l'espace est préparé, la tuyauterie posée, les accessoires viennent s'ajouter les uns après les autres, et le beau rêve devient réalité. Avec des plans bien définis, de l'industrie et de la prévoyance, on peut moderniser une maison sans qu'il en coûte trop cher. Le confort qui en résultera sera profitable à tous les membres de la famille. La maitresse de maison trouverait plus de facilité pour remplir ses tâche quotidiennes. Les grands garçons et les jeunes filles seraient fiers de leur chez-soi, et lorgneraient moins du côté de la ville. Ils seraient heureux d'y amener leurs amis et qui sait si les améliorations de nos habitations rurales n'auraient pas une répercussion notable sur le gros problème des fréquentations.

Marie-Ange BOUCHARD



Une belle habitation dont le style fait penser à plusieurs de nos élégantes maisons de ferme, anciennes et moins imposantes, mais dont l'intérieur peut être modernisé et offrir tout le confort désiré. Comme l'indique l'article voisin de l'une de nos collaboratrices. Cette photo nous a été envoyée par M. Fernand Bernier, de Plessisville.

LES ENTÊTÉES

Pourquoi ce nom au féminin? Et c'est un éclat de protestations: "Encore, toujours la femme! Comme si tes hommes ne passaient pas pour les plus grands entêtés sur la terre!..." Et de fait, tous les désordres de tous les temps fournissent une preuve irréfutable de l'entêtement du sexe fort. Cet entêtement causa les grands cataclysmes et entraine encore la chute des nations.

Si l'entêtement masculin joue trop souvent un rôle néfaste sur le plan international, il arrive que sur le plan familial ce soit la femme qui cause des cataclysmes secrets, cachés entre les quatre murs de la maison mais qui, par leur répétition, ébranlent le sentiment de l'amour et la sécurité de la famille. Certaines epouses, en effet, tiennent à leurs idées en dépit de tout. Pas une menace, pas un raisonnement ne les feraient démordre; elles ne se demandent pas, un seul instant, si c'est logique, si l'opinion de leur mari ne vaut pas davantage, non! Elles ne jurent que par leurs idées, tant pis si l'époux n'entend pas les choses de la même manière et elles entretiennent des discussions sans fin, très ennuyeuses pour les témoins qui se trouvent dans des situations embarrassantes, ne sachant trop quelle attitude adopter, surtout si ces témoins sont les enfants.

Ces entêtements sont de l'orgueil et de la sottise, à moins qu'il s'agisse de défendre des causes sacrées ou des points très importants sur l'éducation, les vertus des enfants ou les vertus conjugales. Encore faut-il que la femme soit assurée par des autorités en la matière de la légitimité de son opinion.

Quand il s'agit d'entêtement sur des sujets sans conséquences graves et qui n'engagent pas la conscience, la personne qui renoncera à ses idées pour faire plaisir et par amour de la bonne entente sera sûrement la plus intelligente et non pas celle qui se réjouira, comme cette jeune épouse, d'avoir forcé son mari à marcher sur son orgueil. En effet, après trois jours de bouderie de la femme et d'entêtement réciproque, le pauvre homme, sans doute fatigué de cette situation absurde, arriva à la maison avec un cadeau pour son épouse, ce qui régla le conflit... L'histoire ne dit pas si c'était une colombe avec une branche d'olivier! J'en doute! Un tel état d'esprit chez l'épouse n'est guère une promesse de paix conjugale.

On raconte aussi qu'une jeune femme à qui le mari refusait de satisfaire un caprice, s'entêta à ne pas laver la vaisselle tant que son homme n'aurait pas cédé. Toute la vaisselle fut sortie des armoires et après chaque repas, elle était empilée dans l'attente d'un bon savonnage! Il vint un jour où la ménagère ne trouva plus une assiette de disponible, elle se mit en tête d'aller en réclamer chez sa mère. On ignore le reste mais souhaitons, pour notre honneur, que cette mère plus logique et expérimentée renvoya, avec une bonne semonce, sa sotte fille faire sa vaisselle et ranger ses armoires.

Ces faits nous paraissent ridicules. Ne le sont pas moins tous ces entêtements entre époux, entre amis et qui, sous des apparences insignifiantes, ne manquent pas de refroidir sournoisement l'amour et les relations amicales. On aurait grand tort d'espérer quelque chose de bon de ces discussions et de ces entêtements. La femme vraiment soucieuse de l'harmonie et de la cordialité à son foyer sait pratiquer la charité et l'humilité jusqu'à sacrifier ses idées; elle s'entraine même à calmer les esprits et les conversations, quand des membres de la famille ou des amis poussent trop loin la discussion. Cette manière d'agir entre dans sa mission de dispensatrice de la Joie et du Bonheur.

Jeanne L'Archevêque-DUGUAY

Education

Ils veulent de la compréhension

Le directeur spirituel d'un grand collège écrivait que les confidences de ses dirigés étaient parfois très pénibles à entendre. Ainsi de grands garçons lui disaient comme ils étaient mal aimés par leurs parents. Ceux-ci croyaient en effet, les aimer réellement, remplir envers eux tous leurs devoirs parce qu'ils les gâtaient outre mesure en comblant tous leurs désirs matériels et en leur faisant donner une instruction supérieure.

Ces jeunes cependant manquaient de l'essentiel, de cette affection, de cette compréhension indispensables aux éducateurs et surtout aux parents. Les papas, la plupart professionnels ou financiers, étaient entièrement pris par le souci de leurs affaires; les mamans, noyées par les réceptions et les convenances mondaines n'avaient pas de temps à disposer pour causer intimement avec les grands enfants. Ceux-ci se sentent de trop, une surcharge dans la maison et pour n'être pas indiscrets, ils y restent le moins longtemps possible. Ces enfants, assez âgés pour réfléchir, en concluent que leurs parents durent accepter leur venue en ce monde un peu à contre-coeur et imaginez le tourment de ces grands, quelle froideur ils ne peuvent manquer d'entretenir envers leur père et leur mère. Au milieu du luxe, de la richesse, ils se sentent des isolés renfermés sur leurs propres problèmes, manquant d'expérience. A l'époque de la vie où ils auraient le plus besoin de l'aide morale de leurs parents, ils ne trouvent qu'indifférence, énervement mondain.

Dans nos milieux ruraux, le mal n'a pas les mêmes causes mais il est pour certains jeunes aussi profond. Ce ne sont pas les occupations mondaines ou l'encombrement des affaires qui isolent les parents des enfants, mais une incompréhension venant d'une culture différente. Les générations passées n'eurent pas les avantages de recevoir l'instruction et la formation générale dont jouissent notre jeunesse actuelle; il en résulte que les parents ne peuvent pas toujours saisir l'état d'esprit de leurs jeunes, comprendre leurs exigences ou leurs projets. Il en reste un froid, une distance s'élargit entre les deux générations, et nos jeunes ruraux, comme leurs frères des villes ou des classes sociales différentes manquent de soutien, d'expansion, de sincérité; ils n'osent pas se confier à leur mère et à leur père sachant d'avance qu'il ne peut y avoir d'entente. Ils se referment sur eux-mêmes et traversent les différentes crises morales comme ils peuvent, se désespérant de se sentir si mal aimés par ceux que Dieu leur avait donné pour les éclairer, les soutenir.

Les parents confessent souvent leur ignorance, leur incompréhension, c'est déjà beaucoup de le reconnaitre mais ils doivent s'appliquer à mettre leurs grands enfants en confiance plutôt que de les rebuter et les critiquer. Qu'ils se trouvent des moments pour l'intimité et leur témoignent de l'intérêt, prenant le temps de se faire expliquer les problèmes, les méditant avec leur coeur, c'est lui souvent qui renferme les plus grandes lumières, il supplée avec avantage à l'ignorance... Que les parents soucieux de remplir jusqu'au bout leurs devoirs ne disent jamais à un grand qu'ils ne le comprennent pas. Au contraire, ils l'assureront de l'aider à leur manière, en lui fournissant leur expérience et surtout une affection de plus en plus grande. Mis en confiance l'enfant s'ouvrira, il fera toutes ses confidences et déjà ce sera pour lui un commencement de sagesse, quand même ses parents se trouveraient dans l'impossibilité de lui donner les conseils.

Pour les grands enfants, sentir qu'ils ne sont pas de trop mais qu'on s'occupe encore d'eux comme lorsqu'ils étaient petits, même plus qu'en ce temps-là mais discrètement, sans insistance, voilà leur plus grand réconfort et la meilleure sauvegarde contre le mal. Si nous connaissions tous les drames qui se jouent dans l'esprit et le coeur des enfants incompris, nous n'oserions jamais jeter la pierre avec autant de liberté.

Jeanne L'ARCHEVEQUE-DUGUAY

La Bible vous parle . . .

Qui nous arrachera à l'amour du Christ? La tribulation? La détresse? La persécution? La faim? La nudité? Le péril? Le glaive? Car il est écrit: A cause de toi, on nous met à mort, à longueur de journée, on nous regarde comme des brebis de boucherie. Mais en tout cela nous triomphons grâce à celui qui nous a aimés. Oui, j'en ai l'assurance, ni mort, ni vie, ni anges, ni principautés, ni présent ni avenir, ni puissance, ni hauteur ni profondeur, ni quoi que ce soit de créé ne saurait nous arracher à l'amour que Dieu nous manifeste dans le Christ Jésus Notre-Seigneur.

Rom. 8, 35-39

Le soutien . . .

(Suite de la page 1)

M. Hannam vient en effet de déclarer que le revenu des cultivateurs en 1949 a été de $125 millions de moins qu'en 1948. M. Hannam a appuyé son affirmation sur des chiffres officiels du Bureau de la statistique. Or, le correspondant de la *Gazette* tire lui aussi ses chiffres du même bureau. Il affirme que s'il y a eu déclin dans le revenu, il est minime et n'affecte pas le pouvoir d'achat des cultivateurs.

On estime, dit-il, ce revenu à $2,409,000,000 en 1949, alors qu'il se chiffrait à $2,445,000,000 en 1948, soit une diminution de moins de $40 millions.

Ce sont le langage des chiffres auxquels on peut faire dire n'importe quoi. Tout de même, il ne manquera certes pas de cultivateurs pour affirmer que leur revenu a été coupé du tiers en 1949. Et on n'est probablement pas encore rendu au "plus creux". Les cultivateurs, qu'on le comprenne bien, demandent des prix raisonnables pour leurs produits en prévision surtout de l'avenir.

CE SOIR...
Soulagez les Souffrances de Son Rhume
pendant qu'elle dort

Quand vous lui frictionnez, au coucher, sa gorge irritée par le rhume, sa poitrine et son dos, avec du VapoRub réchauffant, il commence à agir rapidement. Et *tandis qu'elle dort*, l'action calmante spéciale du VapoRub continue pendant des heures. Souvent, au réveil, les pires souffrances du rhume sont soulagées. Essayez-en ce soir!
VICKS VAPORUB

Meilleure Qualité — D'emploi Facile
SACS DE THÉ "SALADA"

L'Union Catholique des Fermières

Quel sens Dieu donna-t-il au lien social ?

Dans une récente leçon du Cours à domicile, M. Poulin insiste sur l'interdépendance des divers secteurs de la vie économique: "L'industrie et l'agriculture sont des activités dépendantes l'une de l'autre, elles ne peuvent s'ignorer. La prospérité de l'agriculture bénéficiera à l'industrie et vice versa....." (La Terre de Chez Nous, 16 novembre, 1949, page 27). Mais oui! C'est la plus pure logique, de la philosophie sociale, mais il y en aura toujours que l'égoïsme aveuglera au point de les empêcher d'en comprendre les premiers mots. Combien en entendons-nous encore critiquer les autres classes, leur trouver toutes sortes d'ambitions illégitimes, de défauts, de vices et conclure, avec une tranquillité d'âme désespérante! "Nous autres, on peut s'arranger tout seul, on a pas besoin de personne, on a de quoi manger et au besoin on peut trouver de quoi se vêtir."

Oui! Les autres, quand même leur salaire ne leur permettrait pas de payer à leur famille une nourriture et des vêtements convenables, quand même ils ne pourraient pas se payer le moindre plaisir. Les plaisirs! Les reproche-t-on assez aux classes pauvres! Oubliant de s'examiner sur ceux que la Providence nous accorde par sa belle nature et cela, sans aucun mérite de notre part et sans compter les récréations que nous nous accordons librement, d'un genre différent que celles des autres et qui, à tout peser, ne sont peut-être pas plus recommandables, quand l'exagération s'en mêle.

Vidons le monde des autres classe sociales et laissons nos individualistes pur sang seuls dans leur paradis terrestre et nous verrons, avec le temps, changer leur opinion. Ils commenceront par beaucoup s'ennuyer de n'avoir plus à critiquer les disparus . . . Ensuite, ils trouveront que l'échange des produits et la circulation de l'argent n'étaient pas de si mauvaises trouvailles. Ils finiront, peut-être, par saisir le bien que le Créateur a voulu rendre indispensable entre les individus et, par suite logique, entre les classes, il prévoyait si bien l'égoïsme, la jalousie et la haine de notre nature. De fait, cette nature déchue défigura la conception divine de la société humaine et les résultats? Les révolutions, les guerres!

La conception de Celui qui ordonna d'aimer son prochain comme soi-même était toute opposée. Il a voulu que chacun ait besoin de celui qui est placé au-dessus et au-dessous de soi afin que la vie de la société s'unifie en une entr'aide mutuelle faite de compréhension et de concession. Que celui qui possède davantage, non pas seulement en argent mais en bien de toute nature, se mette à la place de celui qui possède moins et cela devant Dieu et sa conscience, en toute sincérité, avant de porter des jugements et des condamnations; que celui qui reçoit des grâces — et la grâce encore est absolument gratuite — examine bien sa fidélité et l'usage qu'il en fait avant de se croire plus vertueux que son frère à qui Dieu ne donne pas les mêmes grâces.

Nos études sociales si bien dosées, appuyées sur la doctrine d'amour de l'Eglise, nous apprendront enfin à mieux comprendre la conception divine de la société humaine, ce que le nom de "frère," que chaque individu doit donner au prochain, comporte de devoirs de justice dans sa signification et enfin, qu'elle doit être en pratique chrétienne l'exercice de la coopération entre les classes. Il y a des réformes graves à entreprendre, pour les réaliser, une classe doit commencer par donner l'exemple et tendre la main, la première. Que ce soit notre classe rurale !

Jeanne L'ARCHEVEQUE-DUGUAY

La santé de nos enfants

Au cours de la Semaine de la Santé qui durera du 29 janvier au 4 février, pensons surtout à nos enfants, la génération de demain. Cette génération réalisera peut-être plus que la nôtre si elle jouit d'une santé meilleure que la nôtre. La santé est un état de parfait bien-être physique, mental et social.

Nos enfants ont-ils aujourd'hui toutes les chances possibles de vivre en bonne santé?

Un indice de mauvaise santé chez nos enfants est l'absence de l'école. Au Canada, en 1945, 2,250,000 enfants dans nos écoles ont perdu 28,000,000 de jours d'éducation dans l'année. La portion de ces jours perdus pour cause de mauvaise santé était de 75 pour cent dans les écoles urbaines et de 51 pour cent dans les écoles rurales.

Il est reconnu que la plupart des maladies des enfants n'ont souvent aucune raison d'être. La médecine a fait de tels progrès depuis quelques années qu'il est possible de prévenir un grand nombre de maladies de l'enfance et de les rendre moins dangereuses. Tuberculose, coqueluche, diphtérie et fièvre typhoïde sont en régression chez nous grâce à la médecine. Et il y a les rhumes... S'il n'y a encore aucun remède efficace connu, on sait quelles précautions prendre: bonne alimentation, repos, isolement.

C'est surtout dans les écoles qu'il importe de surveiller la santé de nos enfants. Deux choses sont nécessaires sous ce rapport: un milieu sain et l'enseignement de l'hygiène. Pour le milieu: bon éclairage, naturel et artificiel; bon système de chauffage et de ventilation; cabinets modernes; lavabos munis de savon et de serviettes sanitaires; eau potable soumise à de fréquentes analyses, et locaux propres. En fait d'hygiène: l'enseigner par la parole, par le livre et par le film, donner des démonstrations, faire faire des expériences d'hygiène qui retiendront l'attention des jeunes et se graveront dans leur mémoire.

Enfin, convainquons-nous bien que ce sont l'exemple, les conseils et le bon sens des parents qui jouent le plus grand rôle dans la santé des enfants.

(D'après le bulletin mensuel de la Banque Royale du Canada).

Activités des cercles de l'U.C.F.

Sainte-Cécile de Masham

Le 14 décembre, sous la présidence de Mme Emile Legros, se réunirent les dames de l'U.C.F. de Masham. 24 membres sur 42 étaient présents. M. l'aumônier nous parla de l'U.C.F. Un manteau de fillette fait dans du vieux par Mme E. Gingras, un tablier et une robe de bébé par Mlle Georgette Sincennes, deux chandails et chaussettes par Mme Aurèle Martineau, un chapeau refait par Mme Salomon Beaudoin, tels furent les articles de démonstration. Il y eut aussi concours de boutonnières dont le prix fut gagné par Mme Gérard Meunier. Les bonbonnières représentant la voiture du père Noël attelée de rennes avec sabots et bûches de Noël, travail de Mmes Emile Legros, E. Gingras et Aimé Bélanger, eurent un éclatant succès. Les dames ont même trouvé dans la voiture faite par Mme E. Gingras de succulents chocolats.

Le jeudi 22 décembre, les dames de l'U.C.F. ont organisé pour leurs enfants une fête enfantine. Il y eut un arbre de Noël et un "Santa Claus" distribuant des cadeaux aux petits. Déclamations et chants ont été exécutés par les plus grands.

L'assemblée prochaine aura lieu le 2e mercredi de mars. En janvier et février, nous n'avons pas d'assemblées vu le mauvais état des chemins parfois et le froid qui empêchent les dames éloignées de venir.

Mme A. BELANGER, sec.

Les Messagères de Notre-Dame

Une croisade en faveur des modes décentes

A leur réunion mensuelle de décembre les membres de l'U.C.F. de Nicolet ont eu le bonheur de recevoir le R. P. Irénée, capucin, aumônier général des Messagères de Notre-Dame. Celui-ci fut présenté à l'assistance par Mme Dominique Goudreault, présidente du cercle local. Le R. P. Irénée expliqua le but et l'importance de l'Association des Messagères de Notre-Dame laquelle, dit-il, fut fondée pour répondre à l'appel de nos Evêques en faveur d'une croisade de pureté. Son but est de combattre l'immoralité sous toutes ses formes et de travailler spécialement à la diffusion de modes élégantes en parfait accord avec les exigences de la décence et de la santé.

Pour le bénéfice des jeunes filles qui ne sont pas familières avec le mouvement et qui désireraient y adhérer, voici un bref aperçu des règlements.

Les membres doivent tout d'abord réaliser le but qui leur est proposé:

a) Par de ferventes prières à Notre-Dame-de-la-Trinité, patronne du mouvement, et à Ste-Bernadette

b) Par l'étude approfondie de l'enseignement de l'Eglise concernant la moralité publique.

c) Par le port au foyer comme à l'extérieur de vêtements parfaitement décents.

d) Par des activités multiples, telles qu'apostolat en faveur de la modestie, etc.

Comme ont peut le constater par l'énoncé ci-dessus, le mouvement mérite sérieuse considération et encouragement. Toutes peuvent y adhérer. Il suffit pour cela d'être véritablement chrétienne et de vouloir vivre comme telle.

Après mûre réflexion, nous sommes convaincues qu'un grand nombre de mamans encourageront leurs jeunes filles à joindre l'Association et ce sera pour le plus grand bien de la génération montante.

En remerciant notre hôte d'honneur, Mme Goudreault se fit l'interprète des dames de l'U.C.F. de Nicolet en l'assurant de notre entière collaboration et adhésion pour la lutte inteilligente et convertie que livre la magnifique Association des Messagères de Notre-Dame. Donc faisons nôtre mot d'ordre de l'Association: "Femmes modestes pour des moeurs chrétiennes."

Mme Robert ROCHETTE

Gracefield

(Gatineau)

L'U.C.F. de Gracefield est en pleine activité. L'aide maternelle est au programme comme moyen excellent de propagande. Depuis que cette oeuvre a été commencée, 4 jeunes mamans ont bénéficié chacune d'une layette. Le recrutement se fait normalement. M. l'aumônier sait rendre les réunions instructives et éducatives en expliquant aux membres la doctrine sociale de l'Eglise.

Nous souhaitons que tous les cercles de notre diocèse et de la Province ne forment qu'une Association professionnelle: L'Union Catholique des Fermières.

Mme O. GAREAU

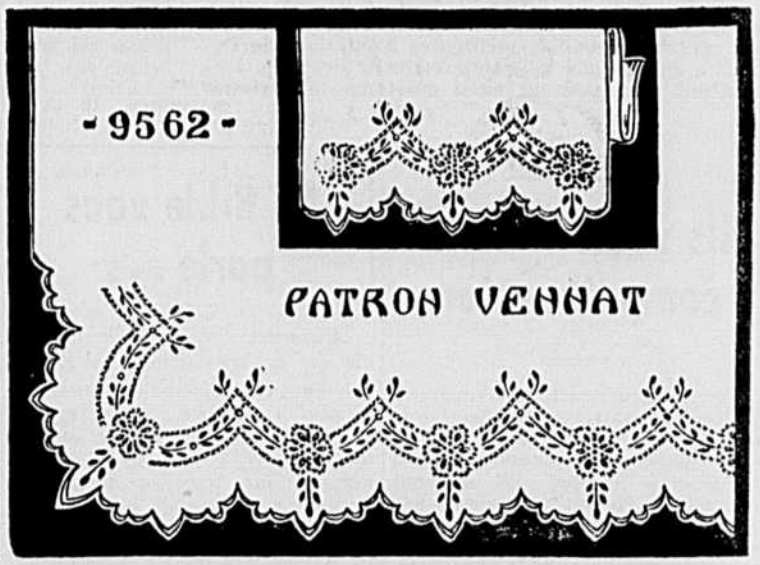
Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"



PATRON No 2598 — SAC A LINGE 'La Hollandaise", grandeur pour grande famille 36 x 27 pcs. Le dessin est fort amusant. Il y a deux cases séparées pour mouchoirs et bas. A broder de couleurs vives. Robe gros bleu, coiffe et tablier jaunes, seaux rouges.—Patron à tracer au crayon, 40c. Grand carbon bleu ou jaune, 25c. — Etampé sur coton jaune, 98c., sur simili-toile verte ou écrue $2.25. Fil à broder 30c. — Cerceau français en bois solide avec vis ajustable 65c. Ciseaux à broder 1.35.



PATRON No 9562 — PARURE DE LIT pour broder en couleur 3 nuances de bleu ou 3 nuances de rose au goût. Plus pâle pour le feston et le feuillage, moyen pour le point de croix, foncé pour les fleurs. — TAIE, patron à tracer, au crayon, 35c. Etampé sur coton fini toile blanc, bleu ou rose, $3.00. Fil à broder, 40c. — DRAP pour dessus seulement, 36 x 81 pcs.; à tracer au crayon, 50c. Etampé sur coton fini toile blanc, bleu ou rose, $3.25. Fil à broder, 80c. Grand carbon bleu ou jaune, 25c. Cerceau français pour la broderie en bois solide avec vis ajustable, 65c.

Veuillez ajouter à ces prix 2% pour la taxe provinciale plus $0.03 pour couvrir les frais de port lorsque votre commande est d'une valeur inférieure à $1.00.

A NOTER AVEC SOIN.—Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS DE POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue VIGER MONTREAL

PATRONS

par ANNE ADAMS







Patron No 4718

Ce joli tablier si pratique est d'une grande facilité de confection. Il est très économique aussi, ne requérant qu'une verge de tissu de 35 pouces de largeur. Fait d'une seule pièce, vous l'aurez tôt terminé.

Grandeurs: petites (14 et 16 ans); moyennes, 18 et 20 ans). Prix: $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais. Prière de commander avant un mois.

Patron No. 4865

La petite écolière sera toute fière de porter cette jolie robe si coquette dans sa simplicité. Vous pouvez utiliser du tissu quadrillé ou encore du tissu uni.

Grandeurs: 6, 8, 10, 12 et 14 ans, Prix $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais. Prière de commander avant un mois.

Patron No. 4955

La cadette aimera sans doute ce genre de petite robe à la coupe princesse. Vous avez deux modèles de manches et vous pouvez confectionner en même temps la petite mante qui fera un très joli ensemble.

Grandeurs: 2, 4, 6 et 8 ans. Prix $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN. — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS-DE-POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal



Par MARIE DE L'EPEE

Une analyse sommaire de votre caractère par votre écriture sera publiée dans ce journal si vous joignez un montant de cinquante sous à une page de votre composition sur papier non rayé, à Marie de l'Epée, "La Terre de Chez Nous", 515, avenue Viger, Montréal (24), P.Q.

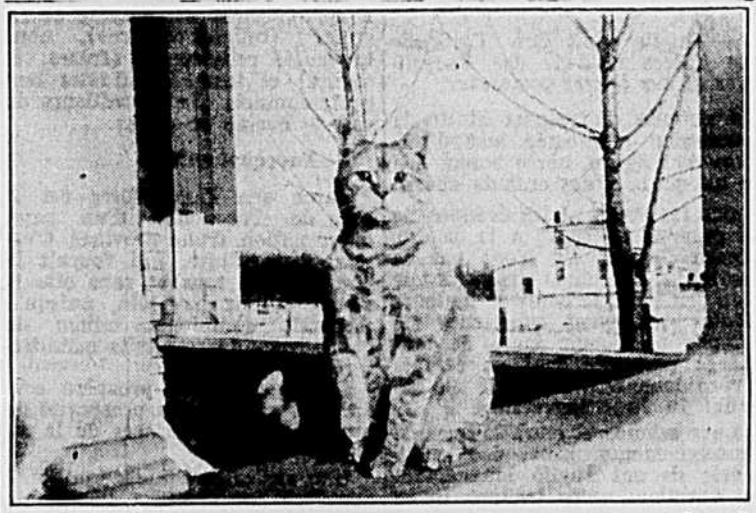
Ceux qui désireraient une analyse personnelle et plus détaillée n'auront qu'à inclure la somme de UN DOLLAR à leur lettre: dans ce cas, la graphologue répondra directement à l'adresse de l'envoyeur.

Marie-Antoinette — Vous possédez une grande indépendance d'idée et beaucoup de suffisance en vous-même. Il vous suffit le plus souvent que vous soyez satisfaite de vous-même sans vous soucier de ce que peuvent dire et penser les autres de vos agissements empreints de beaucoup d'originalité d'habitude. Vous déduisez clairement et juste, vous agissez avec tact et discernement. Vous feriez une excellente garde-malade ou une institutrice du moment que l'on vous donnerait une certaine latitude et que l'on vous accorderait pleine confiance. Malgré une certaine rigueur apparente, vous êtes très sensible.

Madame Géraldine — Vous êtes une personne toujours d'excellente humeur et vous semblez parfaitement satisfaite de votre situation présente de laquelle vous tirez même un certain orgueil. Vous agissez avec tact et prudence. Vous déliez facilement votre bourse pour rendre service ou répondre à un appel à votre générosité qui doit être assez connue à ce qu'en trahit votre graphisme. Vous menez votre barque à votre guise, vous avez beaucoup d'initiative et vous dominez votre entourage par le prestige que vous imposez naturellement et malgré vous. Vous aimez l'étude et la lecture et tout ce qui peut ajouter à la culture de votre intelligence supérieure.

Jean-Joseph — Homme d'affaires qui vous prenez très au sérieux et préférez faire le travail que le confier aux autres envers lesquels vous avez difficilement confiance. Peut-être avez-vous déjà été échaudé? Votre volonté constante et votre tempérament capable de s'assujetir à un règlement de vie bien défini, routinier même. Vous avez le souci de faire le bien et de le suggérer aux autres. Erudition marquée qui s'intéresse aux petits comme aux grands détails dans quelque domaine que ce soit, car tout vous devient un objet de curiosité que vous cherchez à satisfaire.

Charles E. C. — Quelle belle fermeté douce et confiante dans cette nature noble et dominatrice, rayonnante et sincère de l'homme qui a vécu intensément pour le devoir et la survivance de l'esprit de justice et de coopération, j'imagine. Profondément humain parce qu'il est un homme d'expérience qui juge droit et comprend l'âme humaine dans ses grandeurs comme dans ses bassesses en psychologue qui a puisé son expérience au contact et à l'observation juste des gens et des événements, et qui sait pardessus tout aider et relever tout être qui fait appel à ses conseils. Déduction forte et convaincante. Sens pratique dans une âme mystique à un très haut point.



Un chat pense-t-il? Regardez-le des heures durant et essayez de voir. Celui-ci a la mine passablement fermée... Qu'importe, il ne parle pas non plus, ce qui en fait le compagnon idéal... pour celui qui aime les chats.
(Photo envoyée par Mlle Thérèse Lussier, de Bedford).

Recettes

Quand on n'a pas de bouillon

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du Ministère Fédéral de l'Agriculture suggèrent de ces soupes qui peuvent se servir au dîner ou au souper.

Soupe Duchesse

1½ cuillerée à table de gras
1½ cuillerée à table de farine
4½ tasses de lait
⅓ tasse d'oignon haché menu
3 jaunes d'oeufs
1 tasse de lait
3 cuillerées à table de fromage râpé
1 cuillerée à thé de sel
½ cuillerée à thé de paprika
⅛ cuillerée à thé de sel de céleri
Quelques grains de poivre de cayenne

Laisser fondre le gras et ajouter la farine. Bien mêler. Verser lentement les 4½ tasses de lait. Ajouter les oignons et cuire jusqu'à épaississement. Juste avant de servir, combiner le fromage râpé, les jaunes d'oeufs et la tasse de lait, battant bien. Ajouter le tout lentement à la soupe chaude. Brasser et chauffer pendant 2 minutes ne laissant pas bouillir. Assaisonner et servir immédiatement. Quantité: six portions.

Soupe aux légumes
(sans consommé)

2 petites tranches de porc salé
1 petit oignon
2 cuillerées à table de farine
2 tasses de clou éminé
1 tasse de pommes de terre coupées en dés
¼ tasse de navets coupés en dés
1 tasse de jus de tomates ou de tomates en conserves
1 tasse de carottes coupées en dés
¼ tasse d'orge mondé
10 tasses d'eau chaude
Sel et poivre

Couper le porc salé en cubes et cuire lentement pour en extraire le gras. Ajouter l'oignon finement haché et dorer légèrement. Saupoudrer avec la farine et mélanger. Ajouter les légumes préparés, l'orge, l'eau et les assaisonnements. Recouvrir et cuire lentement 1 à 1½ heure. Quantité: environ 12 tasses.

Crème de pois verts

1 boîte de pois verts (20 onces avec liquide)
1 cuillerée à thé de sucre
1 tasse d'eau froide
2 cuillerées à table de farine
1 cuillerée à table d'eau froide
2 tasses de lait
1 tranche d'oignon
2 cuillerées à table de beurre
1¼ cuillerée à thé de sel
⅛ cuillerée à thé de poivre

Ajouter le sucre et l'eau aux pois et laisser mijoter durant 20 minutes. Passer à travers un tamis et épaissir avec la farine qui a été délayée avec la cuillerée à table d'eau. Chauffer l'oignon et le lait, enlever l'oignon et ajouter le lait au mélange de pois. Ajouter le beurre, le sel et le poivre. Servir très chaud. Quantité: six portions.

VICKS INHALER VOUS PERMET
DE MIEUX RESPIRER
DÉGAGE LE NEZ BOUCHÉ PAR UN RHUME EN UN CLIN D'OEIL


Employez-le dès que nécessaire.

Ne soyez pas victime de la
Constipation
Un laxatif végétal peut fournir la solution
NR aide à éliminer les déchets; soulage de la sensation de fatigue, des maux de tête causés par l'irrégularité. Action complète, plaisante. Elles sont tout-végétales — les tablettes de NR sont disponibles en deux forces, NR et NR juniors (¼ de la dose) pour une action très douce.
Les régulières ordinaires ou enrobées de sucre. Les Juniors enrobées de sucre seulement, 25c, 50c et $1.00.
NR Natures Remedy
NR-TABLETS-NR
Prenez NR au coucher
Résultats au lever

GRATIS Echantillon d'un Traitement contre les
MAUX D'ESTOMAC
(dus à l'acidité gastrique)

Pourquoi continuer à souffrir de brûlements et de maux d'estomac causés par l'acidité quand vous pouvez être soulagé promptement et sûrement grâce aux tablettes CANADIAN VON? Ce fameux traitement a soulagé des centaines de gens qui souffraient depuis de nombreuses années. Les TABLETTES CANADIAN VON combattent l'excès d'acidité gastrique, soulagent de cette sensation de gonflement et adoucissent l'estomac irrité par l'acidité. Vous n'avez pas à vous soumettre à une diète strictement liquide. Si vous souffrez d'irritation de gastrite, de brûlements d'estomac, de gonflement, de douleurs après les repas, causés par l'excès d'acidité gastrique, essayez les VON GRATIS. Demandez immédiatement l'échantillon. Ecrivez à
CANADIAN VON CO.
Dépt 744-G — WINDSOR, Ontario



Le problème rural au regard de la doctrine sociale de l'Eglise

Questions et réponses pour les équipes d'étude de l'U.C.C.

Par l'abbé J.-Arthur NADEAU, aumônier de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud

(suite)

— Avant les encycliques, comment la doctrine sociale de l'Eglise était elle connue?

Par d'autres moyens faciles à reconnaître et appropriés aux circonstances de temps, de personnes et de lieux.

— La doctrine sociale de l'Eglise est-elle une invention moderne?

Non pas!.. L'Eglise a toujours eu une doctrine sociale, même si elle ne portait pas ce nom. Les Epitres de saint Paul et autres sont en grande partie des enseignements concernant les relations des hommes, leurs droits et leurs devoirs, les règles de vie religieuse, morale et sociale. L'Evangile lui-même est le premier code de doctrine sociale puisqu'il est la "Bonne nouvelle", doctrine de Vie.

— Qu'est-ce qu'une lettre pastorale?

C'est une lettre qu'un évêque adresse à ses diocésains pour leur faire connaitre, leur expliquer un ou plusieurs points de doctrine religieuse, morale, disciplinaire ou sociale.

La lettre collective pastorale est une lettre écrite et signée par plusieurs évêques concernant une question spéciale et plus générale et adressée à tous les diocésains des évêques signataires.

— Quelle est l'importance d'une lettre pastorale collective?

Elle a une très grande importance, parce que ce n'est pas sans raison que plusieurs évêques se réunissent, discutent et énoncent des directives à des fidèles plus nombreux, sur une question qui intéresse un plus grand nombre de fidèles, une province par exemple. C'est signe d'un besoin plus grand, d'un effort plus considérable demandé, de l'importance des moyens communs à employer pour apporter la bonne solution aux problèmes exposés.

— Quelle doit être l'attitude des fidèles vis-à-vis des Encycliques et des lettres pastorales?

L'attitude du respect et de la soumission empressée aux directives de l'Eglise, notre bonne mère qui parle à des enfants chéris.

Car les Papes et les évêques ne se prononcent pas à la légère, sans réflexion; ils n'ont pas de parti pris, cherchent avant tout le bien des âmes, le bonheur de leurs fidèles et ayant conscience de remplir un devoir sacré de leur charge pastorale dont un compte sévère leur sera demandé au tribunal du Juge souverain.

Leur science et leurs sources de renseignements sont des meilleurs: ils ont étudié longuement les questions qu'ils traitent, ils se sont entourés de sages conseillers; ils ont mûrement réfléchi et longuement prié et imploré d'en Haut lumière et prudence.

Il y aurait témérité et faute de ne pas admettre cet enseignement social de l'Eglise, même si chaque encyclique ne comporte pas en elle-même les termes d'une définition infaillible. Ce serait faire injure au Christ dont le Pape est le vicaire sur terre: "Le doux Christ de la terre"; et les évêques sont les mandataires du Pape.

— Quel sera notre guide dans la présente étude de la doctrine sociale de l'Eglise?

Nul autre que la lettre pastorale collective de l'épiscopat de la province civile de Québec (30 novembre 1937 sur "Le problème rural au regard de la doctrine sociale de l'Eglise" que nous désignerons plus simplement sous le titre de Lettre collective des évêques sur le problème rural.

— Pourquoi étudier cette lettre pastorale collective sur le problème rural?

Parce que le but de notre étude est de mieux faire saisir et comprendre à la classe agricole en particulier les remèdes qu'elle doit appliquer pour remédier aux maux toujours existants et aux malaises qu'elle ressent et dont elle se plaint, en lui faisant mieux connaitre ses devoirs et ses droits, cela au regard de la doctrine sociale de l'Eglise, seule capable d'apporter les véritables solutions.

— Quel est l'en-tête — le titre — de cette lettre?

Lettre pastorale collective de Son Eminence le cardinal archevêque de Québec et de Leurs Excellences les archevêques et évêques de la province civile de Québec sur *Le Problème rural* au regard de la doctrine sociale de l'Eglise.

...— Et la dédicace ou l'adresse?

Nous, par la grâce de Dieu et du Siège apostolique, archevêques et évêques de la province civile de Québec.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de Nos diocèses, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers Frères.

— Pourquoi s'adresser à tant de personnes?

Parce que le problème rural intéresse au plus haut point toutes les classes de la société, clergé séculier (prêtres diocésains) et régulier (religieux-prêtres), communautés religieuses (frères et soeurs) et tous les fidèles tant professionnels que travailleurs du sol, de l'usine et autres...

— Pourquoi cela?

Parce que l'agriculture est la base de l'économie d'un pays, d'une nation, d'une province. C'est elle, l'agriculture, qui fournit la nourriture à tous et sans elle le monde n'irait pas loin, puisqu'il mourrait de faim au milieu de l'abondance des produits manufacturés.

Une agriculture prospère conditionne et assure la prospérité de toutes les autres classes de la société.

Une agriculture bien équilibrée équilibre et stabilise l'économie générale d'un pays, d'une nation, d'une province.

Une agriculture qui végète et s'endette est cause d'une désorganisation générale, d'une insécurité dangereuse parce que se généralisant et l'origine bien souvent des conflits de toutes sortes, du chômage et de la misère pour tous.

L'agriculture est une "industrie essentielle, de base", la première de toutes, l'indispensable premier anneau de la chaîne très longue qui constitue ce que l'on appelle l'organisme économique et social.

— Qu'est-ce donc que l'organisme économique et social?

C'est l'ensemble des institutions existantes: moyens de production, moyens de transformation, moyens de distribution et de consommation qui, dans une société bien constituée, organisée comme il le faut, assurent à chacun tous les biens spirituels et matériels que chacun est en lieu d'attendre raisonnablement de la société dans laquelle il naît, grandit, se développe et vit.

La lettre pastorale ne parle pas autrement:

"L'encyclique *Divini Redemptoris*, qu'adressait au monde, il y a quelques mois le Souverain Pontife glorieusement et, pourrait-on ajouter, miraculeusement régnant, Sa Sainteté le Pape réitère la déclaration déjà faite dans la lettre *Quadragesimo anno* (n. 37): "L'organisme économique et social sera sainement constitué et atteindra sa fin alors seulement qu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer." n.l.

— Ces biens sont-ils nombreux?

Aussi nombreux et variés que le demande la vie de l'homme, être raisonnable, composé d'un corps et d'une âme, destiné à vivre dans le monde, dans un monde civilisé et toujours en progrès et dont tous les individus sont appelés à une fin supérieure, le bonheur parfait d'une vie qui durera toujours.

— Pourquoi ces biens doivent-ils être abondants?

(A suivre)

Contre les mauvaises toux préparez cet excellent remède chez vous

Pas de cuisson ! Grande économie !

Vous serez agréablement surpris lorsque vous préparerez cette simple mixture et l'essaierez contre une mauvaise toux; elle se prépare facilement et ne coûte qu'une bagatelle, mais on peut compter sur elle pour obtenir un soulagement prompt.

Faites un sirop en agitant 2 tasses de sucre granulé et 1 tasse d'eau pendant quelques instants jusqu'à dissolution. Pas besoin de cuisson. (On peut remplacer le sucre pour du sirop de maïs ou du miel).

Procurez-vous une bouteille de 2½ onces de Pinex à n'importe quelle pharmacie, versez dans une bouteille de 16 onces et remplissez de votre sirop de sucre. Cette solution de 16 onces préparée ainsi vous donnera quatre fois autant de médicament contre la toux pour votre argent et elle est très efficace contre la tous. Elle se conserve parfaitement et a bon goût.

Cette excellente préparation a un triple effet : Elle adoucit les membranes enflammées, aide à détacher le phlegme et à dégager les voies respiratoires rendant ainsi la respiration plus facile et le sommeil plus reposant.

Pinex est un composé spécial d'ingrédients recommandés sous forme de concentré, comme édulcorants des toux d'hiver. Argent remis si l'on n'est pas entièrement satisfait. (Annonce)

LA CONSTIPATION MENACE DANGEREUSEMENT LA SANTÉ

Etes-vous une victime de la constipation et d'une mauvaise digestion? Eh! bien, vous souffrez inutilement. **Il est prouvé que les FRUIT-A-TIVES** vous rendront et vous maintiendront bien portants. Fruit-a-tives—un composé de fruits et de plantes, préparé scientifiquement pour activer le foie et produire plus de BILE—purifie le sang, chasse les poisons du corps, régularise l'intestin, et soulage rapidement de l'indigestion, des brûlures d'estomac et des maux de tête.

Prenez Fruit-a-tives en suivant bien les instructions. Mettez fin à vos malaises. Soyez plein d'entrain et d'énergie. Se vend partout à 50c. et 25c. Prix remboursé aux personnes non satisfaites. **Achetez les vraies FRUIT-A-TIVES.**

Vous les reconnaîtrez à leurs fruits



Faites de l'argent dans vos heures de loisirs grâce à une

MACHINE A TRICOTER

"Auto Knitter"

La véritable machine à tricoter "Auto Knitter" vendue avec deux cylindres au choix: 60, 72, 80 ou 100 aiguilles. En usage dans des milliers de familles. Compagnie existant depuis plus de 30 ans. Livraison immédiate.

ASSORTIMENT COMPLET DE LAINE

Auto Knitters & Hosiery Ltd.

Autrefois de Toronto, maintenant à l'adresse Boîte 130, Station R, Dépt T, Montréal.

PATRONS

par "L'ELEGANTE"

Patron No T-7033

La robe de tissu imprimé a toujours sa place dans une garde-robe bien garnie.

Nous vous présentons ce modèle dont la ligne amincissante avantagera la femme de taille moyenne. Un double pli fait un bien joli effet et allonge la silhouette. L'idée en est reportée sur le double poignet et contribue à atténuer l'austérité voulue de cette toilette que vous porterez en toute circonstance.

Grandeurs : 12, 14, 16, 18 et 20 ans. Prix : $0.35 (taxe incluse). Instructions en français.



* * *



Patron No T-7034

Pour celle qui désire une robe sport qui ne donne pas l'impression du "déjà vu", nous avons dessiné ce modèle des plus seyants.

Le haut du corsage est garni de petites piqûres et d'un découpé de même tissu qui descend dans la jupe pour y former une poche. Des boutons de fantaisie soulignent le découpé. Un pli creux, au dos de la jupe, fournit l'ampleur désirée.

Grandeurs : 12, 14, 16 et 18 ans; aussi tailles 36, 38, 40 et 42. Prix : $0.35 (taxe incluse). Instructions en français.

A NOTER AVEC SOIN. — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS DE POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger — Montréal

Résumé du chapitre précédent

Il s'agit, dans le premier chapitre, d'une lette d'Alberte à une de ses amies de Paris pour lui demander de lui trouver une bonne et... un mari. Qui est cette Alberte ? On en sait encore peu de chose. Tout de même, d'après le ton de sa lettre, il est assez facile de se faire une idée de son caractère. Elle paraît mondaine, fantasque, orgueilleuse et suffisante. Un seul exemple : elle renvoie sans pitié une bonne qui fait son affaire, une bonne presque parfaite, une perle de bonne, sous le futile prétexte qu'elle porte un chapeau semblable au sien. On sait aussi que c'est la fille d'un gros industriel que seul l'argent intéresse et qui est en train de lancer une usine au bourg campagnard de Val d'Api malgré l'opposition des cultivateurs de l'endroit... Mais n'anticipons pas. Lisons plutôt le deuxième chapitre.



LA GRANDE AMIE

Par PIERRE L'ERMITE

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France)

CHAPITRE II

A Mademoiselle Jeanne de la Ferlandière.

La Ferlandière, par le Val d'Api, France.

*A bord de l'*Eglantine.

Ma bonne grande,

C'est moi . . . Encore!...

Oh! ne me remercie pas, je t'écris, vois-tu, *parce qu'il faut que je t'écrive.*

J'ai le coeur plein à déborder...

Je voudrais t'avoir là, bien à côté de moi, mon bras sous le tien, nous causerions sans parler, en regardant bleuir au loin la mer sous le ciel éclatant. Nous formerions un beau tableau, quelque chose, tu sais, comme celui du Louvre: *Sainte Monique et Saint Augustin*... avec cette différence pourtant: ils regardent toujours en haut, et toutes deux nous aurions beaucoup de peine à ne pas baisser quelquefois les yeux sur l'oeuvre merveilleuse du vertigineux Artiste.

Oh! que c'est beau! Jeanne, ce que je vois en t'écrivant, et que Dieu est infiniment grand!...

Je vais t'étonner, et tu vas me croire une petite compliquée, mais il y a des moments où, devant toutes ces splendeurs, j'éprouve, mais là tout naturellement, le désir, presque la soif de la mort...

Il me semble que mon âme arrive à ce moment qui doit être unique dans la vie, où notre être tout entier atteint sa limite *extrême* d'idéale jouissance; et, comme Pierre sur le Thabor, j'ai l'ennui, la tristesse, la frayeur de redescendre...

Je t'écris de ma cabine blanche et rose, les couleurs du sourire.

La mer caresse d'azur et d'émeraude les flancs laqués blanc et or de notre yacht; et la berceuse immense qu'elle murmure assoupit sans que l'on songe à s'en défendre... estompe la pensée... et remplit le cerveau de rêveries faites de paillettes et de rayons, de sourires et de soleil, de contrastes et de souvenirs, de regrets et d'espérances, de beauté et d'insatiable tendresse!

Oui... je te voudrais là, bien à côté de moi, à l'arrière, bercée au bruit haletant que fait la cascade argentée, soulevée par l'hélice; il me semble que toutes ces choses auraient encore une idéale beauté de plus, si j'avais la certitude, cet hiver, d'en retrouver le souvenir au fond de tes yeux d'amie... presque dans ton âme!

Maintenant... il me semble que je comprends mieux ton frère... Moi aussi, les visions de la nature me rendent grave, presque triste. Combien de regards ont vu ce que je vois, aimé ce que j'aime, admiré ce que j'admire, et se sont fermés ensuite à tout jamais sur ces beautés!...

Là-haut se sont-ils ouverts sur des splendeurs qui ne passeront pas...? Oh! l'angoissante question!... Te rappelles-tu la jolie romance que tu m'accompagnais l'année dernière, au Val...?

Ici-bas, tous les lilas meurent;
Tous les chants des oiseaux sont [courts,
Je rêve aux étés qui demeurent
Toujours...



Je t'écris de ma cabine blanche et rose...
(Dessin de Gignoux)

Moi aussi je rêve aux beautés qui demeurent . . . toujours!

Malheureusement...!

. . . Le monde est ainsi fait, loi [suprême et funeste,
Comme l'ombre d'un songe, au bout [de peu d'instants,
Ce qui charme s'en va; ce qui [peine... nous reste!
La rose vit une heure, et le [cyprès... cent ans!

Je t'entends d'ici: "Oh! cette Odile, comme l'Italie l'exalte!..." Mais, songe, ma chère: je me défie d'une certaine vivacité de sentiments dans un cadre factice des choses, et je me souviens très bien de certaine piété discutable, éclose en moi au chant de certains cantiques... plus discutables encore!

Mais ici je suis en présence de la réalité des choses; et c'est devant les flots bleus, sous le ciel rayonnant de lumières et de splendeurs, toute baignée de clarté, d'harmonies et de parfums... que moi aussi, pauvre toute petite, je balbutie ma misérable prière, perdue dans l'hymne immense qui monte de la créature vers le Créateur.

Au retour, je te montrerai mes dessins, mes aquarelles, mes photographies; mais ce que je ne pourrai t'apporter... te faire ressentir... c'est le radieux soleil, le grand bruit de la mer, les mélodies du vent dans les arbres de la côte. Ce voyage a perfectionné tout mon être; je vois, j'entends, j'éprouve pour la première fois mille choses imprévues. L'inconnu est sans secrets; l'infini a des limites douces et faciles à atteindre...

Et tout cela va finir!... Encore une page écrite dans ma vie; quelques milles, quelques heures et nous sommes à Nice, puis Marseille... Paris!... Le feuillet bleu se tourne sur le feuillet gris...

Paris! si tu savais comme l'évocation de cette haine détonne dans le décor où je t'écris... quelque chose comme l'air lointain du bal de l'Hôtel de ville entendu au milieu d'une rêverie de Saint-Saëns... un tapis de Grand Magasin sur le ciel bleu... un hurlement de camelot: *Paris-Sport!* éclatant dans le concert auguste de la nature immense et tranquille...

Heureusement, je brûle la capitale: "Pour vivre heureux, vivons cachés!..." Et dans huit jours, je serai au Val d'Api, blottie au coin de ton amitié; le soleil du coeur après celui de la nature!

Dis à Marie de tout préparer chez nous, d'ouvrir, d'aérer, d'enlever les housses, de garnir les vases de bouquets, de faire les lits; que le soleil entre et baigne tout de sa clarté vivante, et que samedi je sente, en montant le perron, de l'*Abbaye*, la bonne odeur du *home*.

J'arriverai vers 6 heures, les chevaux seront épuisés et je n'irai probablement pas à la Ferlandière; mais si Germinal est revenu de pâture, et si Jacques te laisse, comme une belle ténébreuse, conduire "le cheval du père de famille", alors viens me dire bonsoir; la route est si belle entre la *Ferlandière* et l'*Abbaye*!... Heureusement, car cet automne, nous nous y attarderons bien souvent... Tu peux même dire à ton frère Jacques de faire provision de patience, car, plus encore que l'année dernière, il aura à nous "empoigner" quand nous piétinerons devant le fameux arbre de la Séparation, sans pouvoir nous quitter: je sens déjà sur mes épaules les responsabilités de nos rhumes à venir!

A bientôt donc, et réjouis-toi, car, en cinq semaines, j'ai accumulé du bonheur pour dix ans!... Nous le savourerons dans la chaude intimité des longs soirs d'hiver, devant la cheminée flambante, loin de la foule...

Dis à M. le curé qu'il peut compter sur moi pour accompagner dimanche; on lui jouera des carillons de Craveggia... *sol mi do, do do ré mi do*...

C'est pour "de bon" cette fois; adieu, ma douce et lumineuse Jeanne, salue le Val de ma part; il a sa beauté, lui aussi, la beauté grave et mélancolique des bois et des vallées; j'aime sa solitude et son silence, mais, par-dessus tout, j'aime... tu sais qui?...

C'est... Jeanne!...

P.S.—*Escale à Gênes, où nous prenons notre courrier... Ma tante ouvre à l'instant la lettre de ton frère... C'est affreux!... Nous pensions la question des usines enterrée depuis le Conseil de Pâques... Oh! dis bien à Jacques que nous comptons sur lui pour défendre à outrance le pays contre l'usine juive!... Notre Val plein de fabriques et d'étrangers... nos routes défoncées, nos superbes étangs desséchés, notre pays devenant un Saint-Denis, un Creil ou un Saint-Ouen... Pouah!... Vois-tu... tout se paye... je jouissais trop aux premières pages de ma lettre... Si vous êtes heureux au point de le dire, prenez garde!... le malheur est à votre porte.*

Bien tristement à toi... et j'aurai une prière devant Dieu pour Jacques quand il se battra là-bas pour nous... télégraphie-moi le résultat à Paris...

A Paris?...

Alors, ce sera une mauvaise nouvelle!...

Ta pauvre

ODILE

Quelques points ...

(Suite de la page 6)

tres encore sur lesquelles il serait trop long d'insister, mais qui sont de la même veine, le juge Savard déclare que "l'action doit être maintenue et le plaidoyer rejeté". Ce qui signifie que la Cour accorde au demandeur la somme de $200 et condamne le défendeur à payer les frais de l'action. Le juge Savard ne conteste pas le droit du défendeur "à revendiquer les droits des petits laitiers, de faire leur bataille au moyen de la publicité, mais encore fallait-il, ajoute le juge Savard, que les faits allégués fussent prouvés. Personne, dit-il, ne conteste le droit d'attaquer un fonctionnaire public pour le critiquer dans l'exercice de ses fonctions, mais encore faut-il que ces critiques soient bien fondées et justifiées".

M. René Chaloult, C.R., qui défendait M. Hamel, a immédiatement annoncé qu'il porterait la cause en appel. Cette cause intéresse tous les cultivateurs de la province qui ont le devoir d'appuyer, de façon tangible au besoin, un des leurs qui n'a pas craint de recevoir des coups pour se porter à leur défense.

Bâtons lumineux

Les agents parisiens de service avenue des Champs-Elysées, de la Place de la Concorde à l'Etoile, étaient pourvus, le 3 janvier 1950, pour la première fois d'un bâton lumineux.

Ce bâton éclaire au moyen d'une pile électrique placée dans la manche de l'agent, émet une lumière rouge ou blanche, visible à une longue distance. Cinquante de ces bâtons ont été ainsi distribués à titre d'essai.

L'industrie du . . .

(Suite de la page 6)

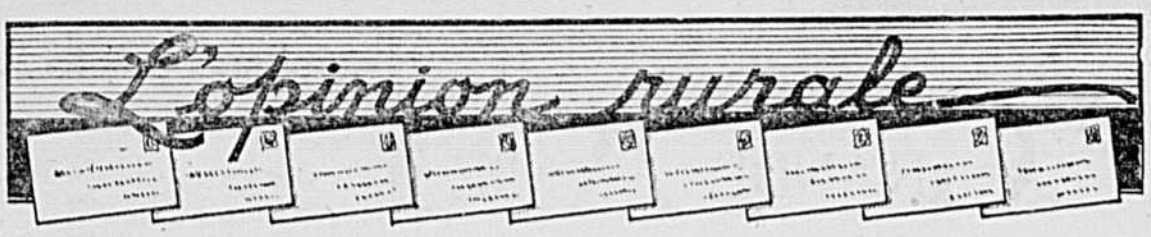
ce qu'ils considèrent une grave menace pour l'avenir de l'industrie de l'érable.

Afin de donner suite aux suggestions des producteurs, M. Jules Méthot, chef de la division acéricole et apicole au ministère de l'Agriculture, a soumis aux membres un nouveau colorimètre, instrument employé pour classer les sirops, qui a reçu leur approbation. Ce nouveau colorimètre prévoit de nouveaux standards de classement soumis à l'approbation des autorités compétentes.

M. Méthot croit, d'autre part, que le budget voté cette année par les deux gouvernements permettra de satisfaire à toutes les demandes d'échange de seaux à sève.

Au diner offert aux délégués, M. P.-E. Charron préposé au contrôle des placements, à la Fédération des Caisses Desjardins, a donné ses impressions d'un voyage en Europe, où il a étudié diverses institutions coopératives et de crédit italiennes, françaises, belges et hollandaises.





Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIEVEMENT leurs vues.

La situation est grave

En marge des récents développements dans le domaine des prix des denrées alimentaires, il me semble que les cultivateurs doivent avoir leur mot à dire dans tout cela, surtout à la faveur des Fêtes; Baptiste a eu le temps de réfléchir, surtout de se remettre des coups de masses qu'il a reçus sur la tête dans moins de 15 jours. Oh! il ne faut pas afficher un pessimiste déprimant (ça fait assez de fois qu'on se le fait dire depuis une quinzaine). Mais Baptiste n'est pas aussi niaiseux qu'on est porté à le croire. Il paie encore ses bottines au prix marqué sur les étiquettes et elles n'ont pas baissé. Le prix du sucre, du café est encore plus élevé qu'il ne l'était, etc., etc... Encore ce matin, il est allé chercher de la moulée pour ses poules et, croyez-le ou non, il devra se contenter encore une semaine au moins à travailler pour les fabricants de moulées, ces insatiables parasites.

Inutile de verser des larmes, car il a assez plu ces derniers temps. Essayons plutôt de voir ce qui ne va pas en tout cela. Cette situation n'est certes pas un pur hasard. Il y a sûremen. des responsables à tout cela et, premièrement, c'est notre politique désastreuse de cadeaux aux chers Anglais, qui n'est certes pas étrange à ce qui se produit. Que fait-on de la légion de spéculateurs qui vivent aux dépens de la classe agricole? Et nous, cultivateurs, avons-nous vraiment bien pensé à toute cette situation? Ne sentez-vous pas plus que jamais le besoin de l'union, le pressant besoin de la vraie coopération, non pas celle-là seulement basée sur le signe de piastre ou sur le chiffre d'affaires, mais revenir aux principes des pionniers de la coopération dont on s'est trop éloigné en certains milieux.

Dorénavant on devra compter ni plus ni moins que 400,000 chômeurs de plus, car les récents prix qu'on a consentis aux cultivateurs auront simplement pour effet de couper de 50% leur pouvoir d'achat si la situation se maintient telle qu'est. Résultat probable; la crise ? La situation est critique et elle mérite qu'on y remédie sans délai sans quoi on aura la dégringolade désastreuse non pas seulement pour le cultivateur, mais également pour le salarié. Alerte, avant qu'il ne soit trop tard.

Ouais! Baptiste, tout en se caressant le menton, le soir après le train, pensait, tout en fumant sa pipe: "Il va falloir baisser le coût de production si on ne veut pas crever! Mais comment? Il n'y a pas quatre chemins: travailler encore plus fort, plus longtemps pour que le Canada trouve encore un moyen de faire des cadeaux en 1951.

Bien à Vous,

Robert POULIOT
Ste-Croix, Co. Lotbinière

Ce n'est pas si facile...

Mon cher Montréalais,

J'ai lu votre lettre du 11 janvier et, comme vous, je déplore que tant de jeunes s'en aillent dans les villes. C'est un peu votre faute, cher Montréalais, qui prenez vos ébats l'été à la campagne durant la belle saison tandis que nous, les habitants, c'est notre temps le plus dur de l'année. Et que dire de toutes ces habitudes vulgaires qui n'étaient pas connues à la campagne. C'est bien entendu qu'il y a du bon monde partout. Ne nous jetez pas la pierre trop vite, voyez plutôt. Changez les rôles! donnez-moi vos 5 enfants, je vais vous passer les 6 que j'ai et vous verrez que bientôt les vôtres penseront et seront éblouis comme les autres qui sont les miens, mes enfants, et seront attirés par ce semblant de terre promise. Quand nous savons que la plupart des villégiateurs ramassent toute l'année pour venir bambocher durant quinze jours, ils font les farauds hein? Nous, les parents, nous savons par expérience ce que cela vaut. Mais, allez donc! Si vous envisagez mon point de vue, je crois que vous penserez autrement et vos jeunes aussi. Quant à ne pas nous occuper de nos enfants, j'en doute. Vous saurez, mon cher monsieur, que lorsque le corps est en santé, ça aide énormément du côté de l'âme; et pour ce qui est de la nourriture, je vous trouve peu renseigné quand nous savons que pour faire un porc de 200 livres (donc vendable) il faut 7 mois, à l'habitant pour avancer l'argent, prêter sa porcherie et la main-d'oeuvre, et qu'au bout de 7 mois nous vendons nos porcs $26.50 le cent livres, je vous assure que ce n'est pas nous qui sortons les plus gras. Venez acheter de nous autres et vous serez convaincu. Et que dire du reste! Cette semaine, les toits de plusieurs granges et maisons ont été emportés par le vent, des séchoirs à tabac écrasés. Est-ce vous, mon cher Montréalais, qui viendrez les relever avec votre salaire et vos 5 enfants? Je ne le crois pas. Vous êtes à loyer, vous payez votre dû et ça finit là. Il y a aussi l'entretien des autres dépendances. Quant à avoir toute la nourriture, vous imaginez-vous que cela ne coûte rien? Quand nous mettons la crème sur la table, elle ne va pas à la Coopérative, par conséquent, le revenu est plus petit. Pour les oeufs, les fruits et le reste, c'est la même chose. Pour ce qui est des belles places qui restent à la campagne, n'ayez aucune crainte, les habitants y voient. Seulement, souvent les finances font défaut. Avez-vous pensé que pour nous aussi il faut que nos enfants s'instruisent pour faire des habitants remarquables et prospères? Donc, en plus de ce que vous faites pour vos enfants, nous, nous leur achetons des terres de $4, $6 et $7,000., nues, sans animaux ni instruments et vous pensez que si les enfants s'en vont dans les villes c'est toujours notre faute ? Quand il y a de 2 à 5 garçons par famille, est-ce qu'un père de famille peut faire ce que vous dites, les garder, quand on se fait exploiter de tous côtés. Nous vendons le tabac à un prix très bas en comparaison du coût, quand il en coûte de $1,500 à $2,000 pour bâtir des séchoirs.

En somme, mon cher Montréalais, quand à la fin de l'année, il nous reste quelques piastres pour établir nos gars, l'impôt nous les arrache. Avant d'écrire, renseignez-vous et pensez!

Mme Paul LeMay, dir. du Secteur de l'U.C.F. — Saint-Alexis de Montcalm, P.Q.

Les charges du cultivateur

Monsieur le directeur,

Voulez-vous être assez bon de publier ma réponse à celui qui signe "Un Montréalais," lettre parue dans votre journal du 11 janvier?

Ce monsieur ne semble pas connaître très bien la vie des gens de la campagne, il n'y voit que la surface. Il croit, toujours d'après sa lettre, que lard, lait, oeufs, etc., ne viennent pas des animaux, mais que nous les trouvons un peu partout sur la ferme, ainsi que les fruits et les légumes que nous n'avons qu'à cueillir sans avoir à faire aucun déboursé ni aucun travail.

Il ignore que, comme lui, pour préparer l'avenir de nos enfants, il nous faut des revenus, que ces revenus nous viennent de nos animaux, de la culture de nos légumes et qu'il faut un surplus sur les dépenses, ce qu'il semble ne pas comprendre. Vous croyez que les "habitants" s'inquiètent de leurs animaux en tant qu'animal ? Voyons donc, il est vrai que nous sommes des lourdauds et l'avenir de nos enfants ne nous préoccupe pas, mais tout de même! Vous manquez de logique quand vous dites qu'il ne faut pas que les jeunes désertent la terre pour la Ville. Vous apprendrez que lorsque "l'habitant" aura des revenus suffisants pour vivre convenablement et y établir ses fils sans les surcharger, ils resteront à la campagne.

Quant au coût de production et à la somme de travail que demande la culture des légumes, par exemple, je vous conseillerais de venir vous rendre compte pendant les mois de mars et avril, etc., dans Sainte-Dorothée et les environs.

Bien à vous,

HABITANT

Une question de pouvoir d'achat

La Terre de Chez Nous
Montréal

Monsieur,

Vous me permettrez bien de faire quelques observations sur l'orientation donnée à notre économie nationale par nos économistes officiels.

Ceux-ci me font penser à un cultivateur qui produit deux cents livres de lait par jour et qui n'a qu'un bidon de quatre-vingts livres pour tout contenir. Or, pour régler ce problème, notre cultivateur décide de doubler sa produciton et de garder le même bidon. Il est satisfait dans la confiance que son revenu sera doublé.

Nos économistes savent très bien que la production n'a qu'une issue, le bidon du pouvoir d'achat. Aujourd'hui, il est convenu par des faits que la production a rempli le bidon du pouvoir d'achat et qu'il y a même excédent, un surplus qui cause bien des embarras. C'est tout un problème.

Pour nos économistes, à nos surplus il faut ajouter d'autres surplus, confiant qu'ainsi le revenu national sera augmenté d'autant.

Or, ces messieurs oublient, sciemment ou non, que le revenu national n'indique pas toujours la prospérité des individus. Ils devraient prouver, en théorie et en pratique, que le revenu national soit suffisant à faire une distribution équitable, entre tous les individus, avec l'abondance disponible.

Actuellement nous assistons à une concentration de plus en plus prononcée du revenu national entre quelques mains et à une augmentation du nombre de ceux qui ne peuvent pas y participer. Ce qui provoque un déséquilibre du pouvoir d'achat.

L'augmentation de la production est une excellente initiative, en ce sens qu'elle peut fournir une production adéquate aux besoins humains et qu'elle peut obliger les responsables à réaliser une meilleure distribution de la production nationale.

J'ai confiance que 1950 donnera à notre cultivateur et à nos économistes l'opportunité de mettre à la disposition de la production autant de bidons qu'il en faut.

Veuillez croire, monsieur, que si je porte une attention spéciale à cette question, je sais toute l'importance de nos problèmes sociaux et moraux, Mais on ne peut pas envisager tous les problèmes à la fois.

Bien à vous,

Aimé SIMARD
Pont-Rouge, Co. Portneuf

L'indifférence à l'égard de l'U.C.C.

M. le Directeur,

Ayant constaté l'interdiction faite sur le dernier numéro de votre journal à propos des débats sur l'heure avancée, je viens émettre mon opinion sur un autre sujet non moins intéressant et qui traitera de l'indifférence de certains cultivateurs à l'égard de leur association.

N'est-il pas pénible en effet, de constater que dans des paroisses de 150 cultivateurs environ, une quinzaine seulement assistent aux assemblées annuelles générales qui se tiennent dans nos paroisses? Quand les directeurs font tant en leur pouvoir pour se munir d'orateurs éminents qui traiteront du problème de l'U.C.C. et que le résultat n'en est pas plus éblouissant, il est inutile de se creuser le génie pour connaître la cause exacte du mal qui nuit extrêmement à notre mouvement.

Comprenez-vous, cultivateurs de ma région, quel est le sens réel du mot association? Je vous dirai seulement qu'il dérive du mot société qui désigne communauté, groupement de tous les membres de telle ou telle classe. Alors, peut-on logiquement appeler association le mouvement qui nous groupe quand, sur 15,000 cultivateurs, moins du quart en font partie, c'est-à-dire environ 3,800?

La cause de ce ralentissement semble résider en grande partie dans la cotisation qu'il faut donner laquelle est au prix de $6.00 avec un abonnement au journal. Raisonnez donc un peu votre problème et vous contaterez par le fait même combien de $6.00 l'U.C.C. vous a fait économiser. Prenez, par exemple, la prime obtenue en 1947, sur le transport des grains de l'ouest, l'octroi sur la livre de gras pour encourager la production du beurre en 1942, sans oublier la cause de l'électrification rurale obtenue en 1933, et que de choses encore!

Jetez un coup d'oeil sur les autres associations qui vous entourent. Si vous avez remarqué, les membres ne discutent pas lorsque vient le temps de payer leur cotisation, mais n'oubliez pas, non plus, que le gouvernement ne les tient pas dans sa main. Ce n'est pas ce dernier qui fixe leur prix,

(Suite à la page 19)

COUVOIRS COOPERATIFS DE LA PROVINCE DE QUEBEC
POUSSINS CERTIFIÉS
PRODUITS SOUS LA SURVEILLANCE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE QUEBEC

Les Couvoirs Coopératifs Certifiés

sont reconnus, non seulement dans la province, mais ailleurs au Canada et aux Etats-Unis, comme producteurs de poussins de haute qualité.

LES COUVOIRS COOPERATIFS CERTIFIES OPERENT SOUS LA SURVEILLANCE DU MINISTERE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE
LES POUSSINS CERTIFIES DES COUVOIRS COOPERATIFS VOUS OFFRENT LES MEILLEURES GARANTIES DE QUALITE

DEMANDEZ INFORMATIONS ET PRIX

Couvoir coopératif de
ST-ANTOINE
Comté Verchères
Capacité : 108,000
Races : P.R.B., L.S., hybrides P.R.B. x N.H.
Epreuve : Rapide
Réaction : 0%
Poulettes de 4 semaines et plus à vendre.
Thos MARCHESSAULT, gér.

Syndicat avicole de
Vallée Jonction
Beauce
Capacité : 66,000 oeufs
Races : P.R.B. — N.H.R. — L.S. Hybrides
Réaction : 0%
Valérien CLOUTIER, gérant

Coopérative avicole des
BOIS-FRANCS
Victoriaville, Qué.
Capacité : 242,000
Races : P.R.B., N.H., L.S., hybrides N.H. x P.R.B. — Dindonneaux Bronzés, Broadbrestés, Beltsville.
Réaction : 0%.
Bernard CHAGNON, gérant

Couvoir coopératif de
STE-LOUISE
L'Islet
Capacité : 40,000 oeufs
Races : Dindonneaux bronzés et Broadbrested std et B.B. P.R.B. x N.H. — Dindes bronzées
Epreuve : Standards
Réaction : 0%
Martial TARDIF, gérant

Couvoir coopératif de
ST-AUGUSTIN
Comté de Portneuf
Capacité : 66,000 oeufs
Races : P.R.B. - L.B. - R.I.R. Hybrides - P.R.B. x R.I.R.
Epreuve rapide
Réaction : 0%
Raymond COTE, gérant

Société Coopérative agricole des Fermes du Nord
SAINT-JOVITE
Capacité : 5,500 par semaine
Races : P.R.B.
Epreuve rapide
Réaction 0%
Gabriel LAJEUNESSE, gér.

Couvoir coopératif de
MARIEVILLE
Poussins de qualité à l'année
Clients dans toute la province
142,000 poussins
L.S. — Hybrides — N.H. — P.R.B.
Poulettes et Chapons en croissance.
Demandez notre liste de prix
Geo.-H. ARES, gérant

PROTEGEZ-VOUS EN ACHETANT DES COUVOIRS COOPERATIFS CERTIFIES

Couvoir Coopératif certifié de
L'EPIPHANIE
Approuvé par le Fédéral
Poussins de haute qualité
Réaction : 0%.
Races : P.R.B., Hybrides P.R.B. x N.H.
Chemins de fer C.N.R. et C.P.R.
Paul-Emile FOREST, secrétaire-gérant

RACES : — P.R.B., Plymouth Rock barrée; L.B., Leghorn blanche; N.H.A., New Hampshire rouge; L.S., Light Sussex; P.R.B. x N.H., hybrides de Plymouth Rock barré avec New Hampshire.
DINDES : — B.B., broadbrested; B., bronzés; std, standard.



Vingt-quatrième cours
à domicile de l'U.C.C.

ELEMENTS D'ECONOMIE SOCIALE RURALE

par Louis-Philippe POULIN, B.S.A.

* * *

TREIZIEME LEÇON

LES PRIX AGRICOLES (suite)

L'on a vu, dans la leçon précédente, comment un marché de libre concurrence des produits agricoles était la cause de variations constantes et prononcées des prix agricoles et, partant, d'une grande instabilité des revenus de la famille rurale. Aussi, afin de s'assurer un certain degré de sécurité économique, les cultivateurs ont-ils essayé d'empêcher le libre jeu de la loi de l'offre et de la demande. A cette fin, ils ont utilisé divers moyens qui, tous, équivalaient à la fixation des prix autrement que par le marché libre.

Moyens de diriger les prix

L'élève se rappellera qu'un prix ainsi fixé s'appelle un prix dirigé. La direction des prix n'est pas une chose facile. Nous allons essayer de résumer le problème aussi simplement que possible.

Si l'on regarde ce qui s'est passé dans ce domaine au Canada au cours des derniers vingt ans, l'on constate que la direction des prix peut être assurée de trois façons:

a) **Par l'action de l'Etat seul;**
b) **Par l'action de la profession seule; et**
c) **Par l'action conjointe de la profession et de l'Etat.**

Chez nous, nous avons surtout connu le premier moyen d'action. Mais aujourd'hui, l'on semble d'accord pour que la profession prenne ce problème en main avec une assistance de l'état qui peut revêtir diférentes formes.

Voyons maintenant comment s'exerce l'action de l'Etat dans ce domaine.

Le prix minimum

Lorsque l'offre d'un produit dépasse la demande et que par conséquent, les prix de ce produit tendent à baisser au niveau ou au-dessous de son prix de revient, les cultivateurs s'alarment. Alors, on peut demander à l'Etat d'intervenir et de ralentir la baisse des prix en fixant des prix minimums. Ou encore on lui demande d'accorder des subsides à la production.

Théoriquement, **le prix minimum d'un produit est le plus bas prix auquel ce produit peut être vendu.** Le prix minimum peut être fixé au détail ou au gros. En pratique, l'Etat ne déclare pas un bon matin que tel produit ne peut plus être vendu à un prix plus bas que tant. Il garantit plutôt tel ou tel prix minimum, quitte ensuite à l'assurer par différents moyens. Parmi ces moyens. on en distique deux principaux:

a) **L'état gèle le libre jeu de la loi de l'offre et de la demande en se déclarant acheteur de tel produit à tel prix,** pour toutes quantités qu'on voudra bien lui offrir. Ainsi, si l'offre est assez forte pour faire baisser les prix en bas du niveau garanti par l'état, les détenteurs du produit dont le prix est soutenu iront plutôt l'offrir à l'état au prix minimum fixé. Notre Loi fédérale de Soutien des Prix agricoles consacre cette façon de procéder. Lorsque le gouvernement canadien a accepté de soutenir les prix du beurre au printemps 1949, le ministère de l'Agriculture a annoncé que la Commission de Soutien des Prix achèterait tout beurre de première qualité qu'on voudrait bien lui offrir à tel prix, soit $0.58 f.a.b Montréal.

b) Dans le second cas, **l'état laisse la loi de l'offre et de la demande jouer librement.** Il garantit tel prix minimum pour tel produit et, si les prix sur le marché libre baissent en bas de ce niveau, il accorde **aux producteurs un subside équivalant à la différence entre le prix du marché et le prix minimum garanti.** Ces paiements s'appellent **paiements de compensation.** Cette méthode de soutenir les prix des produits de la ferme compte beaucoup d'adeptes aux Etats-Unis quoique son application soit beaucoup plus difficile que la première.

Ces paiements de compensation peuvent aussi prendre la forme de subsides fixes, tant la livre de gras de beurre par exemple, déterminés d'avance et sans tenir compte des variations des prix sur le marché.

Les contrats d'exportation

Nos cultivateurs connaissent bien ces contrats d'exportation que le Canada a conclus avec l'étranger pour la vente de certains produits agricoles. **Quoique le but premier de ces contrats soit d'abord d'assurer un marché stable, ils contribuent aussi à stabiliser les prix.** Ces prix de contrats constituent à la fois des prix minimums et des prix maximums. Le prix minimum est assuré parce que les détenteurs de produits qui sont l'objet d'un contrat agiront de la même façon que lorsque le gouvernement se déclare acheteur de tel produit à tel prix; si le prix du marché national tend à descendre plus bas que le prix d'exportation, les détenteurs de produits vendront à l'exportation. Pour ce qui est du prix maximum, voici ce qui se passe: les acheteurs sur le marché ne savent pas s'ils pourront écouler toute la marchandises qu'ils achètent sur le marché domestique et, au cas où ils seraient obligés de vendre à l'exportation, ils consentent un prix de marché qui leur laissera encore une marge de profit raisonnable. Voilà comment les contrats d'exportation à long terme assurent une certaine stabilisation des prix agricoles.

La coopération

L'un des buts économiques de la coopération agricole de production est de permettre aux cultivateurs de retirer la plus grande proportion possible des prix en vigueur sur le marché. **Mais la coopération peut aussi influencer énormément le prix du marché si elle a atteint un degré de développement assez considérable pour pouvoir contrôler l'offre de produits, régulariser l'écoulement des produits suivant les besoins immédiats du marché.** La profession agricole, lorsqu'elle agit seule dans le domaine de la stabilisation des prix, peut recourir à cette méthode si la coopération contrôle une proportion suffisante du commerce des produits de la ferme.

En pratique, cette méthode est lente parce que la coopération ne fait appel qu'à la bonne volonté. Et ceux qui restent toujours à l'écart l'empêchent de jouer parfaitement son rôle de régulatrice de l'écoulement des produits agricoles.

La méthode de stabilisation des prix agricoles par le contrôle de l'entreposage des produits utilise évidemment la doctrine coopérative pour réaliser son but. Nous avons parlé de cette méthode dans les dixième et onzième leçons.

Les fonds de stabilisation

Les fonds de stabilisation des prix agricoles sont des fonds constitués par les producteurs eux-mêmes qui servent à enlever sur le marché les excédents temporaires ou saisonniers de produits qui peuvent causer une baisse des prix.

On accumule ordinairement ces fonds en prélevant une modique somme sur chaque unité de produits vendus par les producteurs. Il faut évidemment que ces derniers consentent. Et comme, en pratique, il y a toujours un certain nombre de personnes qui refusent de suivre ceux qui désirent réaliser quelque chose, l'on recourt habituellement à une loi qui rend le prélèvement légalement obligatoire pour tous lorsque la majorité des intéressés se sont prononcés en faveur d'une telle politique.

Cette méthode peut s'appliquer de deux façons:

a) **Par la profession seule.** La profession organisée ou tout autre organisme chargé de l'application de la méthode agit de la même façon que le gouvernement appliquant une politique de prix minimum. L'organisme de stabilisation achète les surplus temporaires de produits à tel prix, c'est-à-dire au prix minimum qu'il a fixé. Il revendra ces surplus lorsque la grosse saison de production sera passée et que la production sera plus faible que la demande. On voit facilement que de telles opérations commerciales comportent certains risques dont celui de l'épuisement rapide du fonds par suite d'une production plus considérable que prévue ou d'un marché de revente trop incertain pour intéresser les commerçants à entreposer comme d'habitude.

b) **Par l'action conjointe de la profession et de l'état.** Afin que le risque que nous venons de mentionner ne soit pas cause d'un désastre définitif, l'on peut recourir à l'état et l'engager à aider l'organisme de stabilisation si la situation devenait intenable. Et c'est en vue de permettre aux cultivateurs de soutenir eux-mêmes les prix agricoles que le parlement canadien votait, en 1939, sa Loi sur la Vente coopérative des Produits agricoles. Le but de cette Loi est de permettre à un organisme d'écoulement de produits de la ferme de s'entendre avec le ministre fédéral de l'Agriculture pour fixer un prix minimum pour un produit. Si le ministre approuve un prix minimum que l'organisme ne peut maintenir par la suite, l'état intervient alors pour l'aider et lui permettre de remplir ses engagements vis-à-vis les producteurs. Cette loi n'a pas été beaucoup utilisée jusqu'ici mais nous croyons qu'elle offrirait de belles possibilités avec quelques amendements qui l'adapteraient mieux au fonctionnement d'un organisme de stabilisation.

La réglementation des marchés

Il s'agit ici seulement des marchés (bourses, halles, etc.) où se déterminent les prix. **Cette méthode fait disparaître complètement le jeu de l'offre et de la demande pour y substituer une réglementation des conditions de vente (prix, méthodes de classification, etc., etc.) de tel ou tel produit sur un marché donné,** le marché de Montréal par exemple. Cette réglementation se fait conjointement par les producteurs des produits réglementés et leurs acheteurs, sous l'autorité d'un organisme d'état généralement désigné sous le nom de l'office des marchés.

Tous ceux qui manipulent un produit qui tombe sous la juridiction de l'office des marchés doivent détenir un permis spécial à cet effet. L'office exerce une surveillance constante du commerce de ce produit afin que tous les vendeurs et acheteurs respectent la réglementation en vigueur.

Cette méthode de la réglementation de la mise sur le marché nécessite un mécanisme d'application fort complexe et exige des producteurs et des entreprises commerciales un bon esprit de cohésion, de collaboration et beaucoup de compétence.

Les ententes collectives

Telles que conçues actuellement par l'U.C.C., les ententes collectives de vente des produits de la ferme sont des ententes conclues entre un groupe de producteurs et un ou des acheteurs au sujet des conditions de vente et de livraison des produits agricoles. Ces ententes permettraient aux cultivateurs de retirer leur juste part des prix de vente de leurs produits ou, si vous préférez, des prix du marché. Elles leur permettraient aussi d'obtenir des conditions de vente et de livraison qui soient plus conformes à leurs intérêts.

Les ententes collectives serviraient à protéger les cultivateurs qui vendent leurs produits à de grandes entreprises commerciales, surtout de grandes entreprises de transformation, qui sont toujours trop puissantes pour que le producteur isolé puisse traiter avec elles sur un pied d'égalité.

Il faut se rappeler qu'il n'est pas tout de stabiliser les prix du marché, **encore faut-il que les cultivateurs retirent leur juste part des prix de vente de leurs produits sur les grands marchés.** La coopération cherche constamment à atteindre ce but. Il faut que cet avantage atteigne aussi ceux qui doivent vendre à des entreprises privées et les ententes collectives de vente offrnt une solution à ce problème.

Conditions que doivent remplir les prix dirigés

Il n'est pas aussi facile que plusieurs le croient de diriger sainement les prix agricoles. On peut fixer les prix à n'importe quel niveau et laisser les choses filer... En pratique, on aboutirait souvent à des catastrophes. Il y a des règles qui s'appliquent à la fixation des prix dirigés. Nous allons essayer de les résumer.

a) **Il faut d'abord tenir compte des prix de revient.** En effet, il ne sert à rien de diriger les prix si l'on ne tient pas à récompenser les efforts des producteurs.

b) **Il faut aussi que les prix restent en rapport avec le pouvoir d'achat des consommateurs.** Autrement, l'on risque une diminution de la consommation qui serait la cause d'un surplus de production qui risquerait de compromettre le succès de l'initiative.

c) Lorsqu'il y a danger de surproduction pour un produit quelconque, **il faut éviter que le prix fixé pour ce produit stimule davantage la production.** Autrement, l'on ne finira plus d'accumuler des surplus. Le prix doit donc être satisfaisant pour ceux qui sont déjà engagés dans cette production sans être assez élevé pour encourager la venue de nouveaux producteurs.

d) **Il doit y avoir équilibre entre les prix de produits appartenant à un même groupe.** Ainsi il doit y avoir un équilibre entre les prix du fromage, du beurre, du lait nature et des laits concentrés à moins que l'on veuille encourager ou décourager une production ou l'autre. L'on com-

(Suite à la page 23)

Convocations

DIMANCHE LE 5 FEVRIER

La Bostonnais, (Laviolette),
Laferté, (Abitibi), après l'heure sainte,
L'Ascension, (Patapédia),
Launey, (Abitibi),
Montmagny,
Notre-Dame de la Doré,
Sainte-Apolline, (Montmagny),
Saint-Philippe, (Richmond).

LUNDI, LE 6 FEVRIER

L'Ascension,
Mistassini, (Roberval),
Ripon, (Papineau),
Sainte-Agnès de Bellecombe,
Saint-Alexandre,
Saint-Gédéon, (Frontenac),
Saint-Germain, (Drummond),
Saint-Jude,
Saint-Luc de Vincennes,
Saint-Mathias, (Rouville),
Sayabec.

MARDI, LE 7 FEVRIER

Béarn,
Chénéville, (Papineau),
Ham-Nord,
Les Cèdres, (Soulanges),
Les Ecureuils,
Sainte-Julienne, (Montcalm),
Saint-Sébastien, (Frontenac)
Saint-Victor, (Beauce).

MERCREDI, LE 8 FEVRIER

Bishopton, (Wolfe),
Boileau, (Papineau),
Broughton est,
La Rivière-Bleue,
Loretteville,
Mont-Brun,
Saint-Basile-le-Grand, (Chambly),
Saint-Benoît, (Deux-Montagnes),
Saint-Charles, (Saint-Hyacinthe)

JEUDI, LE 9 FEVRIER

Guérin,
Notre-Dame de Ham,
Sainte-Barbe, (Huntingdon),
Sully.

VENDREDI, LE 10 FEVRIER

Saint-Lambert, (Abitibi),
Saint-Madeleine.

SAMEDI, LE 11 FEVRIER

Bury, (Compton).



Saint-Samuel

(Nicolet)

Notre syndicat a tenu son assemblée régulière le 12 janvier. Plusieurs directeurs étaient présents. M. l'aumônier souhaita à tous une bonne et heureuse année. On décida que le secrétaire irait à la retraite de formation sociale qui s'est tenue du 16 au 20 janvier à la Villa du Rosaire de Nicolet. Le président et le secrétaire sont autorisés à payer le loyer, le chauffage et l'éclairage de la salle pour les assemblées de l'U.C.C. M. Alban Fleurant, gérant de la caisse populaire, a parlé des activités de la caisse qui compte 179 sociétaires sur un total de 84 familles dans la paroisse. La caisse a un capital social de $1,775. M. l'aumônier rappela le mot de S. E. Mgr Courchesne: "Cultivateurs, mêlez-vous de vos affaires; mais mêlez-vous en!" Malgré la baisse des prix, il demanda aux cultivateurs de ne pas se décourager. Il espère que la loi des conventions collectives viendra avant longtemsp aider la classe agricole. Le président dit ensuite quelques mots au sujet des prix probables pour 1950. Pendant un certain nombre d'années, dit-il, on a eu des plafonds sur les prix des produits agricoles, mais aujourd'hui, on semble à court de bois pour faire des planchers.

Zacharie DOUCET, sec.

Saint-Jovite

(Terrebonne)

Le 15 janvier, notre syndicat tenait son assemblée annuelle sous la présidence de M. P.-E. Lavoie. Le président insista sur l'importance pour les cultivateurs de faire partie de leur associations professionnelle. M. Dominique Légaré propagandiste, dit un mot de la baisse des prix, des conventions collectives et des démarches entreprises par l'U.C.C. pour maintenir les prix à un niveaux convenable. Aux élections qui suivirent, M. Paul-Emile Lavoie fut réélu président, M. Edouard Emond fut élu président et MM. P.-E. Charbonneau, Jules Labonté, Victor Léonard, directeurs. Notre secrétaire, M. G. Thibodeau, ayant quitté la paroisse, il faut le remplacer D'ici là, M. Dominique Légaré, propagandiste, tiendra les livres.

N.-D. de Lourdes

(Mégantic)

A une réunion du cercle local de l'U.C.C., on a élu le bureau de direction qui est formé comme suit: président, M. Lucien Nadeau; directeurs, MM. René Ouellet, Chrysologne Brodette, Alcide Brodette et Herménégilde Bédard. Il fut résolu de demander à l'U.C.C. qu'elle intervienne auprès du gouvernement afin d'obtenir un octroi pour les sinistrés des feux de forêts. On demande de l'aide pour défricher cette terre. Il y a eu environ 1,200 acres de bois brûlé dans la paroisse. On demande aussi les services d'un "bulldozer." On demande enfin au gouvernement fédéral de prendre les mesures nécessaires pour que le prix des oeufs, du beurre et du porc soit maintenu au niveau de 1949 en 1950, ou au moins à un niveau qui permette au cultivateur de joindre les deux bouts. Les moulées étant encore très chères, les cultivateurs diminuent beaucoup leur production.

Henri BEDARD, se.

Saint-Valier

(Bellechasse)

A sa dernière réunion, notre syndicat de l'U.C.C. a élu le bureau de direction suivant: président, M. Léonidas Cadrin; vice-directeurs, MM. Bernard Dumont, président, M. Léopold Bélanger; Benoit Lacasse, Louis-Georges Roy, Camille Roy et Philippe Lemieux. Le soussigné remplira la charge de secrétaire. Pour faire suite à une résolution adoptée antérieurement, l'abonnement au "Guide" sera payé à même les fonds du syndicat pour tous les membres du bureau de direction. Notre aumônier est M. l'abbé C.-E. Blais, curé de la paroisse.

L.-J. CORRIVEAU, sec.

Lotbinière

Au cours de notre réunion du 20 décembre nous avons procédé aux élections d'un nouveau bureau de direction qui se compose comme suit: président, M. Emilien Mailhot; vice-président, M. Georges Leclerc; directeurs, MM. Georges Bélanger, Lionel Beaudet, Fernando Hamelin, Alphonse Boucher et Lucien Lemay. M. Napoléon Pérusse, président de la Fédération, parla de la culture herbagère et de la comptabilité agricole. Trois cultivateurs donnèrent leur noms. Ce sont MM. Alphonse Beaudet, Maurice Auger et Réal Lavoie.

C.-E. CASTONGUAY, secrétaire

Joly

(Lotbinière)

Notre syndicat se réunissait le 15 janvier et adoptait les résolutions suivantes dont voici l'essentiel. On demande au ministre de la Colonisation de bien vouloir faire amender la loi de défrichement afin de payer des primes de défrichement jusqu'à concurrence de 75%, et ce avec effet rétroactif. On donne comme raisons que toutes les organisations prêchent le retour à la terre, qu'il faut joindre le geste à la parole, que le travail rémunérateur se fait de plus en plus rare, que le gouvernement ne paie plus de primes de défrichement aux colons après un pourcentage de 40% et qu'pour retirer un revenu sur une terre, il faut qu'elle soit défrichée sur une assez grande superficie, que l'on fasse la culture du grain, du foin et des pâturages. On demande aussi au ministre de la Colonisation de payer des primes aux célibataires sérieux qui ont un lot et qui demeurent avec leurs parents afin de les encourager à devenir de bons cultivateurs et de fonder un foyer, que le gouvernement fournisse de l'avoine de semence pour ensemencer les lots qui ont été ravagés par le feu en 1949 et que le gouvernement fédéral paie aux vieux du Canada, qui ont atteint 60 ans, une pension d'au moins $50 par mois, et cela sans enquête et une ristourne de $20 par mois à chaque citoyen. La prochaine réunion aura lieu le 12 février.

Wilfrid LAMBERT, secrétaire.

"Ça va marcher quand même..."

"Il n'est plus question de discuter aujour'hui avec des cultivateurs de l'utilité, du besoin de l'Union. Tout le monde l'admet. Seulement chacun se dit, ou un trop grand nombre se disent: "Ça va marcher quand même je n'en serais pas. On va laisser faire, les autres vont en faire partie, ça va marcher quand même." C'est ça le raisonnement. Et c'est là-dessus que nous butons dans le travail de propagande que nous faisons. Et c'est cette difficulté-là que vous aurez à vaincre un peu partout quand vous rencontrerez des groupes de cultivateurs. "On va laisser l'autre porter l'affaire, moi j'ai pas besoin, je peux m'en abstenir, ils vont faire la lutte quand même."

Voilà ce que déclarait M. Abel Marion, président général de l'U.C.C. aux journées d'étude de Sherbrooke. Faisons notre examen de conscience. N'est-ce pas le raisonnement de beaucoup de cultivateurs qui refusent ou négligent de faire partie de l'U.C.C.?

Saint-Théodore d'Acton

(Bagot)

Notre nouveau bureau de direction se compose comme suit : président, M. Jean-Louis Picard; vice-président, M. Justin Chagnon; directeurs, MM. Elie Beaunoyer, Maurice Loiselle, Emile Leclerc, Germain Bérard et Arthur Champagne.

Sylvain CHAGNON, secrétaire.

Marieville

(Rouville)

A son assemblée mensuelle du 17 janvier, le syndicat de l'U.C.C. de Marieville formait comme suit son nouveau bureau de direction: président, M. Rosaire Viens; vice-président, M. Charles Marcoux; directeurs, MM. Théodore Morin, Conrad Noiseux, Conrad Mailloux, Rouville Arès, Raoul Gingras; propagandiste, M. Louis-P. Lussier; secrétaire, M. Nazaire Guertin.

Le SECRETAIRE

Saint-Modeste

(Rivière-du-Loup)

Notre dernière assemblée eu lieu le 17 janvier sous la présidence de M. Henri Castonguay. On discuta les perspectives plutôt sombres qui s'annoncent pour notre agriculture. Il y eut commentaire de notre aumônier sur la brochure du R. P. Lebel et l'on attira l'attention sur une émission radiophonique du poste de R.mouski qui traitera des conventions collectives qui nous fourniront peut-être le moyen de dissiper les nuages qui assombrissent l'horizon agricole.

Gérard GENDRON, secrétaire.

Wickam-Ouest

(Drummond)

Notre cercle de l'U.C.C. se réunit le 3 janvier. Il y eut élection des directeurs pour 1950. M. Onésime Parenteau a été élu président et M. Edgar Pelletier, vice-président. Les directeurs sont MM. Henri Cardinal, Elzéar Charpentier, Alphonse Roy. Le secrétaire est M. Elphège Robidas. Le président suggère ensuite que chaque directeur s'occupe de faire la collecte des contributions dans leur arrondissement respectif.

Elphège Robidas, sec.

Saint-Ludger

(Frontenac)

Environ 30 cultivateurs étaient présents à notre dernière assemblée tenue sous la présidence de M. Désiré Bégin. Après lecture du procès-verbal de la dernière assemblée et des résolutions envoyées au premier ministre du Canada ainsi qu'à notre député fédéral, on discuta du congrès d'industrie laitière. Un délégué fut nommé pour assister à ce congrès du 18 janvier, M. Ferdinand Bizier exposa les moyens à prendre pour diminuer le coût de production du lait, dont l'amélioration des pâturages, la construction d'un silo sur la ferme, etc. On adopta une résolution demandant au gouvernement provincial de rembourser aux cultivateurs la taxe sur la gazoline utilisée par les tracteurs de ferme, quel que soit le travail qu'ils exécutent, sans être obligés de mentionner le nombre d'heures et l'étendue de terrain, mais seulement sur présentation de factures. Notre nouveau bureau de direction se compose comme suit: président, M. Désiré Bégin; vice-président, M. Joseph Blouin; directeurs MM. Léopold Morin, Wilfrid Létourneau, Lucien Leblanc, Alfred Domingue, Wilfrid Beaudoin et Thomas Dupuis.

Bertrand FILLION, sec.

Saint-Gilles

(Lotbinière)

Au cours de notre dernière assemblée nous avons formé un nouveau bureau de direction qui se compose comme suit: président, M. Théodore Baillargeon; vice-président, M. François Baron; directeurs, MM. Rosaire Demers, Alfred Demers, Hector Hamel, Cyrille Blais, Roméo Demers et Clermont Gagné. Il fut résolu à l'unanimité de demander à M. Ludger Massé et à M. René Bernatchez, député de Lotbinière, de nous obtenir les services d'un "bulldozer" dans la paroisse en 1950. Nous demandons à qui de droit de laisser les paroisses libres de payer les salaires qu'elles sont en état de payer à leurs employés.

F. MONTMINY, sec.

Saint-Elzéar

(Beauce)

Le 19 décembre avait lieu la dernière assemblée de notre cercle. M. le vicaire donna lecture de la circulaire du R.P. Lebel sur la création d'une caisse d'établissement, le moyen le plus efficace de résoudre le problème No 1 de la classe agricole. M. le président expliqua l'article du "Guide" intitulé "L'U.C.C. et le restaurant." M. D. Berthiaume résuma les délibérations du congrès de l'industrie laitière tenu à St-Joseph. On discuta ensuite la question des conventions collectives et les avantages de la retenue de 1% sur la production en vue de stabiliser les prix du marché. Le même bureau de direction fut réélu. Il est formé comme suit: président, M. Josaphat Marcoux; vice-président, M. Joseph Marcoux; directeurs, MM. Antonio Lehoux, Honoré Guay, D. Berthiaume, Roland Bélanger et G.-Aimé Sylvain.

Emile LAMONTAGNE, sec.

Saint-Joseph de Lepage

(Matane)

Notre syndicat de l'U.C.C. tenait sa dernière réunion le 18 décembre sous la présidence de M. Alexis Chamberland. Notre bureau de direction pour l'année 1950 a été formé comme suit: président, M. J.-Alphonse Caron; vice-prés. M. Alexis Chamberland; directeurs, MM. Xavier Perreault, Abraham Gagnon, Emile Morissette, J.-B. Anctil et Rosario Rousselle; vérificateur, M. Isidore Gagnon. Notre aumônier est M. l'abbé Emile Goulet.

J.-M. DUMAIS, sec.

L'Exécutif de

L'Union catholique des Cultivateurs

PRESIDENT GENERAL : M. Abel Marion, Sainte-Edwige, Compton.
AUMONIER GENERAL : Le Rev. Père Léon LEBEL, S.J., 515, avenue Viger, Montréal;
AUMONIER ADJOINT : le Rév. Père Engelbert Lacasse, S.J., 14, rue Dauphine, Québec.
VICE-PRESIDENT GENERAL : M. Jean-Baptiste LEMOINE, Sainte-Victoire Richelieu.
VICE-PRESIDENT GENERAL : M. Samuel AUDETTE, La Maison du Bûcheron, 319, rue St-Paul, Québec, P.Q.
DIRECTEURS GENERAUX :
M. Benjamin MANSEAU, Ste-Monique, Nicolet.
M. Gérard GAUTHIER, St-Jacques, Montcalm.
M. Joseph BOUCHARD, St-Bruno, Lac St-Jean.
M. Napoléon MATHIEU, St-Ephrem, Beauce.
SECRETAIRE GENERAL : M. Thuribe BELZILE, 515, avenue Viger Montréal, P.Q.

Remerciements à saint Isidore

M. P. Girard, de Saint-Jean de Matha, désire remercier saint Isidore, pour avoir obtenu, par Son intercession, des guérisons d'animaux. Un abonné, de Pike River, est aussi reconnaissant au saint Patron de la classe agricole pour guérisons d'animaux.

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays.
MARION & MARION
Raym.-A. Robic - J.-Alf. Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine,
MONTREAL

A remplir au bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C.,
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de six dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous" pour l'année courante.

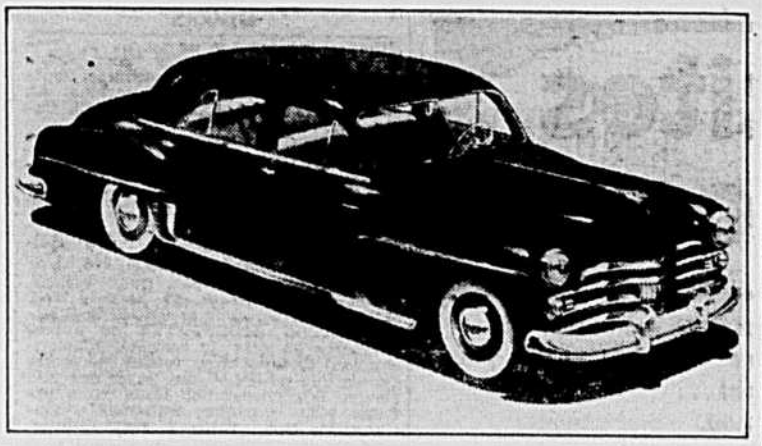
Nom .....

Paroisse .....

Bureau de Poste.....

Comté .....

L'abonnement à LA TERRE DE CHEZ NOUS seulement est de $1.00 par année ou de $2.50 pour trois ans.



La nouvelle Dodge possède un carénage qui, selon la Chrysler Corporation, ne se démodera pas. La caisse arrière a été remaniée de façon à ce que l'auto paraisse plus longue, plus large et plus basse. L'intérieur est spacieux.

TEMPERATURE

Rien ne comporte plus de risques actuellement que de prédire le temps qu'il fera demain. Les pronostics pour une ou deux semaines à l'avance sont pour le moins hasardeux. C'est tout juste si les prophètes de Dorval réussissent à nous renseigner convenablement 24 heures à l'avance. La température des deux derniers mois a été déroutante au possible. Neige, pluie, froid, temps chaud comparable aux beaux jours du printemps, voilà l'amalgame peu coutumier dont a été gratifié notre pays qui passait autrefois, au dire d'un Français, meilleur écrivain que prophète, pour ne renfermer que "quelques arpents de neige." De façon plus pratique, cette température, qu'on ne parvient pas à expliquer complètement, aura des répercussions fort désagréables pour les propriétaires de camps de skieurs du nord de Montréal. Ils perdront, dit-on, la somme énorme de trois millions et demi. Quant aux bûcherons de l'Abitibi, et d'ailleurs sans doute, ils auront de la difficulté à sortir leur bois. Il en sera de même pour le bois de chauffage qu'on devra tirer du bois l'automne prochain... à moins que la neige se mette à tomber une fois pour toutes et surtout ne fonde pas du jour au lendemain Ce qui est bien possible après tout, puisque nous sommes en zone tempérée.

RADIO

LE CHOC DES IDEES

Le millet est-il meilleur que le sarrasin comme plante étouffante? Ecoutez ce qu'en diront un cultivateur de Saint-Basile, M. Lionel Martin, ancien président de l'U.C.C. de Valleyfield, et un agronome spécialisé en grande culture, M. André Auger, chef du Service de la Grande Culture au ministère de l'Agriculture, lors de la prochaine émission du Choc des Idées, à Radio-Canada, le 6 février au soir, à 8 heures.

LE REVEIL RURAL

Voici la liste des conférenciers et artistes invités aux émissions du *Réveil rural* pour la semaine du 5 février 1950:

Le dimanche 5: Stephen Vincent: Jardins plantureux, jardins fleuris.

Le lundi 6: Georges Maheux: Conseils agricoles de la semaine.

Le mardi 7: Jacques Larochelle et ses chansons.

Le mereredi 8: Alphonse Lapointe, de l'Union catholique des cultivateurs. Omer Dumas, et les ménestrels du *Réveil rural.*

Le jeudi 9: Propos agricoles.

Le vendredi, 10: Louise Darios et ses chansons.

Le samedi 11: Propos agricoles et Léo Lesieur et son ensemble.

Il n'y a que le bien qui soit "payant" et il paye éternellement ...Aidez donc vos frères, les cultivateurs de la province, en faisant partie de l'union agricole. Si vous croyez que vous n'avez pas besoin d'eux, ayez la charité de penser qu'ils ont besoin de vous...

La nouvelle Dodge 1950

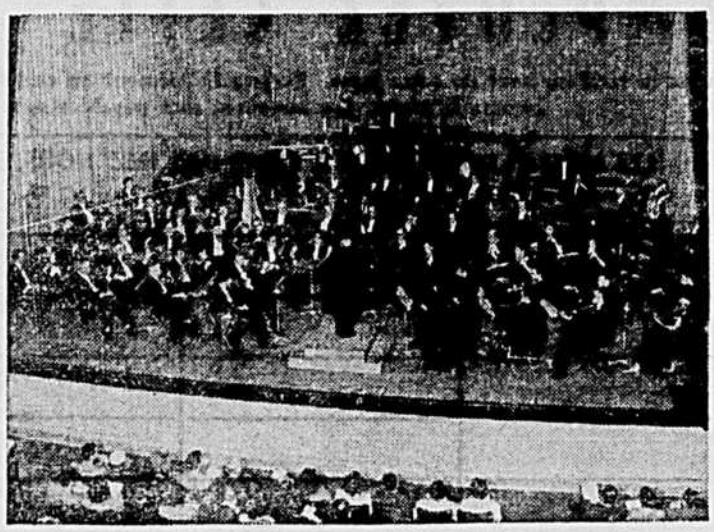
En décrivant la nouvelle gamme d'autos Dodge, M. A. J. Shaw, de la Chrysler Corporation, fait ressortir que tous les nouveaux modèles ont été établis dans le but de réaliser un carénage vraiment automobile. "Nos techniciens et nos dessinateurs ont uni leurs efforts" a-t-il dit, afin d'offrir aux Canadiens les caractéristiques de beauté et de performance que les automobilistes désirent le plus. Nos nouvelles Dodge possèdent un carénage qui ne se démodera pas. Ces autos paraissent plus grosses et fourniront une performance dont la sûreté est traditionnelle; elles ont été conçues pour assurer un véritable confort, une sécurité et une spaciosité accrues. Bref, nous sommes fiers de la nouvelle gamme d'autos Dodge et croyons bien que les automobilistes partageront notre enthousiasme."

Délégué en Saskatchewan

Répondant à l'invitation que lui transmettait récemment l'hon. M. Nollet, ministre de l'Agriculture de Saskatchewan, l'hon. Laurent Barré, retenu Québec par la préparation de la session, a délégué M. Pierre Labrecque pour le représenter au Congrès des Eleveurs de Saskatchewan. Le directeur du Service de l'Industrie animale a donné une conférence à Regina, le 18 courant.

Au cours de son voyage, le représentant du ministre a étudié tout spécialementa les modes d'assistance que les provinces des Prairies accordent aux éleveurs de l'Ouest. Il a participé également à une réunion de cultivateurs d'expression française auxquels il a transmis les salutaitons de leurs confrères du vieux Québec. Au retour, M. Labrecque s'est arrêté à St-Boniface.

Une verge carrée de six pouces d'épaiseur de sol arable peut abriter de 2 à 18 millions de nématodes dont la plupart sont trop petits pour être aperçus sans l'aide d'un verre grossissant. On croit maintenant que beaucoup de flétrissures, de végétations pauvres, de mangues de vigueur et de dépérissements, que l'on attribuait trop souvent à d'autres causes, sont en réalité causés par les légions invisibles de ces fléaux souterrains, appelés parfois anguillules.



Tous les ans, durant la saison qui va d'octobre à avril, le réseau Français de Radio-Canada, de concert avec le réseau Dominion, diffuse le mardi soir, de 8 h. 30 à 9 h. 30, de grandes auditions interprétées tour à tour par les Orchestres symphoniques de Montréal et de Toronto. Ci-dessus, l'orchestre de la Société des Concerts Symphoniques de Montréal dirigé par son chef attitré Désiré Defauw.

L'opinion rurale

Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIEVEMENT leurs vues.

(Suite de la page 16)

mais l'association elle même. Et nous, cultivateurs, il nous est impossible de faire la même chose? Non! Si nous voulions nous grouper, travailler ensemble pour notre cause, nous serions capables de faire comme eux, de fixer nous-mêmes le prix de nos produits.

N'ayez donc pas peur de faire partie de votre association qui est constamment appuyée par le clergé. Fiez-vous donc à la parole des autorités religieuses qui ne cessent d'encourager tous et chacun à faire partie de ce mouvement.

Je vous jette, en passant, une dernière remarque que j'ai faite moi même à propos des institutrices. Elles paient 1% de leur salaire pour leur cotisation et croyez-vous qu'elles n'en sont pas récompensées? Depuis ces dernières années, leur salaire est monté de $200. à un minimum de $600. sans mentionner l'échelle des salaires.

Un ex-directeur de l'U.C.C. de la paroisse de St-Donat de Rimouski.

Conseils à un Montréalais

Monsieur le Directeur,

Je viens de lire dans l' "Opinion rurale" de la 'Terre de Chez Nous' qu'un Montréalais, parce qu'il est abonné à notre journal, semble vouloir nous imposer ses vues à nous, du monde agricole. Ce Montréalais a appris par les journaux que le prix du lard se maintiendrait encore assez haut cette année et ça paraît lui faire mal. Il est d'avis que les cultivateurs auront à se réjouir de ce que l'U.C.C. a joué un grand rôle dans le soutien des prix. Ce Montréalais s'imagine-t-il que les cultivateurs sont les seuls au monde à souffrir des dépressions? Il demande où il trouvera les revenus pour toutes ses dépenses. Je crois bien lui répondre en lui conseillant de les prendre dans ses économies. En homme prévoyant, il a dû en faire beaucoup aux jours d'abondance. C'est là que nous, les cultivateurs, prendrons les argents des bons jours pour financer les pertes que les mauvais jours nous font subir pour nous trouver, un bon matin, plus pauvres qu'il y a dix ans. Comprenez-vous, monsieur le Montréalais?

Vous trouvez qu'on se lamente pour rien parce qu'on a des terres, des maisons, des animaux, des légumes, etc., tant qu'on en veut. Très bien, monsieur. Pourquoi, avant de faire paraître votre rubrique, n'avez-vous pas demandé aux offices du Prêt agricole fédéral et provincial, quelle somme d'argent les cultivateurs ont empruntée à ces offices sans compter ceux à qui le prêt a été refusé? Ça vous aurait dit pourquoi les cultivateurs ont besoin du maintien des prix de leurs produits.

Et vous voulez que vos enfants s'instruisent pour ne pas être des laveurs de planchers et gens de petites "jobs" qui payent pas. Très bien, monsieur. La place est toute désignée pour faire instruire vos enfants. C'est à la campagne qu'ils trouveront la vraie instruction, au grand Livre de la Nature. Ils apprendront peut-être plus et mieux qu'aux universités et, dans quelques années, vous serez à même de bénéficier de leur savoir. Ce n'est pas seulement aux pères et mères de familles de campagnes à parler à leurs enfants des beautés de la terre, commençez vous-même, monsieur le "Montréalais", à en parler à vos enfants. Venez vous établir avec eux sur des belles terres et, dans cinq ou six ans, je crois que vous aurez appris pourquoi on demande le maintien des prix des denrées agricoles. Vous comprendrez que vendre nos produits à perte, c'est le grand moyen d'encourager nos fils et nos filles à aller en ville prendre la place de vos enfants et peut-être la vôtre, monsieur le Montréalais. Est-ce assez vous dire, monsieur? Je ne suis pas épuisé. A plus tard, si vous le voulez.

Et pourquoi, messieurs Citadins et Montréalais, ne donnez-vous pas vos véritables noms et adresses à vos rubriques? Est-ce parce que vous n'êtes pas sûrs de vos arguments ou si c'est pour nous lancer des petits pique-bois et que vous voulez vous cacher derrière un pseudo? Nous, les habitants, n'avons pas d'instruction, mais nous avons du savoir et nous signons nos noms.

Joseph BLANCHARD, cultivateur
Saint-Edmond de Grantham, cté de Drummond, P.Q.

Note à nos correspondants

Nous avons reçu, en ces derniers temps, une telle profusion de lettres qu'il faudra un certain temps pour les publier. Nous demandons donc un peu de patience. Nous remarquons de nouveau que certaines lettres ne portent aucune signature ou ne sont signées que d'initiales. Nous rappelons que nos correspondants doivent s'identifier auprès de la direction du journal, même s'ils désirent publier leur lettre sous un pseudonyme dans la "Terre de Chez Nous." La règle est ancienne et ne souffre pas d'exception: les lettres anonymes ne sont pas publiées.

La DIRECTION

Pour bien voir la campagne

Cher monsieur,

Je réponds à la lettre écrite dans la "Terre de Chez Nous" du 11 janvier et signée "Un Montréalais." Premièrement, je félicite ce monsieur d'avoir eu la bonne idée de s'abonner à la "Terre de Chez Nous." Cela prouve que ce monsieur cherche à se renseigner, même sur des sujets qui l'intéressent indirectement et c'est dommage que plus de Montréalais ne suivent pas son exemple. Seulement, je crois que ce monsieur a été dans des maisons à la campagne où tout marchait sur des roulettes: un vieux établi, qui avait eu sa terre de son père. Je demanderais à ce monsieur d'aller visiter un jeune qui commence et même un moins jeune qui a été obligé de payer sa terre tout en élevant sa famille. Vous allez vous apercevoir, cher monsieur, que si le cultivateur n'avait pas en lui le sens de l'économie et de l'espérance, il y a longtemps qu'il aurait laissé sa terre et cherché ailleurs son gagne-pain.

Vous ne savez certainement pas, cher monsieur, ce qu'il en coûte de sacrifices, de travail et d'argent pour l'organisation d'une ferme de nos jours.

Vous-même, vous vous levez le matin à 7 heures pour commencer votre ouvrage à 8 heures, quand ce n'est pas 9 heures, quitte à revenir à 5 heures avec aucune inquiétude. Rentré à la maison, vous lisez votre journal, j'allais dire: vous entrez le bois, mais non, entrer l'huile c'est bien plus vite fait et surtout pas d'ouvrage.

Avez-vous déjà pensé aux risques que nous prenons à la campagne? Risques d'animaux, de marchés, de température et combien d'autres? De ce temps-ci, les cultivateurs qui produisent des porcs ou des oeufs produisent à perte. Vous ne le savez pas et il y en a beaucoup comme vous.

Maintenant, pour l'éducation de nos enfants, vous avez l'audace de dire que nous nous occupons plus de nos porcs que de nos enfants. Je vous demanderais de faire une petite enquête pour voir si la majorité de nos évêques, de nos hommes d'Etat, de nos hommes bien en vue du public ne viennent pas de la campagne.

Je pourrais vous écrire un livre pour répondre à votre lettre, mais si vous continuez à lire la "Terre de Chez Nous" au complet, toutes les semaines et à la comprendre, vous viendrez peut-être à bout de voir le cultivateur d'un meilleur oeil.

Bonjour et bonne chance!

Emile PARE
Clarenceville, Cté de Missisquoi, Québec

La conservation de l'engrais de ferme

Cher monsieur,

Merci pour vos voeux ainsi que votre journal.

Je me permets de venir vous exposer un point de vue sans, toutefois, émettre la prétention de donner des leçons aux cultivateurs canadiens. J'ai remarqué au cours de mes visites chez des fermiers (et, cela dans plusieurs fermes), l'absence de fosse à fumier appropriée pour contenir et retenir l'essentiel de ce que l'ont peut considérer comme le meilleur des engrais: le purin. Le fumier enlevé de l'étable et mis en tas l'hiver gèle évidemment où il est gardé dans de petites cabanes à proximité de l'étable. Mais l'été, il sèche sous l'action du soleil et perd ainsi de sa valeur nutritive. Le fermier qui possède une fosse cimentée attenante à son étable n'aurait qu'à percer un trou qui conduirait le liquide du dalot à la fosse et l'état, muni d'un petit moteur et d'un caoutchouc, il peut arroser son fumier.

Ainsi humecté, je pense que le fumier doit avoir un rendement plus efficace et que la terre et les plantes doivent se ressentir de cet effet.

Je n'ai fait là qu'une simple constatation et je serai heureux si elle pouvait être profitable à ceux qui cherchent à améliorer le rendement de leur ferme.

Claude PAILHIES, Montréal P.Q.

Frappé par une porte de grange

La police ordinaire d'assurance automobile prévoit-elle le cas où l'accident serait causé par une porte de grange "volante"? C'est ce que saura bientôt M. G. Shutt, de Granby, victime d'une aventure peu banale. Faisant route vers Montréal, par un de ces jours de grand vent que nous avons eus récemment, M. Shutt vit venir vers lui, à grande allure, une porte de grange qui venait de se détacher d'un bâtiment voisin. L'objet donna violemment contre l'auto qui fut immobilisée du coup. Les dommages au véhicule s'élèvent à $600, mais personne ne fut blessé.

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES! Faites $50 à $75 par semaine, vendez à domicile les produits BERUBE. Articles de toilette, épices, essences, produits pharmaceutiques, domestiques, vétérinaires, insecticides, etc. GROS PROFIT. Experience pas nécessaire. Territoire de votre choix. Ecrire à LOUIS BERUBE, Saint-Alexandre, Co Kamouraska, P.Q.

REPRESENTANTS pour vendre vêtements sur mesure. Directement de la manufacture au consommateur. Nos valeurs intéressantes facilitent la vente. Nos instructions et échantillons sur demande. CROSBY COMPANY, DEPT T., B.P., 413, Montreal.

POUR CHAQUE COMTE non représenté, nous avons besoin d'agents de ventes capables et bien connus. Écrivez pour renseignements. PELHAM NURSERY CO., Toronto, Ontario.

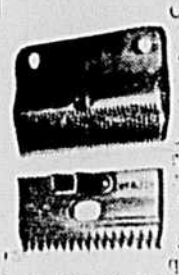
MOYEN FACILE D'ACQUERIR LA SECURITE : vendre les produits Familex. Chaque maison représente des clients. Nous avons besoin d'agents dans votre localité et les environs. Equipement de voyage nécessaire pour territoire rural, peu de capital requis — excellents avantages pour réussir. Ecrivez pour détails gratis à: FAMILEX, 1600, rue Delorimier, Montréal.

AIGUISAGE

SERVICE DU MEME JOUR. Aiguisons, réparons lames, clippers vaches, moutons, barbiers. Prix, 35c set. Ouvrage garanti, retourné par malle en 24 heures. GEORGES-EMILE MONDOU, 239, rue Prince, Sorel, P.Q.

CULTIVATEUR ! Nous aiguisons lames, clippers pour vaches, moutons, barbiers. Aiguisons sur machine perfectionnée dernier modèle. Prix 35c set. Garanties pour tondre votre troupeau. Réparons, vendons accessoires clippers. Adressez: L'USINE STEWART, Dépt A, 232 Prince, Sorel, P.Q.

CULTIVATEURS



Confiez-nous l'aiguisage de lames de tondeuses à vaches, moutons, de barbiers, etc. Prix 45c la paire. Satisfaction garantie ou argent remboursé. Essayez-nous. Nous offrons en vente le clipper électrique OSTER pour tondre vaches, chevaux et autres animaux. Prix $29.50 complet. GARANTIE d'un an. Réparons tondeuses brisées ou défectueuses. Vendons tout accessoire. Adressez :

L'USINE D'AIGUISAGE STEWART
Dépt 104, Pierreville,
Co. Yamaska, Qué.

AIGUISAGE de lames. Aiguisons lames clippers toutes sortes. 45c sur émeri, 75c à l'huile. Aiguisage garanti. Adressez: H.-B. FONTAINE, FILS, Pierreville, P.Q.

NOUS AIGUISONS lames, clippers à vaches, moutons. Prix 35c set. Ouvrage garanti ou argent remis. Adressez: L'USINE D'AIGUISAGE SAUREL, 230, rue Prince, Sorel, P.Q.

SERVICE D'AIGUISAGE — Confiez-nous l'aiguisage de vos lames de tondeuses (clippers). Spécial à l'huile, 75c la paire, émeri, 45c. Réparons têtes défectueuses. Travail garanti. ARMAND PRECOURT & FILS, Pierreville, (Yamaska), P.Q.

LAMES AIGUISEES. Nous aiguisons lames tondeuses (clippers) 45c sur émeri, 75c à l'huile. Satisfaction garantie. Adressez: STEWART SHARPENING, No 210, Pierreville, P.Q.

AIGUISONS lames (clippers) vaches, moutons, 35c set. Ouvrage garanti ou argent remboursé. Adressez : U.C.C., 230, rue Prince, Sorel, P.Q.

AIGUISONS à l'huile ou émeri, lames clippers, pour vaches et moutons. Ouvrage garanti. 35c set. STEWART SHARPENING, Dépt 1, 232, rue Prince, Sorel, P.Q.

ANIMAUX A VENDRE

VERRATS Yorkshire, 5 mois et plus, provenant de parents à l'enregistrement supérieur, classés XXX, sélection très recommandée. ALBANI NICHOLS, La Présentation, Co. St-Hyacinthe.

MAGNIFIQUES LAPINS ANGORAS BLANCS, soyeux, race pure. Primés. S'adresser: CLAPIER DE LA RIVE SUD 504, L'Islet, Qué.

COCHONS reproducteurs Yorkshire enregistrés, mâles ou femelles, classés XXX descendant des fameux reproducteurs de L'Ile du Prince Edouard. GEORGES RICARD, St-Michel, Co. Napierville, P.Q.

500 TETES d'étalons et juments pur sang et enregistrés de race Percheronne, Belge, Clydesdale, Canadienne, Hackney et Standardbred. Ecrivez-nous, nous laissant savoir exactement ce qu'il vous faut. Nous vous donnerons aussi détails de l'assistance donnée par le Gouvernement pour acheter et aussi informations à propos de l'assistance Fédérale-Provinciale. Ecrivez pour prix pour chevaux d'ouvrage et de chemin, toutes pesanteurs. Nous sommes les plus gros éleveurs en Amérique. ARNOLD FARMS LIMITED, Greenville, Qué.

QUICONQUE a besoin de vaches à lait Holstein fraîches vêlées ou devant vêler sous peu, s'adresseront avantageusement chez GEORGES LALANNE. Un char de ces beaux animaux testés arrive chaque semaine d'Ontario. Grand choix, prix raisonnable. GEORGES LALANNE, Mont-St-Grégoire, Iberville. Tél. 4976.

JUMENT CANADIENNE 6 ans, typique de la race, couleur "brun foncé" pesant 1300 lbs avec poulinne de 3 mois. S'adresser à RODOLPHE BEAUREGARD, St-Thomas d'Aquin, Co. St-Hyacinthe, P.Q.

VACHES pur sang Ayrshire provenant d'un troupeau accrédité qui vêleront au début de février, à vendre. FERME J.-P. LAGACE, R.R. 1, St-Hyacinthe, P.Q.

Les petites annonces

Qu'avez-vous à vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger? Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous" Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut ...

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot. Prix minimum: $1.00.

RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.

Toute lettre ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

LES PETITES ANNONCES, LA TERRE DE CHEZ NOUS,
515, AVENUE VIGER, MONTREAL, P.Q.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 84,000 COPIES

ANIMAUX A VENDRE

200 JEUNES COLLIES race pure sacrifiés aux cultivateurs seulement, pour annoncer. Envoyez dix sous pour détails. ROLAND PILON, Rigaud, Qué.

ARBRES FRUITIERS

AVONS de très beaux pommiers à bas prix à vous offrir. Commandez dès maintenant pommiers cultivés et acclimatés du Québec et productifs. Demandez liste de prix. S'adresser à PEPINIERE EDOUARD BOULAIS, St-Jean-Baptiste, Co. Rouville, Qué. Venez vous convaincre.

A VENDRE

40 TONNES DE FOIN pressé à vendre. Tout du bon foin fait de l'année. Pour informations, s'adresser à ROLAND LABBE, Arthabaska, Co. Arthabaska, P.Q.

RAQUETTES NEUVES pour sucrerie, à vendre, $5. la paire. Transport payé. Commandes payables d'avance par mandats-postes. S'adresser à JOSEPH ROY, fils d'Eusèbe, fossoyeur, St-Gervais.

GRATIS COUPONS

BALLOT 10 livres comprenant broadcloth coton, indienne, gabardine, etc., longueur ½ à 3 vgs. Une paire de bas nylon gratuitement. Prix $9. Satisfaction garantie, commandez par malle de NATIONAL TRADING ENRG., St-Zacharie, Qué.

CHAINES à tracteur, mailles tordues (acier ½ pouce) assurent longue durée, traction étonnante sans violentes secousses, indispensables pour cultivateurs progressifs. GERARD D'ARAGON, Thurso, Co. Papineau, P.Q.

SACS — BARILS ET DRUMS

SACS de sucre non lavés 23c chacun. Sacs de farine non lavés, 21c chacun. Sacs de sucre et de farine lavés 27c chacun. TONNES de mélasse $2.75 chacune. DRUMS propres, $5.50 chacun. C.O.D. acceptés. Toutes sortes de sacs, poches et barils. S'adresser à JOS LeBEL, 540, rue Villeray, Montréal.

COUPONS DE FLANELLETTE POUR COUVERTES

COUPONS de ½ à 3 vgs, $1.25 la lb. Satisfaction garantie ou argent remis. SOIERIES NOTRE-DAME, 1168, rue Benoit, Montréal.

COTON A DRAP ET A TAIE D'OREILLERS

COTON tout blanc, 1 verge et plus, $1.25 la lb. Aussi COTON IMPRIME, 1 à 5 vgs, $1.65 la lb. Satisfaction garantie ou argent remis. SOIERIES NOTRE-DAME, 1168, rue Benoit, Montréal.

SPUN IMPRIME ET UNI

SPUN: 1 vg. à 5 vgs $1.65 la lb. CREPE: 1 à 5 vgs, toutes les couleurs $1.75 la lb. COTON UNI, toutes les couleurs, 1 à 5 vgs, $1.65 al lb. Satisfaction garantie ou argent remis. SOIERIES NOTRE-DAME, 1168, rue Benoit, Montréal.

FLANELLETTE

FLANELLETTE blanche, rayée, 1 vg. à 5 vgs, $1.50 la lb. PLAID CARREAUTE, 1 à 5 vgs, $1.50 la lb. Satisfaction garantie ou argent remis. SOIERIES NOTRE-DAME, 1168, rue Benoit, Montréal.

SPECIAL POUR CETTE SEMAINE

BAS de cachemire pour dames avec de légères petites imperfections, réduits à 49c la paire. ASSOCIATED CONVERTERS INC., 4103 St-Laurent, Montréal.

VENTE AVANT PRINTEMPS

CREPE imprimé 42 pcs large, patrons les plus nouveaux, 98c la verge. Tissu "Faille" 42 pcs de large, $1.49 la verge. CREPE à lingerie 44" de large, 89c la verge. Crêpe à lingerie imprimé "petites fleurs", 42 pcs large, 89c la verge. Faites vos achats du printemps maintenant. Pourquoi ne pas prendre avantage de nos grandes réductions. Faites des épargnes. ASSOCIATED CONVERTERS, 4103, St. Lawrence boulevard, Montréal.

SACS de sucre en coton non lavés, 23c chacun. SACS de farine non lavés, 21c chacun. SACS de sucre et de farine lavés, 27c chacun. Envoyez mandats poste. C.O.D. acceptés. Transport au frais de l'acheteur. LES AGENCES BELMONT ENRG., Casier Postal 31 Station R., Montréal 10

LISIERES A TAPIS

LISIERES de soie et coton, 40 lbs pour $2.00. Sur demande, looping, jersey à catalogne, couleurs assorties, 10c la lb. Aussi retailles pour couvre-pieds, etc. Liste gratis. S'adresser BOITE 174, Drummondville, P.Q.

A VENDRE

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE: COUVRE LITS EN CHENILLE $4.99 CHACUN. PREMIERE QUALITE, grandeur 90 x 100 dans les plus nouveaux dessins soulevés, bien tissés, dans toutes les couleurs pastel $4.99 chacun. Grandeur 90 x 100 complètement recouverts de chenille avec dessin de fleurs $7.50 chacun. Envoyé C.O.D. avec frais de poste. Argent remis immédiatement si non satisfaits. HANDICRAFT DISTRIBUTEURS 254 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

AUBAINES . . . AUBAINES

ROBES de maison lavables en coton imprimé. Grandeurs 14 à 20 ans, et 38 à 44. Spécial $1.69. COUPONS de MARQUISETTE à rideaux en coton largeur environ 34 à 40 pouces, grand spécial, 3 verges pour $1. Imperméables en plastique avec capuchon pour dames et jeunes filles plastique incolore, petite, moyenne et grande. Vente $1.98 chacun. Toute commande frais de poste en plus. SATISFACTION GARANTIE ou ARGENT REMIS. TRANSCONTINENTAL MAIL ORDER REG'D, 4072 avenue Laval, Montréal 18, P.Q.

COMPTABLE LICENCIE

A. BEGIN comptable agréé licencié en lois et sciences commerciales 25 est, rue St-Jacques, Montréal. Tél. HArbour 0036 ou 102, rue Jeanne d'Arc, Québec. Tél. : 4-1462.

DIVERS

CHANSONS "Cowboys et comiques" à vendre à 5 sous chacune. Demandez nos listes. NOVELTY DEALERS, St-Zacharie, Qué.

GRATIS



GAGNEZ BEAUCOUP D'ARGENT (30%) ou de magnifiques primes : nécessaire de plume et crayon, nécessaire de toilette, nappes, draps finette, serviettes, missel, chapelet, montre-bracelet. DONNEES GRATUITEMENT. Vendez un assortiment de 80 paquets de graines de légumes à 10 cents le gros paquet. Rien à débourser. Ecrivez, demandez 80 paquets et le catalogue à

ALLEN NOUVEAUTES
St-Zacharie, P. Qué.

TRAPPEURS ! — TRAPPEURS ! POUR FAIRE GROS D'ARGENT, lisez "MON SECRET". Ce livre renferme les meilleures méthodes pour préparer amorces (drogues), pièges, appâts etc., ainsi que ce fameux piège automatique qui se fait en 10 minutes avec n'importe quelle broche, s'étend sur terre ou sur neige et est garanti tenir n'importe quel animal de la belette à l'ours. "MON SECRET" ne coûte que $1.50. Remplissez immédiatement ce coupon. H. GREGOIRE, appt 12, 4229, rue de La Roche, Montréal, P.Q.

DIVERS

PLOMBERIE — CATALOGUE GRATIS

CATALOGUE tout à fait nouveau et liste de prix. Livraison immédiate de bains, toilettes, bassin, tuyaux, réservoirs septiques, etc. S'adresser à MAIN PLUMBING & HEATING SUPPLIES CO., 1059 (E) St. Lawrence, Montréal, Qué.

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez COURS MODERNES PRATIQUES ENRG., Casier 5, Saint-Hyacinthe, Qué.

COUPONS

BROADCLOTH, coton, crêpe, flanellette, etc. Agent demandé dans chaque paroisse. Grosse commission. Demandez nos prix de: MAGASIN DES COUPONS, Dépt T., St-Zacharie, Qué.

COUPONS

NOUS AVONS un assortiment complet de COUPONS et de matériel à la verge. Demandez notre catalogue gratis GROS et DETAIL. ASSOCIATED CONVERTERS INC 4103 rue St-Laurent, Montréal.

CUIRS ET TANNAGES

DESIREZ-VOUS obtenir une 1ère qualité de cuir pour chaussures, harnais, lacets, etc., CONFIEZ NOUS vos tannages vous aurez cette satisfaction chez ARTHUR MARCOTTE & FILS, Tanneurs Portneuf, Co. Portneuf, P.Q.

EXPEDIEZ-NOUS vos fourrures. Rat musqué jusqu'à $4. Vison jusqu'à $45. Belette jusqu'à $3. Renard et autres. Prenez 100 rats, 50 visons, 50 renards par semaine. Demandez secrets gratis. L'ASSOCIATION DES TRAPPEURS, La Baie, Yamaska, Que.

COTON A TISSER. Demandez liste de prix pour coton à tisser non blanchi 2/8 et 2/16, laine 1 et 2 brins, lin filé chaîne ou tissure, fil à tisser soie et rayon 2/8, fil à coudre, sacs de coton lavés, blanchis. BOITE M, B. Bernatchez, Co. Montmagny, P.Q.

ENVOYEZ quatre sous pour recevoir catalogue tabac feuilles, soixante sous la livre, etc. Réduction considérable sur tabac haché Canadien Curé Quesnel, pipe ou cigarettes. Malle payée. COMMERCIAL TOBACCO, Château Richer, P.Q.

BONNES ROBES usagées — 12 à 16 ans — $1.00 chacune. Bas gratis si vous en commandez deux, ou en achetant un paquet AUBAINES de vêtements neufs ou usagés — $2.95. SNOWDEN, 99 Winchester, Toronto.

SOUDEURS "ARC A SOUDER" MAGIC, 110 volts AC-DC. Soude, ramollit coupe les métaux. Facile à employer renseignements fournis. Complet avec dispositif d'électricité, les attachements de l'arc métallique, la flamme, les carbones, flux, les tiges, le masque. Seulement $19.95. — Employé par la MARINE — Garantie d'un an. IDEAL pour la ferme. MAGIC WELDER MFG. CO., 239 CE. Canal St., New York City.

PENSEZ-Y $2.00 suffit pour tisser chemises en nylon, tissez blouse, robes, nappes. Envoyez 25c pour échantillon tissé. BOITE POSTALE 252, Marieville, P.Q.

DIVERS

FUMEURS ! Arrêtez de fumer ... cigarette grâces aux capsules "Anti-Nico" inoffensives. Satisfaction assurée. Traitement complet avec instructions: $2. Expédié C.O.D. si désiré. RALCO'S, Casier 183, St-Hyacinthe, Que.

FOURRURES BRUTES

PAIERONS JUSQU'A $... POUR PEAUX DE BELETTE No 1 "LONGUE QUEUE", ET 40c POUR PEAUX D'ECUREUILS NON ENDOMMAGEES, CHOIX No 1

PAIERONS jusqu'à $40. pour VISON, LOUTRE et CASTOR, $3. pour le RAT MUSQUE et $5. pour le RENARD ROUGE, RATON, MOUFFETTE et autres fourrures au prix du marché. N'attendez pas! Envoyez nous toutes vos peaux tandis que nous pouvons payer des prix élevés. Dépêchez-vous! Nous vous offrons aussi quelques aubaines exceptionnelles pour fusils à prix réduits. Assortiment complet de matériel à trappage disponible pour livraison immédiate. Liste de prix des fourrures, détails sur fusils et accessoires, etc., GRATUITE sur demande. Ecrivez aujourd'hui au DEPT 50, A. B. SHUBERT CO., Winnipeg, Manitoba. Bureau de réception des fourrures à MONTREAL.

HOMMES DEMANDES

AI BESOIN d'un jeune homme de 25 ans environ pour avoir soin d'un troupeau laitier et assembler les machines aratoires, sachant conduire tracteur et camion. Bon salaire avec références. Place permanente. LEO DUBOIS, commerçant de machines aratoires, Ste-Thérèse de Blainville, P.Q. Tél. 3521.

MACHINES AGRICOLES

WAGONS de ferme neufs 'Otaco' tout acier roues pour pneus 600 x 16 Timken Bearings capacité 8,000 lbs. $115. sans pneus — Pelle-chargeuse hydraulique avant pour tout tracteur. Manipule aisément terre, fumier, neige. Indispensable sur la ferme. Satisfaction garantie. $200 et plus. ROLAND LAPORTE, 947 rue Cherrier, Montréal.

TRACTEUR FORD

TRACTEUR Ford et Camions 1950 à vendre — Livraison immédiate. S'adresser au GARAGE MAUGER, Contrecoeur, Co. Vercheres, P.Q.

TRACTEUR Massey-Harris 55 presque neuf avec pelle hydraulique. Tél. 619-R-23. DESROCHERS & FRERES, 529, rue Notre-Dame, Repentigny, P.Q.

PULVERISEZ A L'AIDE D'UN SPRAMOTOR

PULVERISATEURS pour verger (à moteur et à tracteur) pour culture en rangs mauvaises herbes, désinfection, blanchiment, pulvérisation sur bétail et contre l'incendie; wagons de ferme, système à pression pour puits peu profond; "TIFA" (applicateur de bouillard); systèmes portatifs d'irrigation avec tuyaux d'aluminium, gicleurs Buckner, accouplement McDowell. Catalogues GRATIS. Ecrivez aujourd'hui, SPRAMOTOR LIMITED, 1105 York St., London, Ont.

CABINE en toile solide avec fenêtre et pare-brise adaptable à tout tracteur. Idéal contre les intempéries. $75. ROLAND LAPORTE, 947, rue Cherrier, Montréal.

ON DEMANDE

NOUS SOMMES ACHETEURS de tous genres de volailles, poulets, poules, dindes, lapins et oeufs. S'adresser à NAPOLEON GAGNE, Marché St-Jacques, 2039 rue Amherst, Montréal.

PHOTOGRAPHIES

SUPERBES agrandissements en couleur à l'huile gratis avec finission, rouleaux de films 25c. Portraits, 3c. FRANCIS STORES REG'D, Hébertville, Qué.

GRATIS

UN AGRANDISSEMENT 5 x 7 avec rouleau comp et réussi. Films développés gratuitement. Impressions 3c chacune. Commande payable d'avance. Ajoutez 3c frais postaux ainsi que la taxe R. SYLVAIN C.P 157, Station R., Montréal 10

PHOTOS FINIES PARCHEMIN SUR PAPIER VELOX. Films développés, imprimés, 25c. IMPRESSION, 3c. AGRANDISSEMENT GRATUIT. Ajoutez 5c frais d'expédition. LA BELLE PHOTO ENRG., Station Hochelaga, Dépt D, Montréal.

SERVICE DU MEME JOUR. Films développés et imprimés, 25c ch. Impressions n'importe quelle grandeur 3c chacune. Chaque commande finie et retournée par la malle en 24 heures. STUDIO RAPIDE, Dépt " C. N." Station "E" Montréal.

AMATEURS

FILMS développés gratuitement, impressions toutes grandeurs 3c. GRATIS. agrandissement carte postale avec commande de 24c ou plus. Commande payable d'avance. Ajoutez 5c frais postaux. JEAN ST-JACQUES, Case 145, Station Delorimier, Montréal.

EMPLOYEZ CETTE FORMULE

Voyez le tarif au haut de cette page. Ecrivez lisiblement au crayon. Les nom et adresse comptent comme le texte. Ces annonces sont payables avec la commande.

LES PETITES ANNONCES, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 ave Viger, Montréal

Nombre d'insertions ..... Inclus $.....

NOM .....

ADRESSE .....

Pour l'usage du bureau inclusivement.

PETITES ANNONCES

(suite de la page vingt)

POUSSINS - POULETTES

A VENDRE: CAGES A VOLAILLES ET A DINDES. Pour prix, s'adresser à M. L. ALARY 151, St-Charles, Ste-Thérèse de Blainville, P.Q.

POUSSINS SCHUMMER de haute qualité et approuvés du gouvernement. Catalogue gratis calendrier et liste de prix incluant détails. **SCHUMMER'S QUALITY HATCHERY**, Linwood Ont.

POUR 1950, les aviculteurs sérieux achèteront les bons poussins à plumage rapide de souche R.O.P. (R.O.P. Breed) Père R.O.P. et mère provenant directement de parents R.O.P. de plusieurs générations, que nous vous offrons à prix très avantageux pour la qualité. Les troupeaux sont certifiés par le Provincial et approuvés par le Fédéral. Réacteur 0% — 20,000 poussins par semaine. Du début de la saison au 20 février (Rock Barrés) mélangés, 14c — poulettes, 25c — cochets, 5c. Nous avons aussi autres races pures et hybrides: (New-Hampshire), (Light-Sussex), (Rhode-Island Rouges) et des Hybrides dans toutes les races; même prix que mentionné plus haut. DINDONNEAUX poitrine large, bronzés, et les populaires blancs Bestville. **COUVOIR AVICOLE D'YAMACHICHE, P.Q** Tél. 602-r-11.

COUVOIR CERTIFIE ET APPROUVE. Aucun réacteur. 2 races Hybrides et une race pure. Prix spécial pour broilers et poulettes de 1 à 6 semaines à partir du 1er janvier. **COUVOIR BENOIT CASTONGUAY**, aviculteur, Yamachiche, Co. St-Maurice.

POUSSINS CHANTECLER

LA CHANTECLER, race canadienne belle poule blanche, bonne pondeuse le mieux organisée pour résister à notre climat rigoureux à cause de son absence de crête et de barbillons et à la présence de son plumage abondant. Troupeau trouvé exempt de pullorose lors de la première épreuve. La sélection de nos oiseaux se fait d'après la méthode la plus moderne c'est-à-dire celle qui est basée sur la valeur de la famille méthode recommandée par le Ministère d'agriculture du Dominion aux éleveurs R.O.P. Notre couvoir est approuvé par le Ministère d'agriculture fédéral et certifié par le Ministère d'agriculture provincial. Les poussins fournis ne viennent que d'un seul troupeau. Vous pouvez acheter en toute sécurité. **REGISSEUR DE LA BASSE-COUR DE LA TRAPPE D'OKA P.Q.**

DINDES à poitrine large et bronzée et la populaire poule blanche Beltsville et oeufs à vendre. Tous nos reproducteurs approuvés du gouvernement et soumis au test de la pullorose. Demandez notre circulaire et liste de prix gratuits. **KELTERBORN TURKEY HATCHERY**, Milverton, Ont.

COUVOIR CERTIFIE ET APPROUVE

AVEZ-VOUS besoin de bons poussins immédiatement? 4 races à votre choix: 3 races hybrides et une race pur sang. Adressez-vous au **COUVOIR-MODELE-ARTHABASKA, Case 157, Arthabaska, P.Q.**

POUSSINS hybrides et Rack Barrés d'un jour $12 — 4 semaines, $25 le cent. Sacs de coton $2.50 la douzaine. **POLYDORE LEDUC, Ile Perrot, Co Vaudreuil, P.Q.**

COCHETS D'UN JOUR DE GROSSE RACE NEW HAMPSHIRE $5 le 100. FERME POUSSINIERE TYNE, Sudbury. Ont.

AVICULTEURS, achetez des poussins de première qualité à prix régulier. Races: Rock Barrés, New Hampshire, Rhode Islands' Hybride Legnorn. Demandez notre liste de prix. **COUVOIR COOPERATIF VAUDREUIL, G. Ringuette, gérant.**

ACHETEZ DES POUSSINS D'UN JOUR de qualité supérieure extra profit. 20 ANNEES D'EXPERIENCE — 20 ANNES DE PROGRES. Nous avons le meilleur choix de poussins pure race, provenant de troupeaux approuvés, inspectés ou certifiés et ayant subi l'épreuve du sang, ayant à leur tête des reproducteurs R.O.P. assurant par le fait même des sujets sains et vigoureux étant reconnus pour la ponte de gros oeufs de 24 à 32 onces par douzaine. L'augmentation graduelle de nos affaires chaque année, prouve que nous donnons satisfaction à nos clients. Les poussins de qualité supérieure "EXTRA PROFIT" vous feront réaliser de beaux profits. Voici un des nombreux témoignages reçus :

Monsieur Wilfrid Lefebvre,
J'ai reçu ma commande de 800 poussins en parfaite condition, 2 seulement étaient morts; c'est vous dire que je suis très satisfait. Mes poussins sont tous bien portants.
Je vous remercie de votre bonne attention.
S.-C. D., de Champlain, P.Q.

LE SEUL VENDEUR DE POUSSINS D'UN JOUR donnant une garantie sur POUSSINS MELANGES. Demandez notre liste de prix.

SPECIAL POUR LE MOIS DE FEVRIER SEULEMENT 50 - POUSSINS GRATIS - 50

A TOUTE PERSONNE qui me donnera une commande de poussins, soit poulettes mélangées ou cochets, qui la paiera au comptet immédiatement et qui acceptera la livraison de ses poussins durant le mois de février, je leur donnerai 50 poussins gratis, de race pesante par chaque 100 poussins achetés. Profitez de cette offre avantageuse durant le mois de février. **WILFRID LEFEBVRE, 2025, rue Amherst, Montréal, Qué.**

POUSSINS DU COUVOIR MONKTON: Poussins de race réputée, l'une des meilleures. Demandez notre liste de prix 1950. Catalogue gratis et notre livret intitulé: "Comment élever de meilleures volailles. **MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ont.**

DEMANDEZ NOS PRIX pour poulettes et coqs Leghorns blancs et Light Sussex d'un jour. Nous n'incluons que les oeufs de nos pondeuses. **COUVOIR CERTIFIE BOIRE & FRERE, Ferme Avicole Drummond, Wickham, Qué.**

QUELLES SONT LES POULETTES de peu de valeur à acheter? Est-ce la poulette avec une moyenne de production de 240 oeufs par année ou celle qui peut rapporter que 130 oeufs par année. Pas besoin de vous le dire. Les poussins de descendance R.O.P. ont une bien plus grande chance de produire 240 oeufs par année que ceux engendrés par des cochets n'ayant aucune descendance réputée. Les meilleurs poussins TWEDDLE ne coûtent pas plus cher que les poussins ordinaires. Demandez-nous des détails. Aussi dindes et poulettes plus âgées. **TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.**

RENDEZ votre poulailler vraiment payant en commandant des poussins reconnus pour leur grosseur et la production des oeufs. 20,000 poulettes de 4 semaines couvées mensuellement. Leghorns — Sussex — Rocks Barrés au plumage précoce — Rhode Island rouges — Rouges X Rochs — Sus X Rouges — Rouges X Leghorns. Soumis au test de la pullorose et approuvés du gouvernement. Demandez nos prix et escomptes accordés sur commandes données de bonne heure. **KELTERBORN POULTRY FARM, Milverton, Ont.**

VOUS POUVEZ OBTENIR une production de 6 à 7 douzaines par jour par 100 poules durant les mois d'automne et d'hiver. Les **New Hampshires** de la **Ferme Poussinière Tyne** vous donneront ce rendement avec un soin convenable. Prix réduits. **FERME POUSSINIERE TYNE, Sudbury, Ontario.**

COUVOIR CERTIFIE ET APPROUVE

AVEZ-VOUS BESOIN de bons poussins de première qualité race Hybride New-Hamp. & L. Sussex et New-Hamp. X R. Barré et pur sang mélangés, $13.50 le cent; poulettes, $24.75; Race Light Sussex pur sang, poulettes, $26.75. COCHETS d'un jour, $5. le cent. Notre couvoir fonctionne toute l'année. Nous vous suggérons de visiter notre Couvoir et notre ferme. Demandez nos circulaires. **COUVOIR MODELE ARTHABASKA, Co. Arthabaska, P.Q.**

AVICULTEUR, SAVIEZ-VOUS . . .

Que le Couvoir Coopératif de Marieville a été fondé principalement pour approvisionner ses membres avec de bons poussins tout en développant l'aviculture scientifique parmi eux et que ceux-ci sont en moyenne des fournisseurs d'oeufs d'incubation pour leur Couvoir depuis 10 ans. Pour arriver à cette fin aucun sacrifice ou déboursé n'ont été épargnés depuis 18 ans. Voilà la différence entre le **Couvoir Cooperatif de Marieville** et un couvoir commercial ordinaire qui dépense beaucoup pour la publicité et réclame, mais peu pour l'amélioration de ses troupeaux reproducteurs parce qu'ils changent trop souvent. Cette année, seuls les poussins de la meilleure qualité devront être mis en élevage pour être payants. En plus d'être "approuvés" et produits dans le Québec, les poussins du **Couvoir Coopératif de Marieville** sont issus de troupeaux ayant 0% de réaction à la première épreuve du sang; sont réellement engendrés R.O.P. lorsque vendus comme tels; et proviennent tous de troupeaux sous la surveillance d'aviculteurs d'expérience. Des troupeaux souches R.O.P. servent à la formation des troupeaux reproducteurs. En plus des poussins et dindonneaux d'un jour, nous pouvons fournir des chapons et poulettes en croissance. Demandez informations et liste de prix dès aujourd'hui. **COUVOIR COOPERATIF DE MARIEVILLE, Marieville, Qué.**

COCHETS ed race lourde, approuvés du gouvernement exempts de pullorose 5c. 100% — 3 semaines de viabilité garantie. Nos cochets de croissance rapide sont élevés pour vous donner les plus beaux et les plus gros poulets Rocks Barrés au plumage rapide — Sussex — Rouges — Sussex X Rouges — Rouges X Rocks. Escomptes sur commandes données à bonne heure. Catalogue gratis. **KELTERBORN POULTRY FARM. Milverton. Ont.**

AVICULTEURS ! Nous pouvons remplir vos commandes de poussins certifiés dans les races suivantes : Gros Leghorn blancs, $11.50 le cent — Light Sussex, $12.50 le cent — Rock Barrés, $12.50 le cent. Conditions: $1 d'acompte par cent avec commande. S'adresser au **COUVOIR CERTIFIE A. GIRARD, Ste-Perpétue, Co. Nicolet, P.Q.**

ATTENTION ! A VENDRE DINDONNEAUX bronzes Broad breasted, des meilleures lignées de la province, à prix réguliers. **COUVOIR BLEURY, Frères Maristes, C.P. 123, Iberville, Qué.**

REMEDES

ECZEMA, hémorroïdes, plaies, démangeaisons, enflure. Essayez l'onguent **"CAMPREX"** fameux composé à base d'extraits végétaux, $1. le pot. Si désiré, joindre huit noms et adresses de personnes que notre remède peut soulager. Envoyez une piastre pour paquet contenant l'onguent et recevez en plus une magnifique prime de valeur gratuite. **LA CAMPREX CAMPAGNA FABRIQUE, Arthabaskaville, P.Q.**

TABLETTES TOUSSINES



Contre: Toux Gourme, bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcir, purifier le sang, faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de **Toussines** prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval.
Expédiées FRANCO sur réception du prix de $0.50 la bouteille. En vente chez le **Dr Jos. COMTOIS, St-Barthélemy, P.Q.** ou chez votre marchand.

SIROP PULMOLINE

AUTRE préparation excellente s'employant spécialement contre la gourme du cheval. Grosse bouteille $1.50 franco. Onguent **"OLISINE"** enraye promptement crevasses, gales, plaies de tous les animaux de la ferme. La boite $1.00 franco. Envoyez mandat de poste avec votre commande. Agents demandés. Prix de gros avantageux. Adressez-vous à: **THOMAS-LOUIS GIRARD, spécialiste des voies respiratoires. St-Félicien, Co. Roberval, Qué.**



PRISES PIDARD — Nouvelles et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle, toux et gourme des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste $1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à **Thos-Ls GIRARD, specialiste des voies respiratoires, St-Félicien, Co. Roberval, P.Q. Agents demandés.**

ETES-VOUS CREVES? Nouveaux lèvepoids patentés tiennent comme la main humaine. Ecrivez-nous pour plus de renseignements. **HANDLOCK PRODUCTS, 146 King Street East, Kitchener, Ontario.**

SOUFFREZ-VOUS de HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique, ni bandage et ni lames d'acier. Ecrivez à **SMITH MANUFACTURING CO., Dépt 200. Preston. Ont.**

SERVICE DOMESTIQUE

AVEC VOS PORCS

CESSEZ d'avoir des troubles et des pertes inutiles à la naissance, au sevrage et durant la croissance de vos porcs. Obtenez un engraissement plus rapide. METHODE qui donne les résultats attendus. Ecrivez pour renseignements gratuits sur PORCALINE - Tri-Tonik. **PRODUITS FARM-O, 6544, rue Drolet, Montréal.**

TERRES A VENDRE

LE CERCLE de l'U.C.C. de St-Cyrille offre une belle terre de 160 arpents, dont 45 en bois de construction. Terre franche s'adaptant à tout genre de culture. Egout facile, pas de roche. Située à Ste-Perpétue de Nicolet, à un mille de l'église, de la beurrerie, de la coopérative agricole et magasin général, 3 arpents de l'école sur rang double. Autobus passe à la porte: trajet Drummondville à Nicolet et Trois-Rivières, deux fois par jour. Bâtisses et maison en parfait ordre. Bâtiment neuf de 100 pi. sur 35, toit français, solage et intérieur cimenté. Bonne eau douce. Pompe électrique. Porcherie et poulailler neufs. Maison réparée, recouverte de papier brique, neuf grands appartements. Electricité, téléphone. Lait ramassé à la porte. Taxes peu élevées. Prix $10,000, dont $5,000 comptant et balance 1ère hypothèque à 4%. Animaux et roulant, prix à discuter avec l'acheteur intéressé. Troupeau actuel: 15 vaches, 3 jeunes chevaux, etc. Roulant: tous les instruments aratoires y compris trayeuse et séparateur électriques. Pour tous renseignements, s'adresser au **Sec. de l'U.C.C., M. Robert Verrier, St-Cyrille de Wendover Co. Drummond, P.Q.**

TERRE à vendre à Notre-Dame-de-la-Paix. Sans roulant, $3,500. Conditions $2,500 comptant et le reste par paiements faciles au crédit agricole. Maison neuve, eau courante dans l'étable. Possession immédiate. Si intéressé s'adresser en personne ou par écrit à 5719 Cartier, Montréal, ou téléphoner Victoria 0528.

L'optimisme renaît chez les aviculteurs

(Suite de la page 24)

surplus d'oeufs qui n'est pas très considérable.

M. Noé Hénault, chef de la Division fédérale de l'Aviculture à Montréal, a expliqué que le prix minimum que le gouvernement se proposait d'établir pour les oeufs ne pourrait être bien élevé étant donné que le prix mondial des oeufs est d'environ 28 cents la douzaine. A prix égal, cependant nos oeufs auraient la préférence à cause de notre système de classification qui garantit un produit uniforme à travers toutes les provinces du pays. M. Hénault ne peut prédire une baisse prochaine du prix des moulées. Il recommande toutefois aux aviculteurs de tenir le coup, d'accepter de produire à perte pendant quelques semaines. Il fait remarquer que la consommation des oeufs au pays pourrait être plus élevée. Enfin, il faudrait revenir au système de l'entreposage des oeufs comme nous faisions autrefois, avant 1941. Il termine en affirmant que l'année avicole 1950 ne sera pas aussi mauvaise qu'on peut être porté à le croire, surtout s'il se produit une baisse dans le prix des moulées.

On a discuté assez longuement sur l'entreposage des oeufs. Plusieurs ont exprimé l'avis que l'entreposage devrait être contrôlé par les producteurs et non pas laissé entièrement au commerce.

M. Ubald Pilon, chef de la Division avicole au ministère provincial de l'Aviculture, a insisté pour que les aviculteurs fassent le plus tôt possible leurs commandes de poussins d'un jour.

Quelques gérants de couvoir et gros aviculteurs ont ensuite donné leur point de vue. On a entendu MM. Bernard Chagnon, de Victoriaville, Gervais Vincent, de St-Damase, Cyprien Pelletier, de l'Ile d'Orléans, Henri Lavallée, de Ste-Claire, S. Matte, de St-Hyacinthe. M. Chagnon déplore que le cultivateur ne soit pas mieux organisé. Actuellement, dit-il, nous achetons au prix de détail et nous vendons au prix de gros. Il est difficile, avec cela, de diminuer notre coût de production: Notre seul moyen d'y échapper, en pratique, est l'utilisation des pâturages. M. Vincent est d'avis que les achats de poussins seront plus tardifs, cette année, mais que le total acheté pourrait bien être surprenant. M. Pelletier a fait remarquer que l'un des bons effets de cette crise sera de faire disparaître un certain pourcentage d'aviculteurs peu compétents et qui pensaient uniquement à faire un coup d'argent.

M. Hénault résuma la discussion de l'avant-midi, en disant que les aviculteurs devaient tâcher de réduire leur coût de production, pratiquer une sélection rigoureuse dans leur troupeau tous les mois ou toutes les trois semaines et de commander leurs poussins de bonne heure. Il ne faut pas s'attendre que le prix minimum fixé par le gouvernement soit suffisant pour encourager la production, mais qu'il aura surtout pour effet d'empêcher une chute plus prononcée des prix des oeufs.

Au cours de l'après-midi, on a étudié des chiffres concernant le prix de production des oeufs et le prix des poussins. M. Laurier Descôteaux, chef du Service de l'économie, a offert de poursuivre les enquêtes déjà faites à ce sujet. Il a recommandé aux aviculteurs d'avoir des organismes de vente qui travaillent à maintenir les prix et respectent le prix de soutien. Ce qui nuit le plus souvent, c'est l'attitude de ceux qui vont vendre leurs oeufs de porte en porte en cassant les prix et livrent leurs surplus d'oeufs au poste de mirage, quand il leur en reste. "Le problème de la mise sur le marché des oeufs est entre vos mains. Vous avez les organismes qu'il faut. Servez-vous-en" dit M. Descôteaux.

M. J.-Ernest Dubé, chef du Service de la Propagande du ministère de l'Agriculture, assura les aviculteurs de l'entière collaboration de son personnel pour la vulgarisation d'une technique avicole moderne tendant à réduire le prix de revient des productions avicoles; il préconise une alimentation adéquate et une sélection rigoureuse des troupeaux comme facteurs de succès primordiaux.

Finalement, l'assemblée adopta les résolutions reproduites plus haut. Pour ce qui est du prix des poussins, il fut convenu qu'on s'en tiendrait à l'échelle de prix adoptée le 15 septembre dernier, étant donné que le coût de production des oeufs d'incubation n'a pas varié depuis. Après quelques remarques de M. Henri Lauzières, le président, M. Dufour, clôtura l'assemblée en disant que "celui qui va réussir en aviculture, cette année, est celui qui se servira de sa tête et qui réfléchira avant d'agir." Les aviculteurs se sont laissés sur une note d'optimisme.

Assemblée dans le Bas St-Laurent

Les cultivateurs du bas Saint-Laurent sont optimistes. Le fléchissement des prix de certaines denrées agricoles, loin d'inciter les cultivateurs à désorganiser leur production doit être un stimulant à l'emploi des méthodes recommandées en vue d'abaisser le coût de production.

Telle est la conclusion à laquelle en sont venus les directeurs de la Fédération des cultivateurs-laitiers du Bas Saint-Laurent, à leur réunion du 20 janvier, tenue à Rimouski, sous la présidence de M. Alfred Gagnon.

Deux questions très importantes ont été l'objet d'une étude spéciale lors de cette réunion: le contrôle de la brucellose qui commence à s'introduire dans la région, puis la conservation des fourrages par la méthode de l'ensilage.

On estime que le vendeur de lait frais doit nécessairement envisager la construction d'un silo et traiter soigneusement ses pâturages, s'il veut produire à meilleur compte.

Pour le cultivateur qui alimente l'usine laitière de son arrondissement il aura recours avec avantage aux mêmes pratiques culturales, bien que dans son cas la construction d'un silo soit de moindre nécessité.



Vous amusez-vous ? Sinon, demandez notre catalogue illustré gratuit de 16 pages, rempli de tours, attrapes et magie.
Collins Joke & Magic Shop
375, rue Somerset ouest
OTTAWA
GROS ET DETAIL





— A-t-il conservé sa lucidité jusqu'au bout ?
— On ne sait pas, le testament ne sera ouvert que demain.

On reconduit Madame à l'asile, en camisole de force. Son mari n'en veut rien croire:

— Je ne sais pas ce qui l'a prise, elle n'a pas sorti de sa cuisine en 30 ans.

Le docteur — L'état de votre belle-mère nécessiterait un climat plus chaud.

Le jeune époux (après réflexion) — Faites-le vous-même, docteur. Moi, je n'en ai pas le coeur.

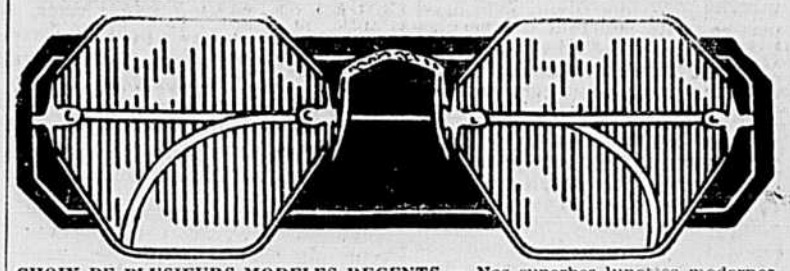
L'oncle Jean est une célébrité du village. Il porte bien ses 80 ans.

— Est-ce que cela vous déplait de vieillir, oncle Jean, lui demande-t-on.

— Ciel, non, répond le vieillard. Si je n'étais pas vieux, je serais mort.

"Je vais maintenant illustrer ce que j'ai à l'esprit," dit le professeur en passant la brosse sur le tableau noir...

ECONOMISEZ SUR VOS LUNETTES



CHOIX DE PLUSIEURS MODELES RECENTS — Nos superbes lunettes modernes amélioreront votre apparence, vous rajeuniront, vous permettront de VOIR PRES ou LOIN, de lire les plus petits imprimés, d'enfiler la plus petite aiguille.
DIRECTEMENT DU FABRICANT — Quand vous achetez des lunettes chez nous, vous transigez avec l'un des plus grands laboratoires d'optique au Canada. Vous épargnez le profit de l'entremetteur. Lunettes des plus modernes pour hommes et femmes aux prix les plus bas directement du fabricant.
GARANTIE DE REMBOURSEMENT — SATISFACTION ASSUREE — Votre argent vous sera remboursé sans difficultés si vous retournez les lunettes dans les 12 jours. Vous devez être parfaitement satisfait. Vous êtes le seul juge. Postez le coupon aujourd'hui.

Victoria Optical Co.
Dépt 287 273 Yonge St.,
TORONTO, ONT.

COUPON GRATIS
Victoria Optical Co.
Dépt 287 273 Yonge St.,
TORONTO, ONT.
S.V.P. m'envoyer une paire de vos lunettes modernes sur la garantie de de remboursement. Elles vous sero remboursement. Elles vous seront retournées dans 12 jours si non satisfaisantes. Envoyez-moi sans frais votre plus récent dépliant sur modèles et votre vérificateur de vue, etc. Le tout sans aucune obligation de ma part.
Nom ..... Age.....
Adresse ..... RR . Prov.....

REVUE DES MARCHÉS

Le marché des animaux vivants

Le marché à bestiaux

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous font tenir M. Victorien Pelchat, du service provincial de l'industrie animale, de son bureau à 336, rue Bridge, Montréal.

Lundi dernier, le 30 janvier, il ne s'est effectué aucune vente de porc. Les prix fournis ci-contre sont donc les prix établis durant la journée de mardi.

Les arrivages de bêtes à cornes comprenaient 870 bêtes, dont plus de la moitié provenaient de l'Ontario. On comptait environ 275 bouvillons dont une centaine des Cantons de l'Est (lire le commentaire ci-après). Un fort pourcentage des arrivages est composé de vaches. Les prix des bêtes à cornes, taureaux exceptés, sont fermes, comparativement à ceux de la semaine dernière. Chez les taureaux, il y a baisse de 50 cents.

Les veaux d'herbe des provinces Maritimes étaient très nombreux et en baisse d'environ. Les acheteurs les séparaient en deux lots: les bons, et les communs. Les veaux de l'Est commençaient à être plus nombreux sur le marché de Montréal. Lundi, il y en avait 300, presque tous de l'Ontario. Il ne faut cependant pas croire que ce ne sont là que des bêtes de choix. Etant donné que le Québec n'expédie pas de veaux de lait à ce temps-ci de l'année, les commerçants de Toronto envoient à Montréal un bon nombre de sujets, pas de la meilleure qualité, qui leur rapportent tout de même un peu plus ici que là-bas. Car avec de grosses dessertes des gros veaux de lait du Québec entreront en concurrence sur le marché.

Prix payés aux parcs abattoirs

A —	27.00
B1—	26.60
B2—	26.35
B3—	26.00
C —	25.00
D —	24.75
Légers	25.00
Lourds	24.50
Truies-lourdes	
(246 à 275 livres)	25.00
(276 livres et plus)	19.00
Etalons (à leur valeur)	
Demi-castrats	20.50
Truies	16.00-17.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de $2.00 sur les A et de $1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Veaux de lait

Choix	30.00
Bons	25.00-27.00
Moyens	21.00-23.00
Communs	19.00-22.00

Veaux d'herbe

Bons	15.00-17.00
Communs	12.00-14.00
Arrivages (un lot)	12.00-13.00

Vaches

Choix (type à boucherie	14.00-14.50
Bonnes	12.00-13.00
Très communes	10.00-12.00

Taures

Choix	— —
Bonnes	19.00-21.00
Moyennes	17.00-18.00
Communes	13.00-16.00

Taurillons

Choix (type à boucherie	19.00
Bons	17.50-18.50
Moyens	16.00-17.00
Communs	13.00-15.50

Agneaux

Non classés	20.00-23.00
Vieux moutons	6.00-12.00

Bouvillons

Choix	23.50
Bons	22.00-23.00
Moyens	19.00-21.00
Communs	16.00-18.00

Aux producteurs de bouvillons

par Vict. PELCHAT, agronome, Service de l'Industrie animale, Ministère provin. de l'Agriculture.

Au nombre de bouvillons qu'il y avait sur le marché lundi dernier, on en comptait près de 100 provenant des Cantons de l'Est. Il est regrettable de constater que le bel esprit qui anime les éleveurs, lorsqu'il s'agit de présenter des bouvillons à l'Exposition d'hiver de Sherbrooke, ne se continue pas pendant l'année entière. Ces bouvillons qu'on offre aujourd'hui manquent de type et sont en piètre état de chair. Ils semblent plutôt justement prêts pour l'engraissement. Ce sont ni plus ni moins que des "feeders", comme on les nomme dans le commerce, et pourtant, ils sont envoyés ici pour l'abattage.

Tous les producteurs des Cantons de l'Est savent fort bien ce que le marché désire en fait de bouvillons de boucherie. Un bel exemple leur en est donné, chaque automne, à Sherbrooke. Mais à la suite de constatations comme celles-là, on peut se demander à quoi servent ces expositions d'animaux de boucherie et les hauts prix payés pour les bouvillons vendus ici, pendant tout le reste de l'année, les éleveurs d'animaux de boucherie de cette région (ceci s'applique aussi aux éleveurs de Pontiac et de Gatineau) ne sont pas capables d'expédier sur le marché des bouvillons dont les carcasses ne pourront pas se classer dans les catégories supérieures à "commun et commercial".

A chaque automne, lors de l'Exposition d'hiver de Sherbrooke, les acheteurs de Montréal ou d'ailleurs payent des prix passablement plus élevés que le prix régulier du marché pour des animaux de même valeur commerciale, afin d'encourager nos éleveurs d'animaux de boucherie à produire de bons bouvillons qui classeront "rouge" ou tout au moins "bleu". Lundi matin, en voyant ces lots de bouvillons des Cantons de l'Est un acheteur sur le marché faisait la remarque suivante: "A quoi nous sert de payer des prix aussi élevés hors de la vente à l'enchère à Sherbrooke alors qu'ensuite on expédie presque exclusivement des animaux d'aussi pauvre qualité que ceux qui sont ici aujourd'hui?"

Dans la remarque de cet acheteur, est-ce qu'il n'y a pas de quoi faire songer au moins les plus sérieux? Messieurs les producteurs, si vous ne vous efforcez pas plus que vous le faites présentement pour mettre sur le marché des animaux qui se rapprochent ou ressemblent, tant au point de vue type que fini, à ceux que vous voyez ou exposés à Sherbrooke, il n'y a pas de doute que d'autres acheteurs penseront de même. Quelles peuvent être les conséquences de tout cela? Les effets pourront peut-être venir à se faire sentir sur la vente à l'enchère elle-même. Il vous faut donc faire votre part et vous aider, messieurs les producteurs, si vous voulez continuer à recevoir l'aide et l'encouragement des acheteurs qui, à chaque vente, dans le passé, ont prouvé d'une manière tangible leur bonne volonté et leur encouragement à votre égard.

Le marché des produits avicoles

Prix payés sur le marché de Montréal, d'après les renseignements fournis par le Service fédéral de l'Aviculture (Division de l'Industrie animale), à Montréal, pour de la volaille classifiée et emballée en boîtes standard.

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant le 26 janvier inclusivement

POULETS ABATTUS

(au-dessous de 5 lbs)

Spécial de lait	40c-47c
A de lait	36c-46c
B	33c-40c
C	30c-36c
(De 4 à 5 livres)	
Spécial de lait	33c-43c
A de lait	32c-42c
B	27c-36c
C	25c-33c
(De 3 à 4 livres)	
Spécial de lait	31c-41c
A de lait	30c-39c
B	27c-36c
C	25c-36c

POULETS A GRILLER

(1¼ à 2½ lbs)

Spécial de lait	34c-41c
A de lait	32c-40c
B	30c-36c
C	28c-30c

POULES ABATTUES

(au-dessus de 5 livres)

Spécial	31c-36c
A	27c-33c
B	24c-28c
C	15c-21c

(De 4 à 5 livres)

Spécial	26c-31c
A	25c-26c
B	23c-25c
C	11c-15c

(Moins de 4 livres)

Spécial	15c-23c
A	14c-20c
B	13c-17c
C	6c-13c

VOLAILLES VIVANTES

Poulets

5 livres et plus	13c-21c
4 à 5 livres	15c-21c
Leghorns	11c-14c

Poulets

5 livres et plus	21c-31c
à maturité (mag)	21c-31c
de gril 2 à 3 livres	31c-31c

OEUFS

Semaine finissant le 26 janvier inclusivement

Prix de gros

(casses gratuites)

A-Gros	33c-33½c
Moyens	27c-28c
Poulettes	25c-26c
B	25c-26c
C	18c-20c

Prix de gros aux détaillants

(en vrac)

A-Gros	36c-37c
Moyens	31c-32c
Poulettes	28c-29c
B	28c-29c
C	25c

Prix de détail aux consommateurs

(en cartons)

A-Gros	37c-42c
Moyens	33c-36c
Poulettes	30c-34c
B	30c-35c
C	28c-30c

DERNIERE HEURE

Prix de gros des oeufs payés lundi, le 30 janvier 1950

A-Gros	36c-38c
A-Moyens	34c-36c
Poulettes	28c
B	28c
C	18c-20c

Le marché aux fruits et aux légumes

Les prix des fruits et des légumes à Montréal, tels que fournis par le Ministère de l'agriculture, Bureau des inspecteurs, 424A, Place Jacques-Cartier, le lundi, 30 janvier 1950.

BETTERAVES — moyennes, $0.50 à $0.60; petites, $0.75 pour 50 livres.

CAROTTES — Lavées, No 1, $0.90 à $1.10; No 2, et non lavées, $0.70 pour 50 livres.

CHOUX — $0.50 à $0.60; verts, $0.75; rouges et Savoy, $1. à $1.25 pour 50 livres.

CRESSON — de serre, $1. la douzaine de paquets.

ENDIVES — $0.35 la livre.

MENTHE — de serre, $1. la douzaine de paquets.

NAVETS — No 1, $1.10 à $1.25; No 2, $0.75 pour 50 livres.

OIGNONS — jaunes, $2.25 à $2.50; rouges, gros, $2.25 à $2.50; moyens, $2. pour 50 livres.

PANAIS — lavés, $1.10 à $1.25 le minot.

PERSIL — $0.50 la douzaine de paquets.

POIREAUX — gros, $0.30 à $0.50; moyens, $0.20 à $0.25 la douzaine.

SAUGE ET SARRIETTE — $0.35 à $0.40 la douzaine

TOMATES — de serre, No 1, $0.15; No 2, $0.10 la livre.

Le prix des pommes de terre

A la fin de la semaine dernière, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants, pour la catégorie No 1 en sacs de 75 livres et en bon état marchand:

Blanches de l'Ile-du-Prince-Edouard	1.45 à 1.50
Blanches du N.-B.	1.20 à 1.30
Blanches du Québec	1.15 à 1.20

Beurre et fromage

A Montréal, la demande pour le fromage est limitée. Les ventes se sont effectuées au même prix que la semaine précédente. En Ontario, le fromage est coté à 26 11-16. A Montréal, une firme a vendu le fromage no 1, de 27½ cents à 27⅝ cents. La demande pour le fromage No 2 est limitée. Le beurre se maintient. Les grossistes achètent par miettes, juste pour satisfaire les besoins immédiats du marché.

Marché avicole à Montréal

Les prix des oeufs ont avancé d'un à deux sous

Nous donnons ici, chaque semaine, le rapport du marché des oeufs et de la volaille, tel que fourni par le Service d'aviculture de la Division de l'Industrie animale, ministère fédéral de l'Agriculture, à Montréal.

Le marché des oeufs a gardé une allure assez soutenue toute la semaine. Les arrivages ont été assez abondants et les marchands distributeurs ont acheté assez régulièrement. Les prix ont avancé d'un à deux sous la douzaine pour toutes les catégories. Les ventes chez les marchands de détail ont été passables. Les oeufs sont annoncés à un prix attrayant dans la plupart des grands magasins. Ce matin le marché est plutôt lent car les expéditeurs refusent de vendre au prix actuel s'attendant à un raffermissement du marché.

Le marché de la volaille abattue est plutôt tranquille cependant les offres de poules ont augmenté et les prix pour celles-ci ont fléchi.

Les arrivages de volailles vivantes ont diminué cette semaine et composés en grande partie de poules. La demande est bonne et les arrivages sont bien écoulés. Les prix ont avancé de quelques sous.

Des dindons pour toute occasion

Tel est le mot d'ordre lancé par cette industrie

Environ 150 éleveurs de dindons de la région de Québec, dont la majorité de Valcartier, se réunissaient au Château Frontenac, le 13 du courant pour participer à une journée d'études organisée par M. Robert Gamelin, gérant de district de la compagnie Purina. M. Frank-J. King, de Toronto, présidait l'assemblée.

Le programme consistait en la présentation de films, conférences, démonstrations et discussions sur l'élevage du dindon, la conduite du troupeau et la technique de la vente. L'on insista particulièrement sur l'abattage des dindons à l'âge de 26 semaines, car c'est à ce moment que l'animal rapporte le plus. Le mot d'ordre adopté: "les dindons pour toute occasion" a pour but de répartir la consommation de la dinde sur toute l'année. A l'heure actuelle 90% des dindons sont vendus à l'époque des fêtes de Noël.

Les conférenciers furent MM. N. Brower, de la ferme expérimentale de Purina, Saint-Louis, Miss., R.-A. Blair, vice-président et gérant des ventes pour le Canada, Frank King, son assistant, Hugh C. Hancock, éleveur de l'Ohio et David Lindsay, spécialiste en emballage. On remarquait la présence de plusieurs agronomes et spécialistes des ministères fédéral et provincial de l'agriculture et des représentants de diverses organisations avicoles.

"Journée fort instructive et très intéressante", c'est le commentaire que l'on entendait à la clôture de ce que l'on a appelé "cours d'un jour sur le dindon".

Une assemblée du même genre a été tenue à Montréal, en l'hôtel Mont-Royal, le 19 janvier, sous la présidence de M. Bob Moreau. Les conférenciers étaient MM. C.-E. Benoit et Robert Gamelin.

Une conséquence inattendue

Le lancer de la première bombe atomique sur Hiroshima continue à avoir des conséquences inattendues. C'est ainsi que le capitaine d'aviation Robert Lewis, un catholique, qui lança le premier engin atomique, vient d'entrer en religion. Le 5 août 1945, il avait pris l'air sans connaître ni sa destination, ni le but de sa mission. Quand il eut appris les effets de l'ordre qu'il avait exécuté,—10,000 morts et destruction des trois quarts de la ville, — il perdit la paix de la conscience. C'est ce qui l'a amené à aller chercher dans la solitude religieuse l'apaisement de ses inquiétudes.

M. H.-H. Hannam

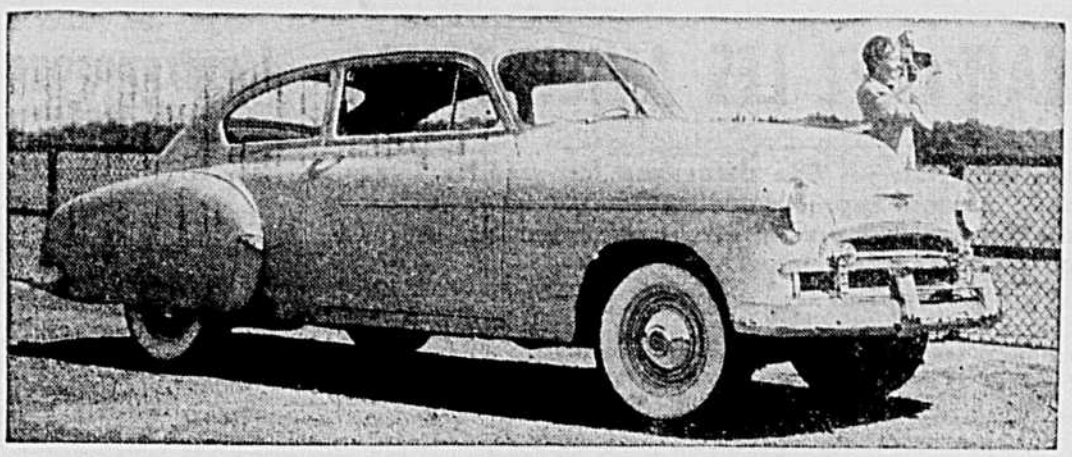
(Suite de la page 1)

1949 accusent un fléchissement de $125,000,000 par rapport à l'année précédente.

En d'autres termes, d'après M. Hannam, la situation est en tout point comparable à celle qui existe lorsqu'une crise est sur le point d'éclater. Une crise, d'après la définition donnée par M. Hannam, n'est pas autre chose qu'une "période d'absence de pouvoir d'achat". Si, dit-il, nous ne savons pas disposer de nos excédents de produits agricoles, nous nous acheminerons sûrement vers une autre crise. Au cours des deux dernières années, il y a eu équilibre raisonnable entre l'industrie et le commerce, d'une part, et le travail et l'agriculture, d'autre part. Cet équilibre constituait le secret de la prospérité.

EQUILIBRE A MAINTENIR

Ce que les cultivateurs canadiens demandent aujourd'hui, continue M. Hannam, c'est de savoir si la population du Canada veut maintenir cet équilibre. Il est certain qu'elle ne s'y opposerait pas, mais il s'agit de savoir si elle veut, si elle est prête à faire sa part pour maintenir cet équilibre. Alors, s'il en est ainsi, elle ne saurait se plaindre des prix trop élevés des denrées alimentaires. De fait, si l'on tient compte des salaires et de ce qu'ils peuvent acheter, il faut bien reconnaître que les prix des vivres sont encore inférieurs à ceux des années passées. Les salaires d'une heure payée par l'industrie pouvaient acheter plus de fromage, d'oeufs et de bacon en 1949 qu'en tout autre temps depuis 1913.



La nouvelle CHEVROLET 1950 offre une plus grande puissance en chevaux, un nouveau système de carburation et un choix de 11 modèles en une variété de nouvelles couleurs. On constate aussi que la grille avant a été rénovée, la construction de la carrosserie améliorée — elle est maintenant plus rigide et plus forte — et les intérieurs en deux tons sont des modèles de luxe. La voiture ci-dessus est le sedan à deux partières.

LE SOUTIEN DES PRIX

Les cultivateurs organisés ne voulaient pas l'intervention du gouvernement pour résoudre leurs problèmes. Ils avaient confiance en eux-mêmes, dans la coopération et dans les organismes de mise sur le marché. Il continueront d'appliquer vigoureusement ce programme, mais ils sont enclins à croire malgré tout qu'une politique de soutien des prix devra désormais faire partie intégrante de notre programme agricole. Nous entendons souvent dire que l'agriculture est à la base de notre économie. Pourquoi donc ne pas nous intéresser d'abord au sort de nos agriculteurs? Pourquoi les cultivateurs doivent-ils livrer une lutte de tous les instants pour occuper une place aussi enviable que celle des autres citoyens dont l'effort et les capacités se comparent à ceux des autres citoyens?

De son côté, M. Henri-C. Bois, gérant général de la Coopérative fédérée, a proposé, au nom du comité des résolutions, que le gouvernement soit prié de ne pas abaisser le prix de soutien du beurre. Quant à la concurrence faite au beurre par la margarine, M. Bois a dit que les cultivateurs devraient se tenir prêts à prendre une décision dès que le comité judiciaire du Conseil privé se sera prononcé sur la question. On sait que la Fédération canadienne de l'Agriculture en a appelé d'une décision de la Cour suprême du Canada levant l'interdiction sur la fabrication et la vente de la margarine et laissant la juridiction en cette matière aux provinces.

Le rapport de . . .

(Suite de la page 7)

bec. La principale, selon M. Lemire, c'est que jusqu'en 1949, on cultivait des légumes en conserve pour lesquels on recevait de très bons prix. On était organisé pour cette production et on disposait d'un marché intéressant. Maintenant, dit-il, que les marchés d'exportation de conserves sont nuls et que le marché domestique ne suffit plus à absorber le surplus de production, les cultivateurs recherchent d'autres cultures rémunératrices. La betterave à sucre en est une qui apporte la sécurité aux points de vue prix et marché.

Ici M. Lemire met les producteurs en garde contre les excès et la tendance de mettre "tous les oeufs dans le même panier..." Il ne veut pas donner l'impression que la seule planche de salut réside dans la culture de la betterave et qu'il faille chambarder toutes les cultures. En agissant ainsi, dit M. Lemire, vous feriez une grande erreur. Il admet qu'il y a surproduction de conserves et qu'il faut momentanément réduire ces productions. Ce serait une erreur de les abandonner complètement. Si on laisse pénétrer les conserves de l'Ontario sur le marché de Québec, on s'expose à la perdre définitivement. C'est à y réfléchir.

De même, on constate une tentance à vouloir cultiver de grandes superficies de betteraves. Cette culture diffère des autres plantes sarclées et certains travaux doivent être faits en temps, comme le démariage et l'éclaircissage. Il ne faudrait pas trop compter sur la main-d'oeuvre pour ces travaux, car il peut arriver qu'il fasse mauvais au temps de l'éclaircissage, ce qui retarde les travaux et n'empêche pas les betteraves de pousser. On détruit ainsi une partie des cultures ou l'on fait de l'éclaircissage à des prix très élevés, ce qui réduit d'autant les profits. M. Lemire donne à ce propos le conseil de cultiver seulement les superficies qu'on pourra travailler convenablement avec la main-d'oeuvre familiale.

A son avis, la superficie moyenne ne devrait pas dépasser 5 à 6 acres sur les fermes de la région. Cette étendue peut aller, dans certains cas particuliers, jusqu'à 10 acres, surtout si l'on peut compter sur la main-d'oeuvre familiale. N'est-il pas plus payant, d'ajouter M. Lemire, d'obtenir de forts rendements par acre que de dépenser son temps sans grands profits sur de grandes superficies.

M. Lemire donne quelques exemples concrets. Cinq acres de betteraves bien cultivées rapporteront $1,000 de profits bruts. Il faut déduire $18 pour la semence, $80 pour les engrais chimiques, $15 pour le loyer des machines, $120 pour le transport de 80 tonnes à $1.50 la tonne. Le total des dépenses est d'environ $235., ce qui laisse entre $650 et $750. Il reste la main-d'oeuvre. Bien souvent, 5 à 6 acres cultivées avec soin par la main-d'oeuvre familiale, ou quelques employés lors du démariage, laissent plus d'argent que 10 acres cultivées à prix d'argent. M. Lemire fait cette mise en garde pour empêcher que certains producteurs désorganisent l'exploitation générale de leur ferme et pour assurer à la Raffinerie une production maximum de betteraves. La Raffinerie a une capacité d'usinage de 120,000 tonnes, soit la production de 12,000 à 13,000 acres. M. Lemire demande aux producteurs de cultiver seulement les superficies dont ils sont capables, évitant de frustrer peut-être 300 à 350 producteurs d'un revenu brut de $800 à $1,000.

A propos de la main-d'oeuvre, M. Lemire en souligne la gravité. Si un cultivateur n'a pas la main-d'oeuvre familiale suffisante, il ne doit pas s'abstenir de cultiver de la betterave. On peut faire éclaircir 5 acres au coût total de $100 à $115. Il rappelle qu'en 1949, on a fait venir 500 ouvriers des comtés de Beauce et Dorchester qui ont travaillé 1,800 acres chez 282 cultivateurs. Cette année, la Raffinerie offre les mêmes services à certaines conditions. Quant à la machinerie, elle est un problème pour la Raffinerie. L'an dernier, avec les machines de la Raffinerie et celles des producteurs, on a ensemencé 6,938 acres, entretenu 6,599 acres et arraché 6,224 acres. Si la production doit augmenter de 5,000 acres, en 1950, il faudra nécessairement avoir de nouvelles machines.

M. Lemire félicite en terminant les producteurs de leur coopération, ses collaborateurs ainsi que les dirigeants de la Raffinerie de leur précieux concours et remercie l'Association des producteurs "qui a mis sa revue à notre disposition."

Cours d'agriculture

(Suite de la page 7)

qui aura lieu sous peu, sera également utile aux jeunes. M. P.-A. Soucy, leur parlera d'égouttement et de drainage, M. Domina Fortin abordera le problème des cultures spéciales en honneur dans la région, tandis que M. Daniel Bérubé, s'occupera de celui de l'aviculture. La coopérative agricole fera aussi le sujet d'une causerie donnée par M. Gérard Vincent. L'insémination artificielle, l'un des moyens d'améliorer le troupeau laitier, sera traitée par M. le docteur Ernest Mercier, directeur du Centre d'insémination artificielle. L'élevage et l'alimentation du bétail laitier seront étudiés de façon pratique par M. Ls-Nazaire Saint-Pierre, tandis que l'appréciation du bétail laitier et du porc sera enseignée par M. Albert Desrosiers. Quant au marché du porc, l'étude en sera confiée à M. Alphonse Deschesnes. Des explications sur le soin du lait seront fournies par M. Gérard Lupien et celles sur la comptabilité agricole par M. Domina Fortin. Au chapitre de la sociologie, les jeunes entendront encore M. l'abbé Salvail leur parler de la justice et de la charité sociale. M. J.-Bte Lemoine traitera des services de l'U.C.C. et M. l'abbé F.-X. Côté, aumônier diocésain de l'U.C.C. fera ressortir les avantages qu'il y a à faire partie de cette association. Un forum agricole et des séances de vues animées compléteront ces enseignements théoriques.

A la séance inaugurale du 16 janvier, des allocutions furent prononcées par M. l'abbé F.-X. Côté, M. Domina Fortin et M. Léo Traversy.

"Il me fait plaisir, dit M. l'abbé Côté, de rencontrer les jeunes ruraux qui comprennent le rôle qu'ils auront à remplir plus tard dans la société. En suivant ces cours, vous posez, les jeunes, un acte de chrétien et de bon citoyen, d'abord parce que vous répondez à l'appel de nos évêques qui, dans leur lettre collective sur le problème rural, exhortent les jeunes à se préparer par l'étude à leur vocation rurale et aussi aux vues du gouvernement qui, par l'entremise du Service de l'Aide à la jeunesse, soutient financièrement la tenue de ces cours.

Exhortant ensuite les jeunes à en bien profiter, il leur fait voir la mission providentielle qu'ils sont appelés à remplir dans la province de Québec. Cette mission, conclut-il, elle vous est tracée par le Pape qui, au début de l'Année sainte disait : "Nous plaçons notre confiance dans le Canada dont la tâche si grande et si noble sera de ramener le monde à la loi évangélique".

La retraite de Nicolet

Plus de soixante-dix cultivateurs et dirigeants de la Fédération diocésaine de l'U.C.C. de Nicolet, représentant 42 syndicats de la même fédération, se réunissaient récemment à la villa du Rosaire, à Nicolet, pour leur retraite annuelle de formation sociale. Cette retraite débutait lundi, le 16 janvier, pour se terminer le 18 janvier.

La retraite était prêchée par les RR. PP. Montfortains, sous la direction du R. P. P. Cadieux. Le supérieur du séminaire, M. l'abbé Georges Dubuc, a donné une conférence d'ouverture sur le sujet suivant: "L'U.C.C. et les devoirs des catholiques". Un forum très animé suivit cette conférence.

Le lendemain fut consacré à l'étude du rôle du syndicat de l'U.C.C. dans les domaines religieux, social et économique. Après un bref exposé du sujet par le secrétaire-propagandiste, il y eut forum ou discussion dirigé par l'aumônier et le propagandiste diocésains. Dans la soirée, M. Honoré D'Amours, chef ouvrier de Drummondville, exposa le problème ouvrier en regard du problème agricole.

Le vendredi, Mgr Albertus Martin, P.D., V.G., tira les conclusions de la retraite. Il donna aux retraitants des directives très pertinentes pour le succès de l'association professionnelle agricole.

Le cours à domicile

(Suite de la page 17)

prendra facilement que le producteur cherchera à envoyer son lait là ou il retirera le plus de profit et si un marché est plus avantageux qu'un autre, l'on risque de le surcharger inutilement sans bénéfice permanent pour personne.

e) **L'on doit aussi autant que possible essayer d'assurer l'équilibre entre les prix de deux produits, par exemple, qui peuvent facilement se subtituer l'un à l'autre sur la table du consommateur,** cela afin d'obtenir la meilleure stabilité possible du niveau de consommation du plus grand nombre de produits. C'est la meilleure façon de pouvoir prévoir aussi justement que possible la demande pour tel ou tel produit.

Voilà quelques principes qu'il est bon de ne pas perdre de vue lorsque l'on parle de diriger les prix. Vous remarquerez que le niveau des prix et le niveau de la production sont intimement liés l'un à l'autre. En pratique, on ne peut les isoler. Et c'est pourquoi les sociologue catholiques ne voient pas d'un bon oeil le contrôle des prox par l'état. **Le contrôle des prix conduit à la longue au contrôle de la production,** ce qui peut signifier l'intervention de l'état dans le domaine des moyens de production et, partant, dans la direction économique des exploitations agricoles. Lorsqu'on glisse sur cette pente, l'on ne peut prévoir où l'on s'arrêtera. L'état doit et peut intervenir dans les moments de crise. Mais la profession organisée ne doit pas ignorer le rôle qu'elle doit jouer dans ce domaine des revenus agricoles si elle ne veut pas que d'autres s'en chargent d'une façon qu'elle n'aimera pas. Il n'y a aucune objection à ce que l'état aide la profession afin de lui permettre d'assainir ses conditions économiques lorsque la tâche est au-dessus de ses moyens mais c'est d'abord à elle qu'appartiennent l'initiative et l'inpiration de son organisation sur le terrain économique.

Questionnaire

1.—*Pourquoi les cultivateurs essaient-ils d'empêcher le libre jeu de la loi de l'offre et de la demande?*
2.—*Comment peut-on assurer la direction des prix?*
3.—*Comment le gouvernement canadien procède-t-il pour assurer le prix minimum d'un produit?*
4.—*La coopération pourrait-elle régulariser l'écoulement des produits sur le marché? Si oui, à quelles conditions?*
5.—*Qu'est-ce qu'un fonds de stabilisation des prix?*
6.—*Quel est le but de la Loi fédérale sur la Vente des Produits agricoles?*
7.—*Qu'est-ce qu'une entente collective de vente?*
8.—*Nommez deux conditions que doivent remplir les prix dirigés.*

REFOIDISSEURS A LAIT
6 — BIDONS — 6
SPECIAL — $425.00
Livraison immédiate — Même haute qualité
2 ans de garantie sur tout l'appareil — Service gratuit durant une année.
Cette offre exceptionnelle est valable jusqu'au 28 février seulement. Hâtez-vous !
Venez ou téléphonez
MAISON NADEAU Ltée
4831, rue Papineau, Montréal

L'OPTIMISME RENAIT CHEZ LES AVICULTEURS

La Coopérative avicole étudie la situation — Elle démarque les grandes lignes d'un programme de propagande avicole auprès des consommateurs et des producteurs — La consommation des oeufs pourrait être augmentée — Le prix des poussins d'un jour

Après avoir examiné de près la présente situation avicole, les gérants et directeurs des couvoirs coopératifs ainsi que les propriétaires de couvoirs privés, membres de la Coopérative Avicole du Québec, réunis en assemblée générale spéciale, à Québec, jeudi dernier, étaient d'avis que l'annulation du contrat d'oeufs avec l'Angleterre avait causé une panique en partie injustifiée chez les aviculteurs. La baisse du prix des oeufs a été amenée bien plus par une mauvaise publicité dans les journaux que par un surplus d'oeufs sur le marché. Ils ont demandé qu'on prenne des mesures pour mieux informer le public à l'avenir et prié les aviculteurs de tenir le coup encore quelques semaines, en attendant que le marché avicole redevienne meilleur.



En établissant le prix de soutien des oeufs, l'hon J. G. Gardiner a annoncé quelques changements aux règlements du ministère de l'Agriculture concernant les oeufs entreposés.

Résolutions

A. — Aux autorités fédérales et provinciales, ainsi qu'à toutes les associations avicoles de Québec, d'intensifier leur propagande auprès des aviculteurs en insistant sur les points suivants:

1— Nécessité d'acheter les poussins à bonne heure afin d'avoir des poulettes hâtives qui seront en ponte lorsque le marché des oeufs sera à son meilleur et que les arrivages sont moins abondants. Actuellement les achats de pouissins sont de 75% inférieurs à ce qu'ils étaient l'an passé à pareille date;

2— Souligner que notre surplus d'oeufs n'est que de 10% et que l'on prévoit une diminution de 15% à 25% dans le nombre des aviculteurs, ce qui signifie une rareté probable de produits avicoles à l'automne 1950;

3—Une diminution trop prononcée dans nos élevages se traduira par une pénirie d'oeufs et de chair de volaille qui se fera sentir jusqu'à l'automne de 1951, créant ainsi une situation tout aussi désavantageuse pour le consommateur que pour le producteur.

B. — Au Ministère fédéral de l'Agriculture:

1— De poursuivre et d'intensifier sa propagande éducative auprès des consommateurs, par l'intermédiaire de la presse et de la radio, dans le but d'accroître la consommation des oeufs et de la volaille en rappelant la valeur alimentaire de ces denrées et leurs nombreuses utilisations culinaires;

2 — De prendre les mesures nécessaires pour faire baisser les prix des grains et des moulées utilisés en alimentation animale et d'accorder un subside aux éleveurs s'il y a lieu;

3— De garentir un prix de soutien pour les oeufs en tenant compte du coût de production de la douzaine d'oeufs sur la ferme;

4— De rechercher de nouveaux marchés extérieurs pour écouler nos surplus saisonniers d'oeufs.

C. — Au Ministère provincial de l'Agriculture:

1— D'inciter les agronomes et les instructeurs avicoles à vulgariser davantage les moyens de baisser le coût de production de la douzaine d'oeufs et de la livre de chair de volaille;

2— D'enquêter sur le coût de production de la douzaine d'oeufs et de la livre de chair de volaille chez les diverses catégories d'aviculteurs, et d'adapter aux conditioss actuelles les chiffres recueillis lors d'enquêtes faites dans le passé; publier dans les revues et journaux agricoles les résultats de ces travaux.

D. — A la Coopérative Avicole du Québec:

1°— De poursuivre son travail d'information après des producteurs et des consommateurs dans le but de faciliter la compréhension de leurs problèmes réciproques;

2°— Inciter ses membres à jour, dans leurs milieux respectifs, le rôle de propagandistes avicoles non seulement pour activer la vente des poussins, mais aussi pour renseigner leurs clients sur les meilleurs méthodes d'élevage;

3°— Rechercher les meilleurs moyens pour resserrer les liens qui doivent unir tous les sociétaires de l'organisation;

4°— Inviter les membres des couvoirs à prêcher par l'exemple en achetant et prenant immédiatement livraison de leurs poussins d'élevage pour 1950;

5°— Maintenir en vigueur pour les poussins d'un jour, la liste de prix adoptée lors de l'assemblée générale annuelle du 15 septembre, étant donné que le coût de production des oeufs d'incubation n'a pas diminué depuis l'automne dernier.

L'assemblée

Ce sont, telles que résumées par le publiciste de la Coopérative, M. J.-B. Roy, les résolutions adoptées par quelque 150 délégués présents et qui représentaient une quarantaine de couvoirs coopératif et privés. Cette assemblée des plus intéressantes fut tenue le jour même où Ottawa se préparait à annoncer sa décision au sujet du prix de soutien des oeufs. La réunion s'est ouverte à 9 h. 30, jeudi dernier à l'Hôtel Victoria, sous la présidence de M. L.-P. Dufour, de La Malbaie. Tous les directeurs de la Coopérative avicole étaient présents. Ce sont MM. R. Gagnon, de l'Ile d'Orléans, R. Ouellet, de St-Jérôme, J.-A. Lavallée, de St-Anselme, et A. Chartrand, des Cèdres. On remarquait la présence de trois députés fédéraux, celui de Montmorency, M. W. Lacroix; celui de Charlevoix, M. A. Maltais, et celui de Portneuf, le Dr Pierre Gauthier. Il y avait plusieurs représentants des ministères fédéral et provincial de l'Agriculture, et aussi MM. R. Belzile et A. Couture, de la Coopérative Fédérée, de Québec.

Dans son allocution d'ouverture, le président a fait remarquer que c'était la première assemblée spéciale appelée depuis la fondation de la Coopérative en 1945, et la première réunion tenue à Québec. Il a précisé les buts de l'assemblée qui étaient d'étudier le marché des oeufs et les prix des poussins, en même temps que de redonner confiance aux aviculteurs. Il a ensuite proposé un comité des résolutions formé de MM. S. Matte, de St-Hyacinthe, Cyprien Pelletier, de l'Ile d'Orlénas, B. Chagnon, de Victoriaville et G. Vincent, de St-Damase.

C'est M. C.-E. Benoît, gérant de la Coopérative, qui a repassé la situation avicole à l'aide des statistiques les plus récentes. Il a souligné que les cultivateurs du Québec ont investi tout près de $25,000,000 dans l'industrie avicole, ce qui est une raison suffisante pour que tous les Canadiens tiennent à ce qu'elle vive. Selon M. Benoît, la chute prononcée des prix des oeufs en ces dernières semaines tient plus à des facteurs psychologiques qu'à des circonstances économiques spéciales. Il faut enrayer la vague de pessimisme que cela a entraînée parmi les aviculteurs. Les moyens à prendre, selon la Coopérative, sont les suivants: 1) Un prix minimum, pour les oeufs, quel qu'il soit; 2) une campagne pour faire augmenter la consommation des oeufs, et informer le consommateur de la situation; 3) que les aviculteurs arrêtent de vider les basses-cours et qu'ils s'approvisionnent de poussins le plus tôt possible, afin de ne pas créer une rareté d'oeufs et de volaille à l'été et a l'automne; 4) que des autorités voient à découvrir des marchés pour notre

(Suite à la page 21)

Valeur brute de la production avicole au Canada et dans Québec pour les années 1940, 1945 et 1948

(en chiffres ronds)

Année	Canada $	Québec $
OEUFS ET VOLAILLES		
1940	78,000,000	13,000,000
1945	203,000,000	30,000,000
1948	258,000,000	46,000,000
OEUFS SEULEMENT		
1940	46,000,000	8,000,000
1945	119,000,000	19,000,000
1948	171,000,000	32,000,000
VOLAILLES SEULEMENT		
1940	33,000,000	5,000,000
1945	84,000,000	11,000,000
1948	87,500,000	14,000,000

Le prix moyen des oeufs était de 23.3 cents en 1940, 33.8 cents en 1945 et de 47.6 cents en 1948.

Commandes de poussins

Les aviculteurs ont tout intérêt à acheter leurs poussins à bonne heure, ce printemps, s'ils veulent avoir des poulettes en état de pondre vers le mois de juillet, alors que le marché des oeufs sera à son meilleur et que les arrivages seront moins abondants. Une diminution trop prononcée dans l'élevage se traduirait par une pénurie d'oeufs et de chair de volaille qui se ferait sentir jusqu'à l'automne de 1951, créant ainsi une situation tout aussi désavantageuse que la présente, tant pour le consommateur que pour le producteur.

Les poussins achetés aux couvoirs affiliés à la Coopérative Avicole du Québec se vendront selon l'échelle des prix adoptée au mois de septembre dernier. Déjà, les commandes entrées sont de 75 pour cent inférieures aux achats déjà faits à cette date de l'année précédente.

Mot d'ordre: Commandez vos poussins aujourd'hui et prenez en livraison le plus tôt possible.

L'entreposage des oeufs

Précision sur l'ordonnance fédérale concernant l'entreposage

La mesure fédérale fixant le prix des oeufs à 38 cents pour les A-gros et 36 cents pour les A-moyens au moment de l'entreposage a un double but: 1) arrêter la chute des prix et stabiliser le marché; 2) encourager l'entreposage des oeufs. Tous ceux qui s'occuperont d'entreposer les oeufs, aussi bien les coopératives qui le veulent que les autres entreprises commerciales, sont assurés que le gouvernement achètera tous les oeufs qui n'auraient pas été vendus à la fin de la période d'entreposage moyennant une certaine allocation pour payer les frais encourus. De plus, les oeufs entrés à l'entrepôt comme classifiés dans la catégorie "A-gros" pourront être revendus sous la même étiquette. Jusqu'ici, les oeufs entreposés baissaient d'une catégorie au sortir de l'entrepôt. Pour empêcher qu'ils ne fassent une concurrence injuste aux oeufs frais, on distinguera ces derniers par l'appellation exclusive "Frais, catégorie A". En abolissant le règlement concernant la classification des oeufs après l'entreposage, le ministère de l'Agriculture se base sur le fait que les oeufs huilés bien conservés sont d'aussi bonne qualité à la fin qu'au commencement de l'entreposage. La seule manière de connaître la différence avec les oeufs frais, disait M. Gardiner, en badirant, serait de demander aux poules d'autographier et dater leurs oeufs. Ne pouvant s'en rendre compte, la ménagère ne saurait avoir d'objection à employer les oeufs entreposés.

On est bien mis dans un COMPLET

MARQUE FORTERESSE BRAND



Synonyme de durée et de qualité

Une fabrication de chez nous

Elz. Fortier, Ltée

117, rue Saint-Dominique, Québec

REVETEMENT ISOLANT IMITATION DE BRIQUE AUBAINES DANS LES MATERIAUX LEGEREMENT IMPARFAITS

Faites d'une pierre trois coups Ajoutez à votre maison ou à vos bâtiments de la valeur. du confort de la beauté, en leur faisant une nouvelle toilette à l'aide de ce revêtement très épais, imitant la belle apparence de la brique. Vous avez le choix de six couleurs avec lignes de mortier blanches ou noires. Matériaux légèrement imparfaits. Prix $8.75 au carré. Transport aux frais du client. Les quantités sont limitées. Hâtez-vous d'écrire pour plus de détails au : DEPOT MANUFACTURES DE L'EST, Case Postale 231 Outremont. Qué.

CONSEILS AUX FERMIERS

GILLETTS



Un nettoyeur qui tue les bactéries est préférable sur une ferme laitière

Si les bactéries nuisibles au lait étaient visibles à l'oeil nu, les laitiers éprouveraient beaucoup moins de difficultés en ce qui concerne la qualité de leur production laitière. Toutes les surfaces, *même les plus propres*, peuvent recéler des bactéries. Il n'est qu'un seul moyen de maintenir la salubrité des étables et laiteries: les nettoyer vigoureusement en employant un désinfectant qui détruit les microbes nuisibles au bétail comme au lait.

Heureusement, le nettoyage et la désinfection se font d'un seul coup avec la lessive Gillett, un excellent nettoyeur d'usage général. Elle supprime la saleté incrustée dans les coins et les interstices et dissout les dépôts et la pierre de lait — deux agents propices au développement des bactéries. En plus d'être un dégraisseur puissant, *la lessive Gillett tue les bactéries*. Ceci est important, car les méthodes ordinaires de nettoyage risquent de transporter les bactéries d'un endroit à un autre.

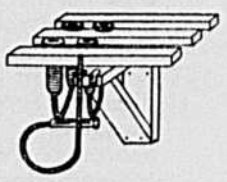


Une solution de lessive Gillett possède en plus l'avantage d'être très simple à préparer à bon marché. Pour le nettoyage général de la laiterie, ajoutez à chaque gallon d'eau 3 cuillerées à soupe de Gillett. Le nettoyage régulier avec Gillett améliore la qualité du lait et la santé des animaux.

LA LESSIVE GILLETT RECOMMANDÉE POUR LES PARTIES CAOUTCHOUTÉES DES TRAYEUSES MÉCANIQUES

Le lait obtenu par les trayeuses mécaniques contient-il un fort pourcentage de bactéries qui résistent à la chaleur ? Question fréquemment posée surtout par les cultivateurs qui, ayant acheté des trayeuses mécaniques, constatent un pourcentage de bactéries plus élevé. Les machines ne sont pas elles-mêmes la cause d'un pourcentage plus élevé, mais l'absence de nettoyage approprié, appauvrit la qualité du lait. La plupart des autorités — y compris les services fédéraux d'agriculture — sont unanimes dans le choix de la lessive pour nettoyer et désinfecter les "points difficiles" des trayeuses: les parties caoutchoutées. Entre les traites, gobelets aspirateurs et tubes devraient être suspendus à un râtelier rempli de solution de lessive (2 cuillerées à soupe de Gillett par gallon d'eau). Avant la traite, cette solution doit être jetée. Elle peut servir pour nettoyer le plancher de la laiterie.





Non seulement la lessive Gillett nettoie et désinfecte — mais elle aide également à *augmenter la durée des parties caoutchoutées*.

DÉSINFECTANT POUR LES BÂTIMENTS

La chaux préparée avec la lessive Gillett coûte peu, embellit vos bâtiments, aide à prévenir les maladies:

Dissoudre 1 lb. de lessive Gillett dans 5½ gallons d'eau. Ajouter à cette solution 2½ lbs. de chaux morte (à l'eau, non à sec.) Appliquer comme une chaux ordinaire.

USAGES DIVERS SUR LA FERME

La lessive Gillett expédie le travail et protège la santé dans la maison et sur la ferme. La nouvelle brochure Gillett vous explique ses usages; demandez votre exemplaire gratuit — et, la prochaine fois que vous irez à la ville ou au village, faites provision de lessive Gillett.

Nouvelle Brochure *GRATUITE*



Plus élaborée, mieux faite ! Enseigne comment Gillett expédie le travail et protège la santé, dans la maison et à la ferme! Comment faire du savon pour 1¢ le pain! Demandez votre exemplaire. Envoyez votre coupon aujourd'hui même.

Format ordinaire ou boîtes économiques de 5 lbs. GLF-40F

COUPON: Veuillez m'envoyer *gratuitement* un exemplaire de votre nouvelle brochure décrivant les usages de la lessive Gillett.

NOM_____

ADRESSE_____

Envoyez à:

STANDARD BRANDS LIMITED

801, Immeuble Dominion Square, Montréal.